

Tableau Economique de Mayotte



Signes conventionnels

-	résultat nul
p	données provisoires
e	données estimées
ns	données non significatives
...	données non disponibles
///	absence de résultat due à la nature des choses
//	rupture de série

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Direction Régionale de la Réunion

Antenne de Mayotte

Tableau Économique de Mayotte

Édition 2010

**Direction Régionale de La Réunion
- Antenne de Mayotte -**

ZI Kawéni - B.P. 1362
97 600 Mamoudzou

Tél. : 02 69 61 36 35 - Fax : 02 69 61 39 56
e-mail : antenne-mayotte@insee.fr

Toutes nos publications peuvent être consultées
et téléchargées gratuitement sur notre site internet :
<http://www.insee.fr/fr/regions/mayotte>

Directeur de la publication :

Pascal Chevalier, directeur régional

Rédacteur en chef :

Matthieu Morando, chef de l'antenne de Mayotte

Coordination :

Jean-Claude Auguste

Ont participé à l'élaboration de cet ouvrage :

Jean-Claude Auguste - adjoint au chef d'antenne

Françoise Cazanove - responsable d'enquêtes

Sandrine Chaouni - VCAT, chargée d'étude

Vincent Graciet - VCAT, chargé d'étude

Camélia Louachéni - VCAT, chargée d'étude

Matthieu Morando - chef d'antenne

Rosemina Sélémani - chargée d'accueil et d'information

Zaharouna Zakaria - responsable d'enquêtes

Cette nouvelle édition du Tableau économique de Mayotte porte le millésime 2010. Destiné à un large public, cet ouvrage décrit la vie économique et sociale de Mayotte sous ses différents aspects. Le format et la diversité des sujets abordés au travers des 12 chapitres en font un outil idéal pour découvrir et mieux comprendre l'économie de Mayotte. Pour chaque rubrique, un texte de présentation commente et complète les tableaux, cartes et graphiques présentés. La mise à jour des tableaux se poursuivra sur le site internet de l'Insee*.

A l'occasion de chaque nouvelle édition, le sommaire est revu de manière à répondre au mieux aux problématiques régionales et à rendre compte de l'ensemble des informations statistiques disponibles. Les rubriques dédiées à la démographie, à l'emploi et au logement ont été mises à jour à partir des données du recensement de la population de 2007. Les données issues de l'enquête budget de famille de 2005 ont permis d'enrichir les rubriques sur le niveau de vie et la consommation des ménages. Un tableau décrivant l'évolution du prix moyen pour la plupart des produits de consommation courante a été intégré, complétant utilement l'analyse de l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Enfin, le traitement des eaux usées est commenté sous la rubrique dédiée à l'eau.

Cet ouvrage est le fruit d'une étroite collaboration entre l'Insee, les administrations locales, les services de l'État, et l'ensemble des organismes qui produisent de l'information statistique. Nous remercions vivement nos nombreux correspondants, qui ont mis à notre disposition les derniers chiffres disponibles, et nous ont aidés dans la rédaction des commentaires associés.

* à partir du site de l'Insee à Mayotte www.insee.fr/fr/regions/mayotte, les pages du TEM sont accessibles par le chemin suivant :
Les publications/Le Tableau Economique de Mayotte.

MAYOTTE EN BREF 6-7**1. TERRITOIRE**

1.1 Histoire de Mayotte	8-9
1.2 Situation de Mayotte	10-11
1.3 Organisation administrative de Mayotte.....	12-13
1.4 Pays voisins de Mayotte.....	14-15
1.5 La Réunion.....	16-17
1.6 France métropolitaine	18-19
1.7 Régions françaises	20-21
1.8 Régions européennes	22-23
1.9 Climat de Mayotte	24-25
1.10 Distribution et traitement de l'eau	26-27

2. POPULATION

2.1 Evolution de la population	28-29
2.2 Structure par âge	30-31
2.3 Population des communes	32-33
2.4 Migrations	34-35
2.5 Natalité - Fécondité	36-37
2.6 Mortalité - Espérance de vie	38-39
2.7 Ménages.....	40-41

3. TRAVAIL - EMPLOI

3.1 Population active	42-43
3.2 Emploi	44-45
3.3 Aides à l'emploi	46-47
3.4 Emploi dans les communes	48-49
3.5 Chômage au recensement	50-51
3.6 Marché de l'emploi	52-53

4. REVENUS - SALAIRES

4.1 SMIG et pouvoir d'achat	54-55
4.2 Niveau de vie	56-57
4.3 Prestations sociales	58-59

5. CONDITIONS DE VIE - SOCIETE

5.1 Equipement des ménages	60-61
5.2 Budget des familles ⁽¹⁾	62-63
5.3 Budget des familles ⁽²⁾	64-65
5.4 Parc de logements	66-67
5.5 Confort des logements	68-69
5.6 Logement social	70-71
5.7 Criminalité et délinquance	72-73
5.8 Pratiques sportives	74-75

6. SANTE

6.1 Personnels et équipements de santé	76-77
6.2 Activité hospitalière	78-79
6.3 Maladies	80-81

7. ENSEIGNEMENT

7.1 Etablissements scolaires et enseignants	82-83
7.2 Population et retards scolaires	84-85
7.3 Etudiants hors Mayotte	86-87
7.4 Diplômes	88-89

8. ECONOMIE

8.1 Produit intérieur brut	90-91
8.2 Valeur ajoutée par secteur.....	92-93
8.3 Evolution des prix	94-95
8.4 Prix moyens	96-97
8.5 Finances publiques.....	98-99
8.6 Commerce extérieur.....	100-101
8.7 Clients et fournisseurs	102-103
8.8 Actifs financiers des résidents.....	104-105
8.9 Passifs financiers des résidents	106-107

9. ENTREPRISES

9.1 Répartition des entreprises	108-109
9.3 Les vingt plus grandes entreprises	110-111

10. AGRICULTURE

10.1 Ménages et productions agricoles	112-113
10.2 Pêche.....	114-115

11. ENERGIE

11.1 Carburants et combustibles	116-117
11.2 Electricité	118-119

12. TOURISME - TRANSPORTS

12.1 Fréquentation touristique	120-121
12.2 Transports aériens	122-123
12.3 Transports maritimes	124-125
12.4 Transports routiers.....	126-127

INDEX	128-130
--------------------	---------

GÉOGRAPHIE	
Superficie (km ²)	374
Petite Terre	11
Grande Terre	363
Points culminants (m)	
Mont Bénara	660
Mont Choungui	594
Densité en 2007 (hab / km ²)	511

DISTANCE EN KM DE MAYOTTE	
France (Paris)	8 000
La Réunion	1 500
Afrique (côte est)	400
Madagascar	300
Grande Comore	190

DEMOGRAPHIE		
	2002	2007
Population	160 265	186 452
Naissances	6 415	7 658
Décès	511	587

POPULATION DES COMMUNES AUX RECENSEMENTS							
	2002	2007	Taux de variation annuel moyen (en %)		2002	2007	Taux de variation annuel moyen (en %)
Acoua	4 605	4 622	0,1	Koungou	15 383	19 831	5,2
Bandraboua	7 501	9 013	3,7	Mamoudzou	45 485	53 022	3,1
Bandrele	5 537	6 838	4,3	Mtsamboro	7 068	6 917	-0,4
Bouéni	5 151	5 296	0,6	M'Tsangamouji	5 382	5 028	-1,4
Chiconi	6 167	6 412	0,8	Ouangani	5 569	6 577	3,4
Chirongui	5 696	6 605	0,3	Pamandzi	7 510	9 077	3,9
Dembeni	7 825	10 141	5,3	Sada	6 963	8 007	2,8
Dzaoudzi	12 308	15 339	4,5	Tsingoni	7 779	9 200	3,4
Kani-Kéli	4 336	4 527	0,9		160 265	186 452	3,1

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE		
	2002	2007
Population active	44 458	51 524
dont : Hommes	27 361	30 079
Femmes	17 197	21 445
Population active ayant un emploi	31 514	37 910
dont : Hommes	22 182	24 157
Femmes	9 332	13 753

REVENUS (en euros)			
au 1 ^{er} juillet	2007	2008	2009
SMIG horaire brut	4,89	5,49	5,93
SMIG mensuel brut	826,41	927,81	1 002,17

PARC DE LOGEMENTS		
	2002	2007
Résidences principales	36 892	45 738
Bangas de célibataires	4 623	2 472
Autres	3 706	6 015
Parc total	45 221	54 225

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI PAR ANNÉE	
Années	Nombre de demandeurs d'emploi
2005	12 920
2006	11 397
2007	13 946
2008 (février)	14 524
2009 (avril)	5 857
2009 (juin)	7 696
2009 (septembre)	9 545

EFFECTIFS SCOLAIRES À LA RENTRÉE 2009	
Premier degré	49 193
Second degré	28 410
Total	77 603

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL 2009	
Nombre de reçus	634
Taux de réussite	73,3%

NOMBRE DE POSTES DE LA SANTÉ PUBLIQUE		
Professions	2007	2008
Médecins :	125	166
Dont généralistes	62	85
spécialistes	63	81
Dentistes	5	5
Pharmaciens	6	6
Sage-femmes	91	101
Infirmiers	284	289
Kinésithérapeutes	8	8
Aides-soignants	190	190
Agents de service et d'hygiène	274	279
Total	1 107	1 209

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU		
	2007	2008
Nombre d'abonnés	30 615	33 906
Consommation (m ³)	5 867 953	6 156 443
M ³ / abonné	192	182

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ		
	2007	2008
Nombre d'abonnés	32 232	33 596
Energie délivrée (Milliers de kWh)	175 256	190 074
Energie délivrée par abonné (kWh)	5 437	5 658

NOMBRE DE TOURISTES SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE		
Provenances	2007	2008
Métropole	15 469	17 140
La Réunion	18 475	17 176
Autres pays	6 728	3 641
Ensemble	40 672	37 957

BALANCE COMMERCIALE HORS HYDROCARBURE		
montants en millions d'euros	2007	2008
Importations	337	376
Exportations	6,4	5,3
Balance commerciale	-331	-371
Taux de couverture %	1,9%	1,4%

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	
Agriculture	2 307
Industrie	349
Construction	1 416
Commerce	4 363
Services	1 560
Ensemble	9 995

L'histoire de Mayotte est riche de croisements de civilisations. Une approche archéologique a mis en valeur les premières populations dès le IX^{ème} siècle. Jusqu'au XIII^{ème} siècle, le commerce se développe avec les autres îles du canal du Mozambique, Madagascar et l'Afrique.

L'histoire de Mayotte française débute en 1841 avec le sultan Andriantsouli qui, régnant alors sur Mayotte et lassé des querelles entre les sultans des Comores cherche l'appui d'une puissance étrangère. La France de son côté, ayant perdu l'île de France (Maurice) sous Napoléon au profit de l'Angleterre, est en quête d'un abri maritime sûr. Le capitaine Passot procède alors à l'achat de Mayotte.

En 1912, l'ensemble comorien, dont Mayotte, devient une province de la colonie de « Madagascar et Dépendances ». Il conserve ce statut jusqu'en 1946 où il obtiendra celui de TOM. En 1956-1957, des décrets lui donnent plus d'autonomie en vue d'accéder progressivement à l'indépendance.

A la fin de l'année 1974, la consultation des populations des Comores donne lieu à un décompte île par île : Mayotte refuse l'indépendance à 63,8 %. Au début de l'année 1976, la population de Mayotte, consultée à nouveau, veut rester française à une écrasante majorité. Peu après, le référendum statutaire lui apporte le statut de collectivité territoriale à caractère départemental. La loi du 22 décembre 1979 réaffirme l'ancrage de Mayotte dans la République française.

Vingt et un ans plus tard, le 27 janvier 2000, un accord sur l'avenir de Mayotte est signé au nom de l'État par le Secrétaire d'État à l'Outre-mer avec le Président du Conseil Général et les principaux partis politiques.

La population de Mayotte, consultée le 2 juillet 2000, est favorable à 72,9 % à cet accord, qui fixe les objectifs communs de l'État et de la Collectivité ainsi que les orientations statutaires. Les dispositions de cet accord sont traduites dans la loi du 11 juillet 2001, qui réaffirme l'appartenance de Mayotte à la République, dote l'île du statut de "collectivité départementale" et fixe les étapes de la décentralisation.

Plus récemment, la loi constitutionnelle du 28 mars 2003 inscrit Mayotte dans la Constitution de la République française avec la nouvelle rédaction de l'article 72-3. La loi de programme pour l'Outre-mer du 21 juillet 2003 concerne Mayotte par des mesures en faveur de l'emploi et du développement économique et social.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, hormis quelques matières (fiscalité, urbanisme, droit social...), l'identité législative régit le régime législatif de Mayotte, ce qui signifie que le droit commun est applicable par défaut. À l'issue du renouvellement du conseil général en mars 2008, les conseillers généraux de Mayotte ont adopté à l'unanimité le vendredi 18 avril 2008 une résolution invitant le gouvernement français à transformer la collectivité en Dom. Il appartenait alors au gouvernement de consulter dans les douze mois la population de Mayotte sur le processus de départementalisation. Cette consultation a eu lieu le 29 mars 2009, et les électeurs ont approuvé le processus proposé à 95,2 %.

Le nouveau statut (département-région d'Outre-mer régit par l'article 73 de la Constitution) entrera en vigueur en 2011.

Principaux repères historiques

25 avril 1841	Traité de cession de Mayotte à la France.
9 décembre 1846	Ordonnance royale portant sur l'abolition de l'esclavage à Mayotte.
27 avril 1848	Décret libérateur, abolition de l'esclavage.
1886 - 1887	L'archipel des Comores devient un protectorat français.
1908 - 1914	Archipel des Comores : Province de "Madagascar et Dépendances".
24 septembre 1946	Les Comores accèdent au statut de Territoire d'Outre-Mer (TOM).
juin 1956	Loi-cadre (Defferre) instituant une assemblée territoriale.
juillet 1957	Le Conseil du Gouvernement des Comores, doté d'une autonomie interne, est créé par décret.
15 juin 1973	Accords sur l'accession progressive à l'indépendance.
22 décembre 1974	Référendum d'autodétermination des Comores (Mayotte dit non à l'indépendance à 63,8 %).
6 juillet 1975	Déclaration unilatérale de l'indépendance des Comores.
8 février 1976	Nouvelle consultation de Mayotte (Mayotte souhaite demeurer au sein de la République Française à 99,4 %).
11 avril 1976	Référendum statutaire (79,6 % en faveur de la départementalisation, solution non proposée au suffrage). Mayotte devient une collectivité territoriale à caractère départemental.
24 décembre 1976	Mayotte devient une collectivité territoriale de la République Française, sur la base de l'article 72 de la Constitution.
31 décembre 1976	Intégration de Mayotte dans la loi-programme relative au développement des DOM.
28 octobre 1999	Décès de Zéna M'DERE, co-fondatrice du Mouvement Populaire Mahorais.
2 juillet 2000	Consultation sur l'avenir institutionnel de Mayotte. Mayotte va devenir une collectivité départementale : 73 % se déclarent favorables.
13 juillet 2001	Mayotte constitue, conformément à l'article 72 de la constitution, une collectivité territoriale qui prend le nom de « collectivité départementale de Mayotte ».
21 juillet 2003	Loi programme pour l'Outre-mer.
18 avril 2008	Adoption, à l'unanimité par les conseillers généraux de Mayotte, d'une résolution invitant le gouvernement français à transformer la collectivité en DOM.
29 mars 2009	Consultation sur la départementalisation. Le « oui » l'emporte avec 95,2 % des suffrages.

Située dans l'hémisphère sud, entre l'équateur et le tropique du Capricorne, l'île de Mayotte fait partie de l'archipel des Comores. Elle se trouve dans la partie Ouest de l'océan Indien entre l'Afrique et Madagascar, à l'entrée nord du Canal du Mozambique, au niveau du 45^{ème} méridien Est et entre les 12^{ème} et 13^{ème} parallèles Sud. L'heure légale est GMT +3.

Mayotte est distante de 8 000 km de la métropole et de 1 500 km de l'île de La Réunion. Elle est située à 400 km de la côte Est de l'Afrique et à 300 km de la côte occidentale de Madagascar.

D'une superficie de 374 km², Mayotte comprend deux îles principales, Petite-Terre et Grande-Terre, ainsi qu'une trentaine d'îlots épars.

Comme les autres îles des Comores, "l'hippocampe mahorais" est d'origine volcanique. Elle est la plus ancienne de l'archipel (environ 8 millions d'années). Mayotte s'élève des profondeurs océaniques de plus de 3 000 m pour culminer à 660 m. Son relief est moins accentué que celui de ses "soeurs comoriennes". En effet, l'île a été soumise à un enfouissement important, son plateau s'étant progressivement effondré, et à une érosion prolongée. Cependant, le volcanisme ancien a laissé un cratère occupé par le lac Dziani en Petite-Terre.

Le relief est dominé par des massifs basaltiques tels le mont Bénara dans la partie centrale (660 m) et le mont Choungui dans le Sud (594 m).

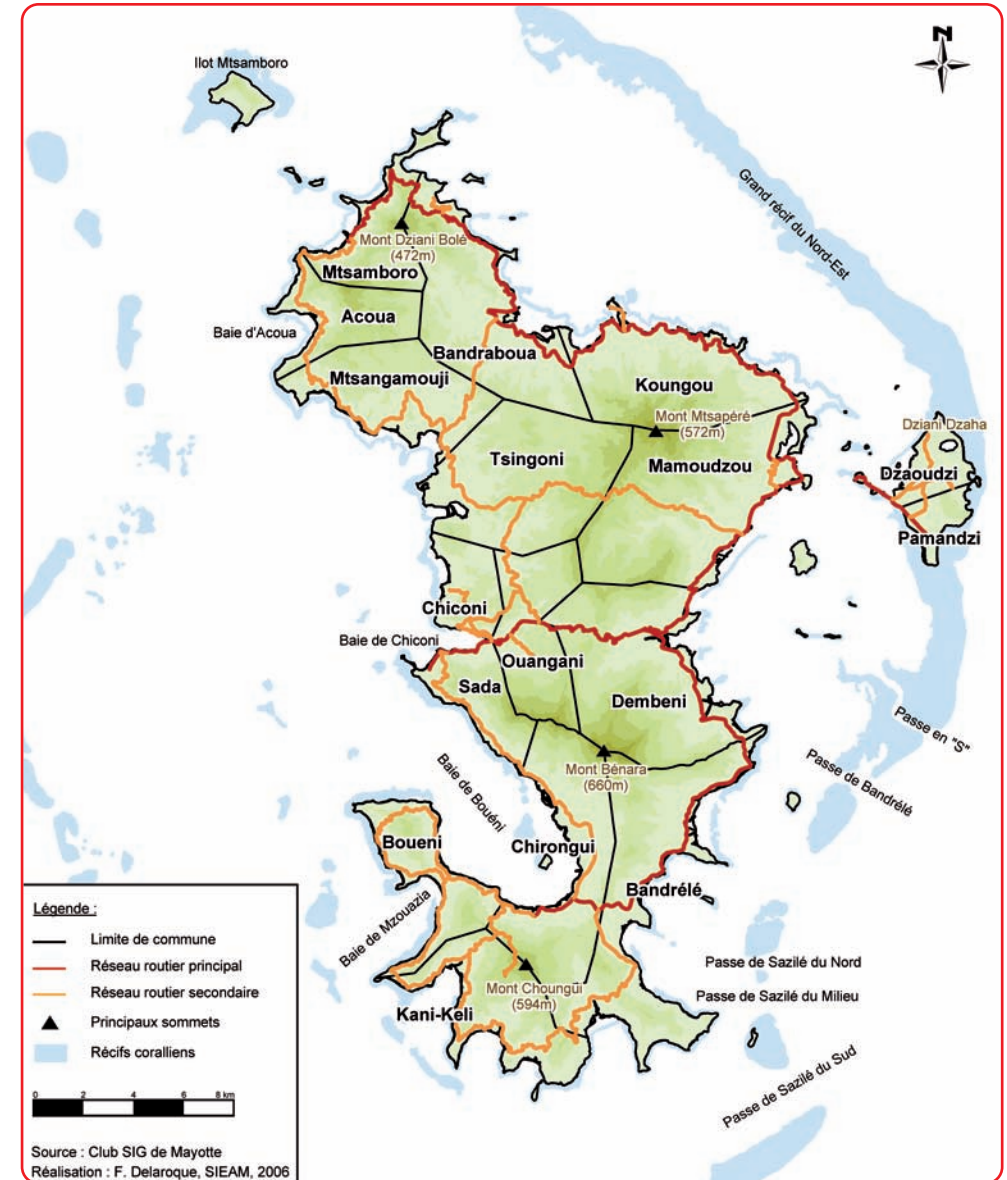
Les côtes sont très découpées : on y trouve des baies profondes bordées de mangroves, des caps rocheux, des presqu'îles (notamment celle de Saziley).

Le charme de Mayotte réside dans son lagon corallien, l'un des plus beaux et des plus vastes du monde (1 100 km²). Il est limité par une barrière récifale de 160 km de long, presque continue, coupée par une dizaine de passes.

Pour en savoir plus :

- « Mayotte » de Guy Fontaine, Editions Karthala, 1995
- « Mayotte dans la République » - Actes du colloque de Mamoudzou des 14,15 et 16 septembre 2002. Sous la direction de L. Sermet et de J. Coudray. Collection : Grands colloques.
- « Une île plurilingue en mutation », de Foued Laroussi. Editions du Baobab.

La Collectivité Départementale de Mayotte : Situation



Depuis 1976, Mayotte est dotée d'un statut particulier en constante évolution. Au départ collectivité territoriale de la République française créée sur la base de l'article 72 de la Constitution, son organisation était fixée par la loi n° 76-1212 du 24 décembre 1976. Au fil du temps, le processus de rapprochement avec la Métropole n'a jamais cessé et, en 2001, Mayotte est devenue une collectivité départementale. Son ancrage dans la République a été inscrit dans la Constitution dès 2003.

Le 29 mars 2009, les Mahorais ont été consultés sur le processus de départementalisation, qu'ils ont approuvé à une très large majorité. Une loi organique, présentée au Parlement dès l'été 2009, encadre la transformation du statut de l'île. En 2011, Mayotte deviendra donc le 5^{ème} DOM et le 101^{ème} département français. Il relèvera alors de l'article 73 de la Constitution et aura en outre les compétences d'une région.

La Collectivité est représentée au Parlement et au Conseil Économique et Social. Elle est dotée d'un Conseil Général composé de 19 membres élus au suffrage universel direct. Les cantons correspondent aux limites communales, sauf pour Mamoudzou qui comprend trois cantons.

Les 17 communes de Mayotte sont administrées par un conseil municipal dont les membres sont élus au suffrage universel. Ce conseil est présidé par un maire, lui-même élu par les conseillers municipaux.

Le dernier renouvellement des élus locaux (Président du Conseil Général, la moitié des conseillers généraux, Maires, conseillers municipaux et présidents de syndicats inter-communaux) s'est opéré en 2008.

Les compétences du Préfet de Mayotte sont définies par la loi n° 2001-616 du 11 juillet 2001 relative à Mayotte. Le Préfet est le représentant de l'État à Mayotte. Il représente chacun des ministres et dirige les services de l'État à Mayotte, sous réserve des exceptions limitatives énumérées par décret en Conseil d'État. Il est seul habilité à s'exprimer au nom de l'État devant le Conseil Général. Il peut être amené à prendre, pour l'ensemble du territoire, ou celui d'une commune dans tous les cas non prévus par les autorités municipales, toutes mesures relatives au maintien de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité publique.

Pour en savoir plus :

www.legifrance.fr

- Constitution du 4 octobre 1958
- Accord sur l'avenir de Mayotte du 27 janvier 2000 (Journal Officiel du 8 février 2000)
- Loi statutaire du 11 juillet 2001 relative à Mayotte
- Décret du 24 décembre 2002 portant partie réglementaire du Code Général Territorial
- Loi programme pour l'Outre-mer du 21 juillet 2003

Les élus nationaux

Sénateurs (élection de 2005)	Député (élection de 2007)
IBRAHIM Soibahadine GIRAUD Adrien	ALY Abdoulatifou

Les conseillers généraux

Président : ATTOUMANI DOUCHINA Ahamed

Cantons	Noms
Acoua	MADI Soiderdine (Réélu en 2008)
Bandraboua	M'HAMADI Abdou (Élu en 2004)
Bandrele	MARI Mustoihi (Élu en 2004)
Bouéni	MIRHANE Ousséni (Élu en 2008)
Chiconi	IBRAHIM Ishaka (Élu en 2004)
Chirongui	ALI Halifa (Élu en 2004)
Dembeni	MOUHOUSOUNE Sarah (Élue en 2008)
Dzaoudzi	SAID Omar Oili (Réélu en 2008)
Kani-Kéli	ATTOUMANI DOUCHINA Ahamed (Élu en 2004)
Koungou	HARITI Bacar (Élu en 2004)
Mamoudzou I	ALI Assani (Élu en 2008)
Mamoudzou II	TAVANDAY Zaïdou (Élu en 2008)
Mamoudzou III	HENRY Jacques Martial (Élu en 2008)
Mtsamboro	BACAR Ali (Élu en 2008)
M'Tsangamouji	CHANFI Ahamada Madi (Élu en 2004)
Ouangani	ANDJILANI Hadadi (Élu en 2004)
Pamandzi	FADUL Ahmed (Élu en 2004)
Sada	ABOUBACAR Ibrahim (Élu en 2008)
Tsingoni	HAMADA Issoufi (Élu en 2008)

Les maires

Communes	Noms	Communes	Noms
Acoua	ABAL-HASSANI Kououbou	Koungou	SOUFFOU Ahmed
Bandraboua	FAHARDINE Ahamada	Mamoudzou	SOILIH Abdourahamane
Bandrele	MADI NGABOU Moussa	Mtsamboro	SOUMAILA Mohamadi
Bouéni	YOUSSEF Mohamed	M'Tsangamouji	MOULA Issouf Madi
Chiconi	MADI MCHINDRA Issoufi	Ouangani	AHMED COMBO Ali
Chirongui	IBRAHIMA Hanima	Pamandzi	ALI Ramlati
Dembeni	HAMADA Sohibou	Sada	BINALI Hamada
Dzaoudzi	BACAR M'COLO Mohamadi	Tsingoni	BOINAHERY Amédi
Kani-Kéli	MADI Aynoudine		

Source : Préfecture de Mayotte

Les îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien présentent des caractéristiques géographiques très différentes, tant par leur structure que par leur taille. En termes de densité, l'île Maurice sort largement du lot, avec 923 habitants au km². La densité de Mayotte est également très élevée : 511 hab. / km². À l'opposé, la densité est de 27 hab. / km² à peine au Mozambique.

Hormis Madagascar, d'une superficie proche de celle du Kenya, ces îles sont très éloignées en taille comme en population des pays voisins du continent africain (plus de 1,2 millions de km² et 50,7 millions d'habitants en 2005 pour l'Afrique du Sud par exemple). Mais ces petites entités géographiques ont un poids économique important grâce à leur domaine maritime. Les Seychelles jouissent ainsi d'une zone économique exclusive (ZEE) estimée à 1,2 millions de km². Les territoires français de la zone (La Réunion, Mayotte et les îles éparses) sont entourés quant à eux d'une ZEE de 2,8 millions de km².

Plusieurs organisations internationales à vocation régionale rassemblent les îles de l'Océan Indien et un certain nombre de pays d'Afrique Australe.

La Commission de l'Océan Indien (COI), historiquement formée par Madagascar, Maurice et les Seychelles, accueille depuis 1986 les Comores et La Réunion.

Le COMESA (Marché Commun d'Afrique Orientale et Australe), créé en 1993, réunit 18 pays membres dont Les Comores, le Kenya, Madagascar, Maurice et Les Seychelles. Il a pour objectif de mettre en place une zone de libre échange (suppression des barrières douanières internes) et une union douanière entre ses membres. À plus long

terme (d'ici 2025), il est envisagé d'établir une union monétaire.

L'Indian Océan Rim - Association for régional coopération (IOR-ARC), créée en 1997, réunit 18 pays issus de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie. Elle ambitionne de construire un ensemble régional regroupant tous les pays riverains de l'Océan Indien (soit près des 2/3 de la population mondiale), et d'y développer les relations commerciales et industrielles.

Enfin, le Southern African Development Community (SDAC), créé en 1980, a pour objectif de faciliter le développement et la croissance économique des pays de l'Afrique australe.

Sources :

- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).

Pour en savoir plus :

- <http://www.hdr.undp.org/>
- <http://www.diplomatie.gouv.fr>

Données démographiques des îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien (estimations 2009)

	Comores	Madagascar	Maurice	Mayotte
Superficie (en milliers de km ²)	2,2	588	1,3	0,4
Population mi-2009 (en millions)	0,7	19,5	1,2	0,19
Densité (habitants/ km ²)	318	33	923	511
Taux de natalité (en ‰)	33	38	14	39
Taux de mortalité (en ‰)	8	9	7	3
Indice synthétique de fécondité (enfants par femme)	4,2	5	1,7	4,5
Population de moins de 15 ans (en %)	38	44	23	42
Population de plus de 64 ans (en %)	3	3	7	2
Projection de population en 2050 (en millions)	1,2	42	1,5	0,4

Données démographiques des pays du continent africain (2005)

	Afrique du Sud	Kenya	Mozambique	Tanzanie
Superficie (en milliers de km ²)	1 222	581	803	946
Population mi-2005 (en millions)	50,7	39,1	22	43,7
Densité (habitants/ km ²)	41	67	27	46
Taux de natalité (en ‰)	23	39	41	38
Taux de mortalité (en ‰)	15	13	17	15
Indice synthétique de fécondité (enfants par femme)	2,7	4,9	5,4	5,3
Population de moins de 15 ans (en %)	32	42	43	45
Population de plus de 64 ans (en %)	5	2	3	3
Projection de population en 2050 (en millions)	57	84	42	109

Département français depuis 1946, La Réunion est située dans l'hémisphère sud, légèrement au nord du tropique du capricorne. Avec Maurice et Rodrigues, elle fait partie de l'archipel des Mascareignes. C'est une île volcanique et montagneuse, constituée de deux massifs accolés : le Piton de la Fournaise (2 631 m), volcan toujours actif, et le Piton des Neiges (3 069 m), massif plus ancien se trouvant au centre de l'île.

Au 1^{er} janvier 2008, 802 000 personnes résident à La Réunion. La croissance démographique se poursuit à un rythme soutenu (1,4 % par an), résultant pour l'essentiel d'un fort excédent naturel. La population réunionnaise vieillit : l'âge moyen était de 31,6 ans en 2006 contre 29,5 ans en 1999. Depuis plusieurs années, le taux de natalité se stabilise aux alentours de 19 ‰, un niveau qui se situe nettement au-dessus de celui observé en France métropolitaine (13 ‰).

La Réunion comptait 206 600 salariés à la fin 2007, soit 8 800 salariés de plus qu'en 2006. En cinq ans, 26 000 emplois salariés supplémentaires ont été créés. L'activité dans la construction est toujours dynamique, portée par la demande tant publique (grands travaux) que privée (logements et bâtiments). Le secteur employait près de 19 000 salariés fin 2007.

Le secteur des services marchands reste très dynamique, notamment les transports (+ 11 %) et les services aux entreprises (+ 17 %). Dans les services aux particuliers, l'emploi a également augmenté en 2007 d'un millier d'emplois. Affecté en 2006 par la crise du chikungunya, le secteur des hôtels, cafés, restaurants se redresse (+ 8 %) et retrouve le niveau de 2005. Dans le com-

merce, l'emploi continue de croître, mais à un rythme ralenti. En 2007, seulement 300 emplois ont été créés. L'industrie a augmenté ses effectifs de 2,6 % sur un an, avec une évolution contrastée selon les secteurs : - 4 % pour l'industrie des biens de consommation, + 3 % pour l'industrie agroalimentaire, et + 6 % pour les biens mécaniques.

On estime à 26 700 les effectifs non salariés de l'ensemble des emplois. Ils ont augmenté de 11 % par rapport à 2006, et représentent un emploi sur dix.

En 2008, le Produit intérieur brut de La Réunion atteint 14,7 milliards d'euros. Exprimé en monnaie constante (c'est à dire corrigé de l'inflation), il a progressé de 3,1 %, soit 1,3 point de moins qu'en 2007.

Pour en savoir plus :

- Le Tableau économique de La Réunion

www.insee.fr/reunion

Population

	1967	1974	1982	1990	1999	2006	2007	2008
Population	416 525	476 675	515 814	597 823	706 180	781 962	791 000	802 000
Densité moyenne (hab/km²)	166,4	190,4	206	238,8	282,1	312,3	315,9	320,3

Sources : Insee, RP1967 à 1990 dénombremments - RP1999 à RP2008

Indicateurs démographiques

	1967 à 1974	1974 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2006
Variation annuelle moyenne de la population	1,9 %	1,1 %	1,9 %	1,9 %	1,5 %
<i>due au solde naturel</i>	2,4 %	2,0 %	1,8 %	1,6 %	1,4 %
<i>due au solde apparent des entrées sorties</i>	- 0,5 %	- 0,9 %	0,1 %	0,3 %	0,0 %
Taux de natalité en ‰	32,3 ‰	25,0 ‰	23,6 ‰	21,0 ‰	19,6 ‰
Taux de mortalité en ‰	8,0 ‰	5,4 ‰	5,7 ‰	5,2 ‰	5,3 ‰

Sources : Insee, RP1967 à 1990 dénombremments - RP1999 à RP2006 exploitations principales - Etat civil

Emplois salariés et non salariés

	2002	2003	2004	2005	2006	2007 (p)
Emplois salariés	180 637	183 409	184 619	189 563	197 776	206 574
Agriculture	3 111	3 047	3 212	3 179	3 169	3 262
Industrie	13 008	13 299	13 602	13 884	14 070	14 431
Construction-BTP	10 482	11 393	12 623	14 492	17 005	18 658
Tertiaire	154 036	155 670	155 182	158 008	163 532	170 223
Emplois non salariés	21 643	22 274	23 013	23 637	24 121	26 664

(p) données provisoires

Source : Insee - estimations d'emploi

Agrégats économiques (en millions d'euros)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PIB par habitant (en euros)	13 887	14 611	15 475	16 260	17 150	18 330
PIB total (en millions d'euros)	10 513	11 234	12 061	12 880	13 740	14 700
Consommation finale	11 275	12 046	12 782	13 500	14 170	14 810
<i>dont dépenses des ménages</i>	6 844	7 293	7 806	8 250	8 770	9 220

Sources : Comptes définitifs de 2003 à 2005 (base 95), et comptes rapides pour 2006 à 2008 (base 95)

À u 1^{er} janvier 2009, la population de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer est estimée à 64,3 millions d'habitants. Avec 801 000 naissances, la France métropolitaine retrouve un niveau qu'elle n'avait plus atteint depuis 1981. La fécondité dépasse les deux enfants par femme en âge de procréer. Les naissances sont de plus en plus tardives : l'âge moyen à la maternité approche les 30 ans, soit deux années de plus qu'à la fin des années quatre-vingt. L'espérance de vie reste stable en 2008. Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses : 5,6 millions de personnes de 75 ans et plus vivent en France métropolitaine, soit un tiers de plus qu'il y a dix ans.

Le taux d'activité pour la France métropolitaine est stable en moyenne annuelle : 56,2 % des personnes âgées de 15 ans ou plus. Le taux de chômage s'établit à 7,4 % de la population active, soit 2,1 millions de personnes. Le taux de chômage a perdu 0,6 point par rapport à 2007.

Le Smic est revalorisé au 1^{er} juillet de chaque année, prenant en compte (hors « coups de pouce » éventuel accordé par le gouvernement) l'évolution de l'indice des prix à la consommation et l'évolution du pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvrier.

En 2008, après un premier trimestre dynamique, les échanges extérieurs marquent le pas, avant de chuter au dernier trimestre, du fait du fort repli des exportations d'automobiles et de biens intermé-

diaires. Les exportations résistent mieux dans les secteurs des biens de consommation et des biens d'équipement, sans échapper pour autant au ralentissement. La hausse des prix du pétrole et du gaz jusqu'à l'été et le maintien à haut niveau des quantités consommées entraînent un net alourdissement de la facture énergétique. Au final, le déficit s'amplifie et atteint 55,7 milliards d'euros en 2008.

Sources :

- (1) et (2) : Insee - recensements de la population ; estimations annuelles de populations.
- (3) : Insee - enquêtes emploi annuelles.
- (4) : Insee - Indice des prix à la consommation.
- (5) : Insee - Direction des Douanes

Pour en savoir plus :

www.insee.fr

Évolution générale de la situation démographique (données en milliers) ⁽¹⁾

	1999	2006	2007(p)	2008(p)
Naissances	776	797	786	801
Décès	547	516	521	533
Natalité (°/oo)	12,8	12,9	12,7	12,9
Mortalité (°/oo)	9,2	8,4	8,4	8,6
Mortalité infantile(°/oo)	4,4	3,6	3,6	3,6

Population totale par groupe d'âges au 1^{er} janvier (données en milliers) ⁽²⁾

Année	- de 20 ans	20 - 59 ans	60 - 64 ans	65 ans et +	Total
1999	15 018	31 456	2 738	9 285	58 497
2006	15 280	33 194	2 763	10 163	61 400
2009(p)	15 297	33 140	3 569	10 442	62 449

Activité chômage ⁽³⁾

Taux d'activité (en %)	2004	2005	2006	2007	2008
Hommes	62,1	61,9	61,7	61,7	61,8
Femmes	50,2	50,4	50,5	50,9	51,1
Ensemble (15 ans ou +)	55,9	55,9	55,9	56,1	56,2

Taux de chômage (% de la pop. active)	2004	2005	2006	2007	2008
15-24 ans	20,4	20,9	22,2	19,5	19,0
25-49 ans	8,2	8,2	7,9	7,3	6,6
50-64 ans	6,0	5,7	6,0	5,5	5,5
Ensemble	8,8	8,8	8,8	8,0	7,4

SMIC - Indice des prix ⁽⁴⁾

	2006	2007	2008	2009
SMIC horaire brut	8,27 €	8,44 €	8,71 €	8,82 €
SMIC mensuel brut	1 254,28 €	1 280,07 €	1 321,02 €	1 337,70 €
Indice des prix(hausse annuelle en moyenne)	1,6%	1,5%	2,8%	0,1%

Commerce extérieur (données en millions d'euros) ⁽⁵⁾

	2005	2006	2007	2008
Exportations	355 615	388 762	401 274	409 611
Importations	378 174	417 757	441 839	465 269
Taux de couverture (%)	93,9	93,1	90,8	88



Source : INSEE - Code officiel géographique au 1^{er} janvier 2009, Recensement de la population 2006.

Les régions françaises

Régions	Superficie (km²)	Ardts (1)	Cantons	Communes	Population en milliers (2)	Densité (hab./km²)
Alsace	8 280	13	75	904	1 827	221
Aquitaine	41 308	19	235	2 296	3 151	76
Auvergne	26 013	14	158	1 310	1 339	51
Bourgogne	31 582	15	174	2 046	1 634	52
Bretagne	27 208	15	201	1 270	3 120	115
Centre	39 151	20	198	1 842	2 527	65
Champagne-Ardenne	25 606	15	146	1 949	1 339	52
Corse	8 680	5	52	360	229	34
Franche-Comté	16 202	9	116	1 785	1 159	72
Île-de-France	12 012	25	317	1 281	11 599	966
Basse-Normandie	17 589	11	141	1 812	1 461	83
Haute-Normandie	12 317	6	112	1 420	1 817	147
Languedoc-Roussillon	27 376	14	186	1 545	2 561	94
Limousin	16 942	8	106	747	737	44
Lorraine	23 547	19	157	2 339	2 340	99
Midi-Pyrénées	45 348	22	293	3 019	2 811	62
Nord-Pas-de-Calais	12 414	13	156	1 547	4 022	324
Pays de la Loire	32 082	17	203	1 502	3 483	109
Picardie	19 399	13	129	2 291	1 900	98
Poitou-Charentes	25 810	14	157	1 462	1 740	67
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31 400	18	236	963	4 864	155
Rhône-Alpes	43 698	25	335	2 879	6 066	139
Métropole	543 965	330	3 883	36 569	61 796	114
Guadeloupe	1 703	2	40	32	401	235
Guyane	83 534	2	19	22	213	3
Martinique	1 128	4	45	34	398	353
Réunion	2 504	4	49	24	794	317
DOM	88 868	12	153	112	1 805	20
France métropolitaine et DOM	632 834	342	4 036	36 681	63 601	101
Collectivités d'outre-mer						
Mayotte (données 2007)	374	///	19	17	187	511
Nouvelle-Calédonie (2004)	18 576	3	///	33	19	1
Polynésie française (2007)	3 521	5	///	48	265	75
Saint-Pierre et Miquelon (2007)	242	///	///	2	6	26
Wallis-et-Futuna (2008)	142	3	///	///	14	100
Saint-Barthélemy (2007)	24	///	///	///	8	350
Saint-Martin (Partie française - 2007)	56	///	///	///	36	637

(1) : arrondissements, ou autres subdivisions administratives
 (2) : populations légales 2007, en vigueur au 1er janvier 2010.

Champ : République française, limites territoriales en vigueur au 1er janvier 2008.
 Sources : direction générale des Impôts (services du Cadastre) bureau des Longitudes Insee Isee Ispf.

L'Union Européenne (UE) a vu le jour en 1958 sous le nom de Communauté européenne. Aux six états membres originaux se sont progressivement associés la plupart des États du continent européen. L'UE rassemble 27 États depuis 2007. La Croatie et la Turquie, pour lesquelles les négociations d'adhésion ont commencé, ainsi que l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, sont candidates pour rejoindre l'UE.

L'UE est une forme d'association économique et politique visant à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens, à sauvegarder la paix, à rechercher l'unité politique et à assurer, par une action commune, le progrès économique et social.

La structure juridique de l'UE repose sur des traités, ratifiés par les États membres. Le traité de Nice fixe l'ensemble des compétences transférées à l'UE par ses États membres, qui touchent à des domaines de plus en plus variés. L'UE repose aujourd'hui sur trois "piliers" dont les modes de fonctionnement diffèrent : un pilier communautaire, qui concerne l'essentiel des compétences de l'UE, un pilier "JAI" (Justice et Affaires intérieures) et un pilier "PESC" (Politique étrangère et de sécurité commune). Le traité de Lisbonne, entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009, fusionne ces trois piliers.

L'Union européenne se différencie des organisations internationales classiques par son modèle d'intégration qui va au-delà de la coopération traditionnelle entre États. Les États membres ont délégué en effet une partie de leurs compétences aux institutions communautaires.

L'Union européenne a ses propres institutions et instances communautaires :

- Le Parlement européen, élu au suffrage universel direct par les citoyens
- le Conseil européen, réunissant périodiquement les Chefs d'État ou de Gouvernement
- le Conseil (des Ministres) de l'Union européenne
- la Commission européenne
- la Cour de Justice
- la Cour des comptes
- le Comité économique et social européen
- le Comité des régions
- le Médiateur européen.

Le budget européen est adopté tous les ans par le "triangle institutionnel" (Parlement européen, Conseil de l'UE et Commission européenne), et s'inscrit dans un cadre pluriannuel. Il permet d'assurer le fonctionnement de l'UE et de mettre en œuvre les politiques communautaires.

Le budget 2009 s'élève à 133,8 milliards d'euros. Les prochaines perspectives financières ont été fixées pour la période 2007-2013, avec un montant global de 866,4 milliards d'euros.

DÉFINITIONS :

Le **SPA (standard de pouvoir d'achat)** est une unité monétaire artificielle qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays. Le pouvoir d'achat est la quantité de biens et de services qu'il est possible de se procurer avec une unité de salaire. Son évolution est liée à celles des prix et des revenus.

Principaux indicateurs de l'Union européenne

Pays	Année d'entrée dans l'Union européenne	Population au 1 ^{er} janvier (en millions)	Part de la population ayant moins de 15 ans (en %)	Part de la population ayant plus de 65 ans (en %)	Taux de chômage (en %)	PIB par habitant (en SPA)
		2009	2007	2007	2008	2007
Allemagne	1958	82,1	13,9	19,8	7,3	28 600
Autriche	1995	8,4	15,6	16,9	3,8	30 800
Belgique	1958	10,7	17,0	17,1	7,1	29 400
Bulgarie	2007	7,6	13,4	17,3	5,6	9 300
Chypre	2004	0,8	17,9	12,3	3,8	22 600
Danemark	1973	5,5	18,6	15,3	3,5	29 900
Espagne	1986	45,9	14,5	16,7	11,3	26 200
Estonie	2004	1,3	14,9	17,1	6,0	16 900
Finlande	1995	5,3	17,1	16,5	6,4	28 800
France	1958	64,1	18,6	16,2	7,7	27 200
Grèce	1981	11,3	14,3	18,6	8,3	23 600
Hongrie	2004	10,0	15,2	15,9	7,9	15 600
Irlande	1973	4,5	20,3	11,1	6,3	37 400
Italie	1958	60,1	14,1	19,9	6,1	25 200
Lettonie	2004	2,3	14,0	17,1	7,3	14 400
Lituanie	2004	3,4	15,9	15,6	5,7	14 800
Luxembourg	1958	0,5	18,3	14,0	4,4	66 300
Malte	2004	0,4	16,7	13,8	5,8	19 300
Pays-Bas	1958	16,5	18,1	14,5	2,8	32 600
Pologne	2004	38,1	15,8	13,4	7,1	13 300
Portugal	1986	10,6	15,5	17,3	7,7	19 000
Rép. tchèque	2004	10,5	14,4	14,4	4,4	20 000
Roumanie	2007	21,5	15,4	14,9	6,4	9 100
Royaume-Uni	1973	61,6	17,6	16,0	5,3	29 700
Slovaquie	2004	5,4	16,1	11,9	9,6	16 700
Slovénie	2004	2,1	14,0	15,9	4,5	22 200
Suède	1995	9,3	17,0	17,4	6,2	30 400

Source : Eurostat

Mayotte jouit d'un climat de type « tropical humide », qui présente deux saisons bien marquées :

- L'été austral, correspondant à la saison des pluies, s'étend d'octobre à mars. Les températures y sont particulièrement élevées, et le taux d'humidité important. Cette saison concentre l'essentiel des précipitations annuelles et c'est aussi la saison où l'île est exposée à des risques cycloniques non négligeables (même si la plupart des météores perdent de leur puissance en traversant Madagascar).
- La saison sèche, ou hiver austral, s'étend d'avril à septembre. L'île est alors soumise au régime des alizés, vents secs venant du sud-est. Les températures et l'humidité sont moins élevées que durant la saison des pluies, et la pluviométrie est faible.

Mayotte aura connu une pluviométrie exceptionnelle en 2008 : 1 706 mm de précipitations ont été enregistrés à l'aéroport de Pamandzi, soit 1/3 de pluies excédentaires par rapport aux précipitations normales. Après un premier trimestre bien arrosé (cf. ci-après), la fin d'année sera notamment la plus pluvieuse depuis plus de 50 ans. Mayotte a ainsi connu plus de 10 jours de précipitations exceptionnelles (plus de 50 mm). Le nombre de jours très chauds (plus de 32°C) est en revanche resté faible comparativement aux années précédentes.

Mayotte a, une nouvelle fois en 2008, échappé à un épisode cyclonique sérieux (le dernier en date, Feliksa, remontant à 1985), mais a tout de même subi les conséquences de deux systèmes dépressionnaires lors du premier trimestre :

- FAME, qui a généré un épisode pluvieux majeur accompagné de vents violents, a sérieusement perturbé la vie socio-économique de l'île. En quatre

jours, du 23 au 27 janvier, il est tombé plus de 400 mm de pluie, avec pour conséquence de nombreuses inondations, coulées de boue et glissements de terrain, qui n'ont fort heureusement fait aucune victime.

- JOKWE a, quant à lui, failli représenter une menace sérieuse pour Mayotte. Mais sa taille réduite, conjuguée à une distance de passage suffisante (160 km au plus près pour le centre du météore) a permis de limiter son influence sur le climat de l'île à quelques précipitations, relativement brèves, mais localement violentes.

DÉFINITION :

Normale saisonnière : moyenne des mesures de températures, de précipitations ou de vent calculée sur une période de trente ans.

Pour en savoir plus :

- Le rapport d'activité 2008 de Météo-France (Direction interrégionale Réunion-Mayotte).

Relevé climatologique à la station de Pamandzi

Éléments météorologiques	2004	2005	2006	2007	2008
Températures (°C)					
minimales	24,1	24,2	24,0	24,4	24,0
normale saisonnière	23,1	23,1	23,1	23,1	23,1
maximales	29,6	29,9	29,9	30,1	29,6
normale saisonnières	29,4	29,4	29,4	29,4	29,4
moyenne	26,9	27,0	26,9	27,2	26,8
normale saisonnière	26,3	26,3	26,3	26,3	26,3
minimales la plus basse	19,2	18,4	19,6	18,8	19,3
maximales la plus élevée	32,9	33,0	33,3	33,0	32,6
nombre de jours très chauds (≥ 32°C)	-	24	23	14	9
Précipitations (mm)					
cumul annuel	1 334,0	1 035,6	1 365,8	934,2	1 705,6
normale saisonnière	1 259,4	1 259,4	1 259,4	1 259,4	1 259,4
hauteur maximale quotidienne	120,6	86,8	77,4	78,4	161,6
nombre de jours de pluie ≥ 1 mm	99	84	100	87	95
nombre de jours de pluie ≥ 50 mm	-	5	3	3	7
nombre de jours de pluie ≥ 100 mm	-	-	-	-	4
Insolation et rayonnement (heures)					
insolation cumul	2 686,5	2 751,4	2 245,1	2 760,4	2 682,3
Vent (km/h)					
moyenne	...	13,3	13,0	14,0	13,7
normale saisonnière	10,8	10,8	10,8	10,8	10,8
rafales maxi	108,0	111,6	86,4	93,6	93,6
Orages					
Nombre de jours	56	36	43	25	39

Source : Météo-France Mayotte

Le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de Mayotte (SIEAM) est né d'une fusion des Syndicats autonomes de l'île en 1992 sous la dénomination de SAEM (Syndicat d'Alimentation en Eau de Mayotte). En intégrant la compétence assainissement en 1998, il a pris sa dénomination actuelle.

Le syndicat exerce en lieu et place des 17 communes les compétences d'étude, de réalisation et d'exploitation des infrastructures d'eau potable et d'assainissement séparatif d'eaux usées.

Le SIEAM a délégué la gestion du service d'eau potable par un contrat de délégation de service public (contrat d'affermage) à la SOGEA Mayotte depuis le 1^{er} janvier 1992.

Le territoire de Mayotte est alimenté d'une part par des ressources de surface (captages, drains, prises d'eau en rivière et retenues collinaires) et par des ressources souterraines (forages).

L'eau est distribuée par l'intermédiaire de 5 usines de production d'eau potable et de 9 forages qui alimentent directement le réseau de distribution.

En 2008, les volumes consommés s'élèvent à 6,2 millions de m³ et sont en hausse de 5 % par rapport à 2007. La consommation moyenne par abonné est de 182 m³/an, ce qui fait une consommation moyenne individuelle de 99 litres par jour et par habitant, très inférieure de celle des autres départements et collectivités d'Outre-mer et de la Métropole (291 litres pour La Réunion).

L'assainissement est un problème très important à Mayotte. Encore peu de logements sont reliés à un réseau d'assainissement efficace, qu'il soit collectif, semi-collectif ou individuel. Cette insuffisance est à l'origine des risques sanitaires et environnementaux importants (insalubrité publique, dégradation des cours d'eau et de la qualité du lagon, etc.).

À ce jour, seule la commune de Mamoudzou, ainsi que quelques quartiers de différentes communes, sont reliés au réseau d'assainissement collectif du SIEAM. Malgré une situation de surcharge, le traitement des effluents au niveau de la station d'épuration de Mamoudzou parvient à respecter la réglementation.

Pour en savoir plus :

- Rapport annuel exercice 2007, SIEAM.

Evolution de la consommation d'eau

	2005	2006	2007	2008
Nombre d'abonnés	27 723	29 227	30 615	33 906
Consommation (m ³)	5 120 765	5 452 647	5 867 953	6 156 443
m ³ / abonné	185	187	192	182

Source : SOGEA

Les stations d'assainissement en exploitation fin 2007

N° d'ouvrage	Communes	Système d'assainissement	Type de traitement	Mise en service
1	Mtzamboro	Hamjago	Boues activées	2002
2	Bandraboua	Lot Expérimentale de Dzoumogné	DD+épandage	2002
3	Bandraboua	Bandraboua	Boues activées	2000
4	Dzaoudzi-Labatoir	Terrain de foot	FP Horizontale	2006
5	Mamoudzou	Lotissement Totorosa	Boues activées	2002
6	Mamoudzou	Mamoudzou Nord Baobab	DD+épandage	2005
7	Ouangani	Lotissement de Vahibé	DD+épandage	2007
8	Ouangani	Ouangani Sélémani	Boues activées	1995
9	Tsingoni	Tsingoni	Filtre Planté verticale	2006
10	Kani-Kéli	Hachénoua	DD+épandage	2005
11	Kani-Kéli	Foumbouini	Bio disque	2006
12	Kani-Kéli	RHI Ambani	Boues activées	1997
13	Kani-Kéli	Mjihari	Boues activées	1998
		RHI de Kani-bé		
		RHI Choungui		

Source : SIEAM

Près de 186 500 personnes ont été recensées à Mayotte au 31 juillet 2007, soit 26 000 personnes de plus que lors du recensement de 2002. La population augmente en moyenne de 3,1 % chaque année sur la période 2002-2007, un taux en baisse d'un point par rapport à la période intercensitaire précédente (1997-2002). La croissance démographique reste cependant plus rapide qu'au niveau national ou à La Réunion (respectivement + 0,7 % et + 1,5 % de taux de croissance annuel moyen sur la période 1999-2007). En France, seule la Guyane affiche un taux de croissance légèrement supérieur (+ 3,7 %). La croissance démographique est également supérieure à celle observée pour les Comores (+ 2,8 % de taux de croissance annuel moyen sur la période 1990-2006).

La croissance démographique qu'a connue Mayotte s'explique par un fort excédent naturel : le nombre de naissances est largement supérieur à celui des décès, alors que le solde migratoire devient négatif sur la période. Même si l'on assiste à une baisse des taux de fécondité, le nombre de naissances progresse fortement en raison de l'augmentation du nombre de femmes aux âges féconds. Cette natalité élevée, associée à une mortalité structurellement faible, est à l'origine du niveau élevé du solde naturel (+ 34 000 personnes).

Le solde migratoire, évalué à + 3 600 personnes sur la période 1997-2002, devient négatif (environ - 8 000 personnes), en raison d'une émigration de plus en plus importante, notamment étudiante, mais aussi du renforcement de la lutte contre l'immigration clandestine.

DÉFINITIONS :

Taux de fécondité : rapport du nombre de naissances au cours d'une période à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de 15 à 49 ans.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire : différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider à Mayotte (immigration) et le nombre de celles quittant l'île pour s'installer hors du territoire (émigration).

Pour en savoir plus :

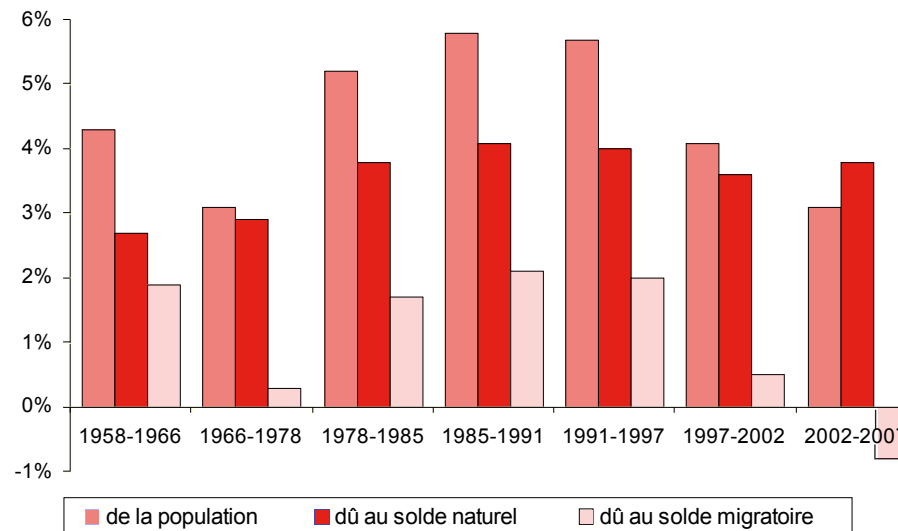
- Insee Mayotte Infos n° 39, avril 2009 - « la croissance démographique reste dynamique »
- Chapitre 2.2.1 « Natalité et fécondité » du présent ouvrage

Evolution de la population de Mayotte depuis 1958

Année du recensement	Population	Evolution annuelle moyenne	Naissances (e)	Décès (e)	Solde migratoire apparent (e)
1958	23 364	4,2%	11 000	5 600	3 800
1966	32 607	3,1%	23 200	9 800	1 200
1978	47 246	5,2%	18 800	4 700	5 900
1985	67 167	5,8%	21 300	3 000	8 900
1991	94 410	5,7%	29 000	4 000	12 000
1997	131 320	4,1%	27 000	2 600	3 600
2002	160 265	3,1%	37 250	3 200	-7 900
2007	186 452				

(e) estimation
Source : Insee, recensements de la population

Taux de croissance annuel moyen par période intercensitaire



Source : Insee, recensements de la population

La structure par âge de la population mahoraise révèle une population très jeune. En 2007, l'âge moyen des mahorais est de 22 ans, contre 32 ans à La Réunion et 39 ans en France métropolitaine, faisant ainsi de Mayotte le territoire de la République dont la population est la plus jeune.

La répartition par classe d'âge reflète la jeunesse de la population : au dernier recensement, 54 % des Mahorais ont moins de 20 ans (contre 35 % à La Réunion et 25 % en métropole). A l'autre extrémité de la pyramide, les personnes âgées de 60 ans et plus ne représentent qu'un peu moins de 4 % de la population (11 % à La Réunion et 21 % en métropole).

La pyramide des âges de Mayotte est caractéristique des territoires à forte natalité dont l'entrée dans la phase de transition démographique est récente, et ne se déforme que très progressivement dans le temps. Son profil est très proche de la pyramide des âges de la Guyane. Sa base est très large et continue à s'élargir en raison d'une natalité forte. Son sommet se resserre rapidement, effet d'une croissance très rapide de la population associée à une espérance de vie plus faible dans le passé.

La faible capacité d'accueil dans l'enseignement supérieur conduit les étudiants à émigrer, ce qui explique le creux de la pyramide entre 20 et 30 ans. On retrouve ce creux pour les générations étudiantes dans les pyramides des âges des départements d'Outre-mer.

De manière plus spécifique à Mayotte, la structure de la population âgée de 25 à 39 ans est marquée par l'importance des flux migratoires dans cette tranche d'âge. En 2007, 57 % des 25-39 ans sont nés à l'étranger, contre 32 % pour l'ensemble de la population. Le creux de la pyramide pour les 20-30 ans, plus marqué

chez les hommes, s'explique également par le renforcement de la lutte contre l'immigration clandestine.

DÉFINITIONS :

Pyramide des âges : La pyramide des âges représente la répartition par sexe et âge de la population à un instant donné. Elle est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe (par convention, les hommes à gauche et les femmes à droite), où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement. Les effectifs par sexe et âge dépendent des interactions passées de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Mais la forme de la pyramide et les variations de celle-ci avec les années sont avant tout tributaires des variations de la fécondité.

Transition démographique : le passage d'un régime démographique traditionnel, où la fécondité et la mortalité sont élevées, à un régime démographique moderne où la fécondité et la mortalité sont beaucoup plus faibles.

Pour en savoir plus :

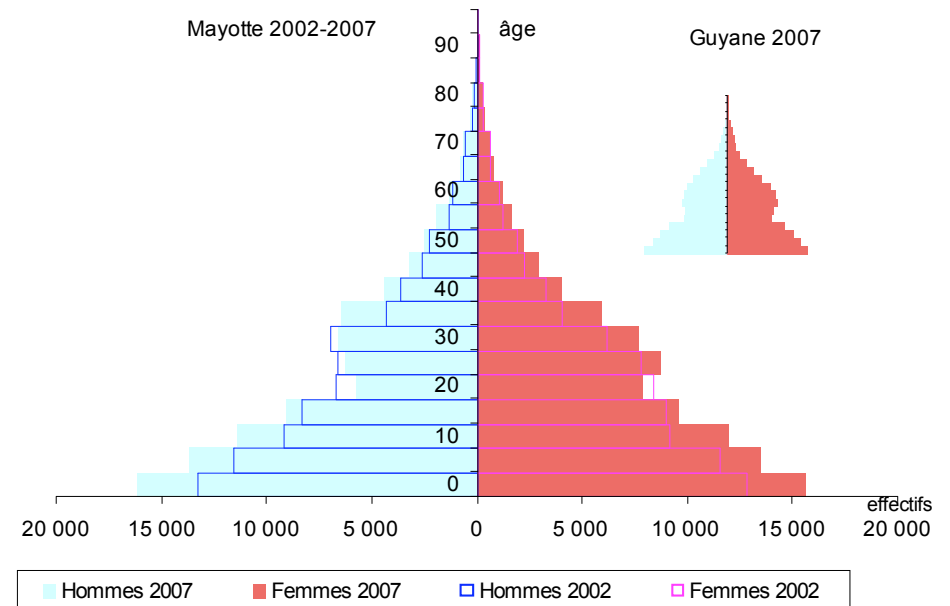
- Insee Mayotte Infos n° 39, avril 2009 - « La croissance démographique reste dynamique »

Répartition de la population par âge aux recensements

Tranches d'âges	2007				2002
	Hommes	Femmes	Total	en %	en %
0-14 ans	41 425	41 070	82 495	44,3%	42,1%
15-19 ans	9 144	9 580	18 724	10,0%	10,8%
20-24 ans	5 789	7 871	13 660	7,3%	9,4%
25-29 ans	6 262	8 725	14 987	8,0%	9,0%
30-39 ans	13 119	13 647	26 766	14,4%	13,4%
40-49 ans	7 646	6 862	14 508	7,8%	7,3%
50-59 ans	4 456	3 873	8 329	4,5%	4,3%
60-74 ans	2 833	2 576	5 409	2,9%	2,9%
75 ans ou +	731	778	1 509	0,8%	0,8%
TOTAL	91 405	94 982	186 387	100%	100%

Source : Insee, recensements de la population

Pyramide des âges



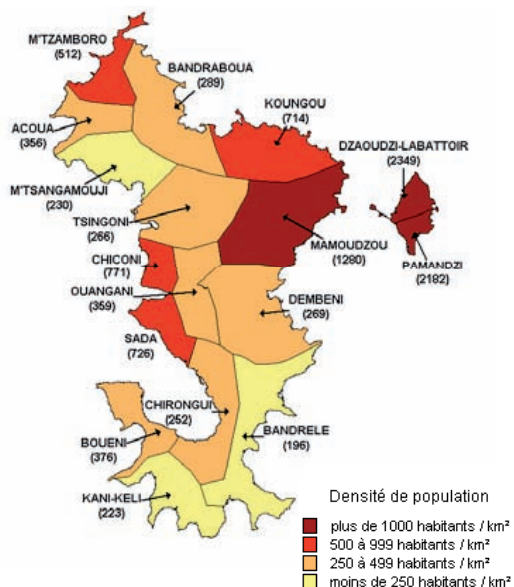
Source : Insee, recensements de la population

A Mayotte, la densité de population a fortement augmenté, passant de 439 habitants par km² en 2002 à 511 en 2007. La densité des communes les plus peuplées continue à s'accroître, et dépasse les 2 000 habitants par km² dans les communes de Petite-Terre (Dzaoudzi et Pamandzi), suivies de Mamoudzou avec 1 280 hab/ km².

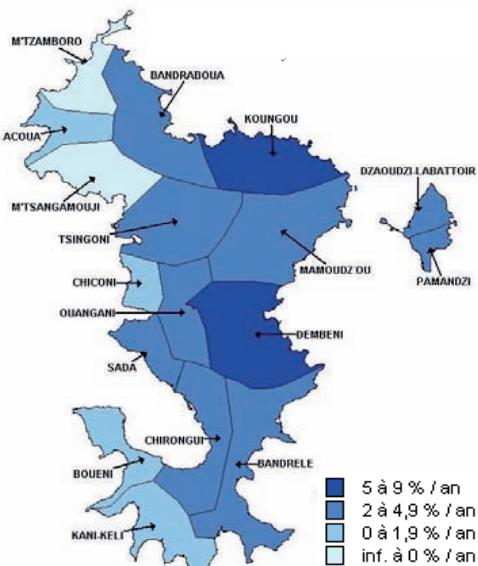
Après l'île Maurice, Mayotte reste l'île la plus densément peuplée du Sud-Ouest de l'Océan Indien ; sa densité est par exemple nettement plus élevée que celle des Comores (318 habitants par km²).

La population de Mayotte est de plus en plus concentrée autour de Mamoudzou, principal pôle urbain de l'île. Cette dernière est la commune la plus peuplée avec un peu plus de 50 000 habitants, même si son rythme de croissance a fortement ralenti (+ 3,1 % de croissance annuelle depuis 2002 en moyenne, contre + 6,8 % sur la période 1997-2002). La population des communes adjacentes a ainsi connu une forte croissance ces dix dernières années (+ 5,2 % de croissance annuelle moyenne à Koungou et + 5,3 % à Dembeni). L'attractivité de Mamoudzou touche à présent aussi des communes plus éloignées : Bandrele et, dans une moindre mesure, Bandraboua. Dans le même temps, la croissance démographique des communes les plus éloignées de Mamoudzou a ralenti. Deux communes (Mtzamboro et M'Tsangamouji) ont même perdu de la population entre les recensements de 2002 et 2007.

Densité de population des communes (hab/km²)



Evolution de la population : Taux annuel moyen entre 2002 et 2007



Sources :

- Insee - recensements de la population

Evolution de la population de Mayotte par commune

COMMUNES	Population sans double compte			Taux de variation annuel moyen (en %)		Densité 07 (hab. / km ²)
	1997	2002	2007	97- 02	02 - 07	
01 - Acoua	4 447	4 605	4 622	0,7	0,1	356
02 - Bandraboua	6 400	7 501	9 013	3,2	3,7	289
03 - Bandrele	4 942	5 537	6 838	2,3	4,3	196
04 - Bouéni	4 661	5 151	5 296	2	0,6	376
05 - Chiconi	6 050	6 167	6 412	0,4	0,8	771
06 - Chirongui	5 152	5 696	6 605	2	3	252
07 - Dembeni	5 544	7 825	10 141	7,1	5,3	269
08 - Dzaoudzi	10 796	12 308	15 339	2,7	4,5	2 349
09 - Kani Kéli	4 156	4 336	4 527	0,9	0,9	223
10 - Koungou	10 160	15 383	19 831	8,6	5,2	714
11 - Mamoudzou	32 774	45 485	53 022	6,8	3,1	1 280
12 - Mtzamboro	6 333	7 068	6 917	2,2	-0,4	512
13 - M'Tsangamouji	5 092	5 382	5 028	1,1	-1,4	230
14 - Ouangani	4 836	5 569	6 577	2,9	3,4	359
15 - Pamandzi	7 057	7 510	9 077	1,3	3,9	2 182
16 - Sada	7 436	6 963	8 007	-1,3	2,8	726
17 - Tsingoni	5 532	7 779	9 200	7,1	3,4	266
Collectivité	131 368	160 265	186 452	4,1	3,1	511

Source : Insee, recensements de la population

La part de la population de nationalité étrangère continue d'augmenter, atteignant 40,7 % de la population au recensement de juillet 2007, alors qu'elle s'élevait à 34,5 % en 2002. La nationalité comorienne arrive très largement en tête. Près d'un tiers (23 000 personnes) des 75 000 étrangers recensés à Mayotte en 2007 y sont nés. Ces personnes, bien que nées sur le territoire de Mayotte, sont de nationalité étrangère parce que leurs deux parents sont immigrés. Pour la plupart, elles sont âgées de moins de 16 ans. Les modalités d'accès à la nationalité française leur permettront de l'acquérir à 13 ou 16 ans, sous réserve de satisfaire aux conditions réglementaires en vigueur.

La répartition de la population selon le lieu de naissance n'a que très peu évolué entre 2002 et 2007. La part des personnes nées à Mayotte a diminué, passant de 64,7 % en 2002 à 63,5 % en 2007. Même si la part de la population née dans un autre territoire français augmente, elle reste inférieure à 5 %. Enfin, les personnes nées aux Comores représentent 28,3 % de la population résidente, en augmentation de 0,2 point, soit 7 800 personnes supplémentaires depuis le recensement de 2002. La proximité géographique de l'archipel et les liens historiques et culturels qui relient Mayotte aux Comores sont à l'origine de la forte présence des Comoriens sur l'île. Ces derniers sont à la recherche de meilleures conditions économiques, sociales et sanitaires.

Près de 15 500 personnes recensées à Mayotte en 2007 n'y résidaient pas en 2002. Leur profil dépend fortement de leur origine, selon qu'il s'agit de natifs de Mayotte de retour sur le territoire, de métropolitains s'installant, ou d'immigrés, leur situation professionnelle et leurs conditions de logement sont différentes.

DÉFINITIONS :

Un **immigré** est un résident né étranger à l'étranger. Sur 76 000 étrangers recensés à Mayotte, 23 500 y sont nés et ne sont donc pas comptés comme immigrés. Aux 52 500 restants, il convient d'ajouter 3 500 immigrés ayant acquis la nationalité française. Mayotte compte donc un total de 56 000 immigrés.

Pour en savoir plus :

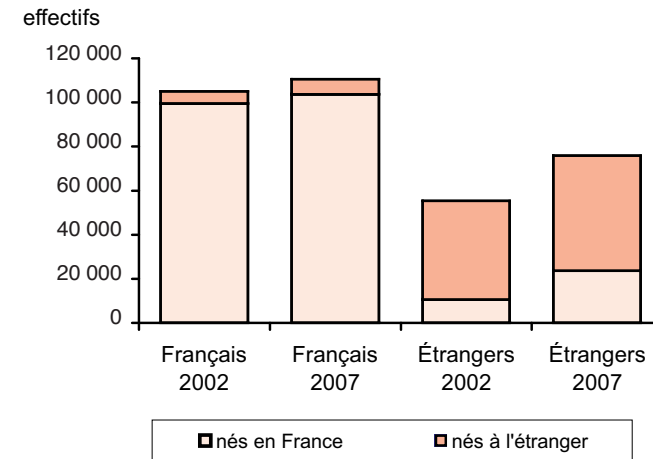
- Insee Mayotte Info n°39, avril 2009 - « La croissance démographique reste dynamique ».

Population de Mayotte selon la nationalité

	2002		2007		évolution annuelle moyenne (%)
	nombre	en %	nombre	en %	
Française	105 001	65,5	110 579	59,3	1,1
Comorienne	52 851	33,0	72 039	38,7	6,3
Malgache	2 267	1,4	3 168	1,7	6,8
Autre	182	0,1	601	0,3	27,0
Total	160 301		186 387		3,1

Source : Insee, recensements de la population

Population selon la nationalité et le lieu de naissance



Source : Insee, recensements de la population

En 2007, à Mayotte, 7 660 naissances ont été enregistrées, soit 170 de plus qu'en 2006. Le nombre de naissances était resté stable entre 2005 et 2006. Chaque année, les garçons sont plus nombreux que les filles à la naissance (53 % des naissances en 2007).

Le taux de natalité à Mayotte reste toujours très élevé, supérieur à 40 ‰. Il est nettement au-dessus de celui constaté en France métropolitaine ou à La Réunion (respectivement 12,7 ‰ et 18,7 ‰ en 2007). Cependant, le niveau de fécondité diminue régulièrement. En 2007, l'indice synthétique de fécondité (soit le nombre moyen d'enfants par femme) est estimé à 5,0, en baisse de 0,4 point par rapport à 2005, mais toujours très supérieur au niveau national (deux enfants par femme).

À tous les âges, les taux de fécondité observés à Mayotte en 2007 sont très élevés et se situent largement au-dessus des moyennes nationales. Il atteint son maximum pour les femmes âgées de 20 à 24 ans. La fécondité reste donc précoce à Mayotte. En 2007, l'âge moyen de la mère à la maternité est de 27,3 ans, contre 26,3 ans en 2004. Il est de 28,4 ans à La Réunion et de 29,7 ans en métropole.

Malgré la baisse de la fécondité, la natalité va plafonner à un niveau élevé ces prochaines années, la proportion de jeunes filles arrivant à l'âge fécond continuant de croître.

En 2007, plus de 70 % des femmes ayant accouché à Mayotte sont nées à l'étranger. Le comportement en matière de fécondité de ces femmes nées à l'étranger est sensiblement différent de celui des résidentes nées en France (à Mayotte, ou ailleurs sur le territoire français) : leur indice synthétique de fécondité est presque deux fois plus élevé (6,4 enfants par femme, contre 3,4 pour les résidentes nées en France).

DÉFINITIONS :

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.

Taux de fécondité : rapport du nombre de naissances au cours d'une période à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de 15 à 49 ans.

Indice Synthétique de Fécondité : somme de l'ensemble des taux de fécondité par âge pour une année donnée. Il indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux de fécondité par âge identiques à ceux observés l'année considérée.

Sources :

- Insee - état civil (structure par âge et lieu de naissance des mères).
- Centre Hospitalier de Mayotte (nombre de naissances).

Nombre annuel de naissances domiciliées et taux de natalité

Année	Mayotte		La Réunion		Métropole	
	Naissances	Taux de natalité (‰)	Naissances	Taux de natalité (‰)	Naissances	Taux de natalité (‰)
2005	7 489	42,3	14 610	18,7	772 841	12,7
2006	7 486	41,2	14 495	18,4	795 314	13,0
2007	7 658	41,2	14 808	18,7	783 500	12,7

Sources : Insee - recensements de la population ; état civil ; Centre Hospitalier de Mayotte

Taux de fécondité par tranche d'âge et origine de la mère

Tranches d'âges	2005	2006	2007	dt mères nées en France	dt mères nées à l'étranger
15-19 ans	56	78	98	43	200
20-24 ans	213	232	248	133	281
25-29 ans	249	228	235	196	273
30-34 ans	243	225	210	151	232
35-39 ans	196	170	138	109	171
40-44 ans	97	76	65	49	110
45-49 ans	28	18	11	7	14
Indice Synthétique de Fécondité	5,4	5,1	5,0	3,4	6,4

Sources : Insee - recensements de la population ; état civil

En 2007, le nombre de décès enregistrés à Mayotte s'élève à 587. Chaque année, ce nombre augmente légèrement, en raison du vieillissement progressif de la population.

Le taux de mortalité de la population mahoraise est de 3,1 ‰, soit un taux très inférieur à celui de La Réunion (5,1 ‰ en 2007) et de la France métropolitaine (8,3 ‰ en 2007). Ce résultat s'explique par la jeunesse de la population, puisque 70 % des Mahorais sont âgés de moins de 30 ans et que la mortalité reste faible jusqu'à cet âge.

Pour l'année 2006, l'exploitation des données de l'état civil donne globalement une espérance de vie de l'ordre de 73 ans. La qualité de la source ne permet pas d'appréhender précisément l'écart entre l'espérance de vie des femmes et celle des hommes. L'espérance de vie augmente progressivement pour les hommes, mais stagne pour les femmes. À La Réunion, l'écart en terme d'espérance de vie est de 7,7 ans entre les Réunionnaises et les Réunionnais (80,9 ans et 73,2 ans d'espérance de vie respectives). Les Mahorais vivent donc en moyenne autant que leurs homologues réunionnais, bien que les pratiques à risque (alcool, tabagisme, conduite à risque) soient moins prégnantes à Mayotte. Les Mahoraises ont quant à elles une espérance de vie sensiblement inférieure à celle des Réunionnaises. La fécondité importante des résidentes Mahoraises a un impact négatif sur leur longévité.

Chaque année une centaine d'enfants décèdent avant d'atteindre leur premier anniversaire. Le taux de mortalité infantile se situe aux alentours de 13,5 ‰, un niveau toujours très supérieur à celui observé à La Réunion ou en France métropolitaine (6,1 ‰ et 3,6 ‰ respectivement).

DÉFINITIONS

Taux de mortalité : rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année) et la population correspondante en milieu de période. Il dépend des conditions de santé et de la structure par âge de la population.

Taux de mortalité infantile : proportion d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an. Ce taux est calculé pour 1000 naissances vivantes.

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Sources :

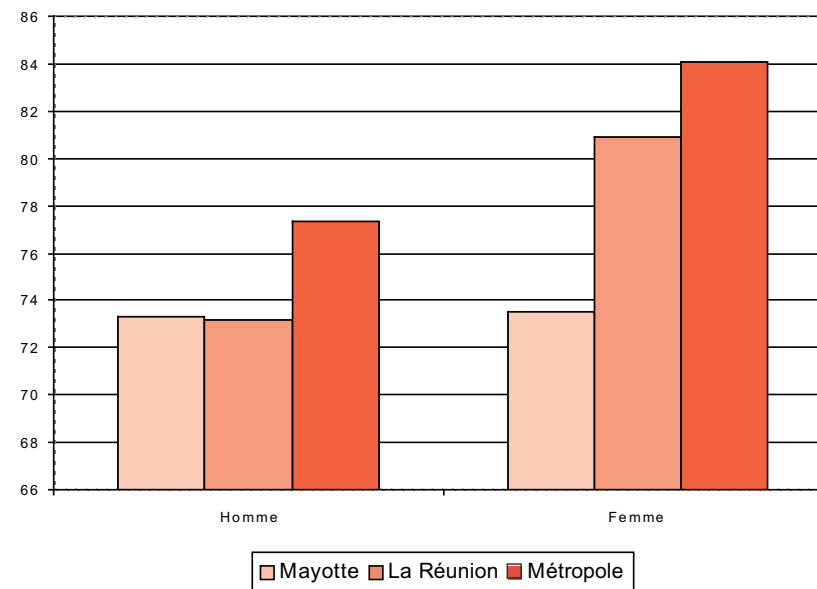
- Insee - recensements de la population ; estimations de population.
- État civil de Mayotte.

Nombre annuel des décès domiciliés et taux de mortalité

Année	Mayotte			La Réunion		Métropole		
	Décès	dont homme	dont femme	Taux de mortalité ‰	Décès	Taux de mortalité ‰	Décès	Taux de mortalité ‰
2005	596	296	300	3,6	4 255	5,5	525 680	8,7
2006	619	316	303	3,4	4 323	5,5	535 670	8,7
2007	587	310	277	3,1	3 974	5,1	519 098	8,4

Sources : Insee - recensements de la population ; état civil

Espérance de vie en 2006 à Mayotte, à la Réunion et en Métropole



Sources : Insee - recensements de la population ; état civil

Le nombre de ménages croît rapidement à Mayotte. Depuis 2002, il a augmenté de 24 %. Cette augmentation ne s'explique pas uniquement par la croissance démographique (+ 16 %), mais également par la taille des ménages de plus en plus petits. Le nombre moyen de personnes par ménage a diminué (4,1 en 2007 contre 4,3 en 2002), d'abord en lien avec la baisse de la natalité, mais aussi en raison de la décohésion des ménages.

La proportion de familles monoparentales progresse et atteint 15 % en 2007. Très souvent, la personne de référence est une femme. Les personnes qui vivent seules constituent également une part de plus en plus importante des ménages mahorais : elles représentent 13 % des ménages en 2007, soit 6 000 ménages, contre 3 800 en 2002.

En raison de l'allongement de la durée de vie, le nombre de ménages dont la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus continue d'augmenter ; ceux-ci représentent désormais près de 11 % de l'ensemble des ménages.

Plus de 80 % des Mahorais vivent dans une famille, et 60 % des plus de 15 ans vivent en couple, un taux en très légère baisse par rapport à 2002. En 2007, les couples dont les conjoints sont de nationalité différente représentent 24 % de l'ensemble des couples ; les trois quarts d'entre eux sont constitués d'un homme de nationalité française et d'une femme de nationalité étrangère.

DÉFINITIONS :

Ménage : ensemble de personnes habitant dans le même logement, qu'elles aient ou non un lien de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Un ménage est dit **complexe** lorsqu'il compte plus d'une famille, ou plusieurs personnes isolées.

Famille : partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple (marié ou non) avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une famille monoparentale. Les enfants d'une famille doivent être célibataires, et eux-mêmes sans enfants.

Personne de référence du ménage : une personne de référence est désignée pour chaque ménage. Il s'agit de l'homme du couple quand la famille principale est un couple, du parent dans une famille monoparentale, ou de la personne qui vit seule. Dans le cas d'un ménage comprenant plusieurs familles ou des personnes sans liens familiaux directs, la personne de référence est par convention, la personne active la plus âgée.

Pour en savoir plus :

- Insee - Recensements de la population
- Insee Mayotte Info n°39 - avril 2009 - « La croissance démographique reste dynamique »
- Insee Mayotte Info n°41 - avril 2009 - « De petits logements pour de grands ménages »

Evolution du nombre de ménages

	1985	1991	1997	2002	2007	Réunion 2006	Métropole 2006
Nombre de ménages	13 142	19 227	28 388	36 892	45 738	261 294	26 069 681
Personne de référence							
% d'hommes	74,7	77,9	77,8	79,5	76,2	70,4	72,2
% de femmes	25,3	22,1	22,2	20,5	23,8	29,6	27,8
Nombre moyen de personnes par ménage	5,1	4,9	4,6	4,3	4,1	3,0	2,4

Source : Insee - recensements de la population

Evolution des ménages selon le type

Composition des ménages	Ménages 2002		Ménages 2007	
	Nombre	en %	Nombre	en %
Famille principale couple	20 632	55,9	25 453	55,7
<i>Sans enfant</i>	4 098	11,1	4 524	9,9
<i>Avec enfant</i>	16 534	44,8	20 929	45,8
Famille principale monoparentale	3 534	9,6	6 736	14,7
<i>Personne de référence : Femme</i>	3 263	8,8	6 229	13,6
<i> Homme</i>	271	0,7	507	1,1
Personne seule	3 729	10,1	6 064	13,3
Ménage complexe	8 997	24,4	7 485	16,3
Ensemble	36 892		45 738	

Source : Insee - recensements de la population 2002 et 2007

En 2007, la population active mahoraise compte 51 500 personnes. Les taux d'activité restent globalement stables sur les cinq dernières années, en particulier celui des moins de 25 ans, qui avait fortement baissé entre 1997 et 2002. Cette stagnation est due à la stabilisation du taux de scolarisation des jeunes de 15 à 24 ans. Le taux d'activité des femmes reste quant à lui faible à tous les âges, même s'il a légèrement augmenté pour les plus de 40 ans. L'insuffisance de structures d'accueil pour les enfants, qui n'ont souvent école que le matin, et un niveau de formation encore insuffisant, explique la part élevée de femmes qui se déclarent « femmes au foyer ».

Entre 2002 et 2007, 6 400 emplois ont été créés à Mayotte. Ce rythme, bien que soutenu, n'a pas permis d'absorber entièrement une population active qui a augmenté de 7 000 personnes sur la même période. Le rythme de croissance annuel moyen de l'emploi est cependant plus rapide que celui de la population active (respectivement + 3,8 % contre + 2,9 %), ce qui a permis au taux de chômage de baisser. Le taux d'emploi de la population âgée de 15 ans ou plus s'établit à 36,5 % en 2007, soit 2,5 points de plus qu'en 2002. Bien que le taux d'emploi des femmes ait fortement augmenté à tous les âges ces dernières années (36 % des femmes de 15 à 64 ans déclarent avoir un emploi, soit 6 points de plus qu'en 2002), l'écart entre hommes et femmes reste très élevé. Par ailleurs les « petits boulots », qui correspondent en général à de la multiactivité représentent 15 % de l'emploi total. Ces « petits boulots » contribuent à renforcer la part de l'emploi à temps partiel, qui concerne 32 % des actifs occupés de Mayotte, contre 17,5 % à La Réunion.

Plus qu'ailleurs, le temps partiel concerne également les hommes, généralement des jeunes de moins de 25 ans, ce qui laisse penser qu'il s'agit davantage de temps partiel subi que de temps partiel choisi.

DÉFINITIONS :

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi population active ayant un emploi) et les chômeurs

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à des classes d'âge particulières : population de 15 ans et plus ; population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans) ; sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

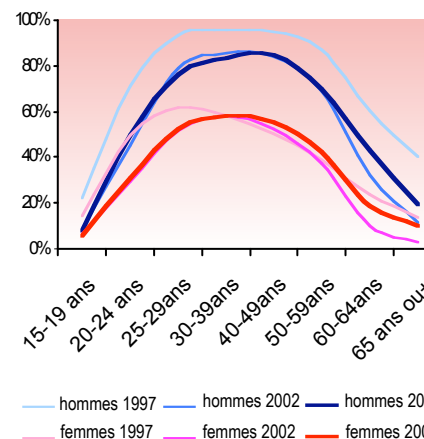
Petits boulots : activité déclarée comme « annexe », mais qui est en réalité la seule activité de la personne interrogée. Ces petits-boulots sont concentrés sur certains secteurs d'activité (construction, agriculture, restauration...) et ne peuvent être facilement reclassés. Par convention, tous ces petits boulots ont été considérés comme des activités à temps partiel.

Evolution de la population active à Mayotte

	1985	1991	1997	2002	2007
Population active	22 330	27783	42 896	44 558	51 524
dont hommes	13 381	19 265	27 321	27 361	30 079
femmes	8 949	8 018	15 575	17 197	21 445
Population active ayant un emploi	20 364	16 793	25 099	31 514	37 910
dont hommes	11 749	13 312	18 200	22 182	24 157
femmes	8 615	3 481	6 899	9 332	13 753

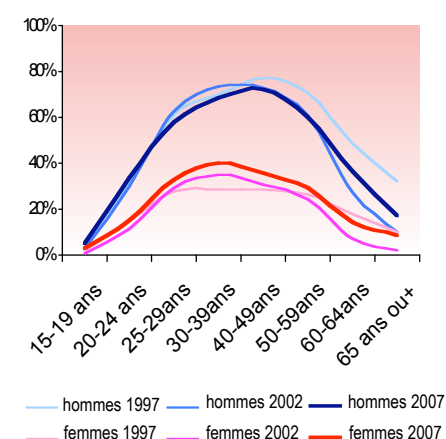
Source : Insee - recensement de la population

Taux d'activité selon le sexe



Source : Insee - recensement de la population

Taux d'emploi selon le sexe



Source : Insee - recensement de la population

Entre 2002 et 2007, 6 400 emplois ont été créés à Mayotte. Même si le secteur public reste le premier employeur de l'île pour l'emploi salarié, le secteur privé est en pleine expansion.

Les secteurs dont la progression a été la plus marquée ces dernières années sont ceux du tertiaire (4 000 emplois créés depuis 2002). L'emploi a particulièrement augmenté dans l'administration publique (+ 1 780 emplois) et dans le secteur « éducation, santé, action sociale » (+ 1 750 emplois). L'emploi dans le commerce a lui aussi bénéficié du dynamisme de la consommation des ménages. L'emploi dans le secteur du BTP a été favorisé par les mesures de défiscalisation et une commande publique structurellement élevée.

La transition d'une société agricole vers une société de services est perceptible depuis une vingtaine d'années et elle se confirme donc, même si l'économie mahoraise est encore dans une phase de transition.

Cette évolution est également visible dans l'augmentation de la proportion de salariés, qui représentent 66 % de la population active occupée en 2007. La part des salariés a plus que doublé depuis le recensement de 1978. Elle reste néanmoins faible au regard des taux observés à La Réunion ou en France métropolitaine (autour de 90 %).

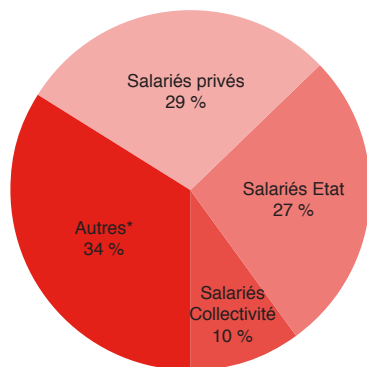
Avec un peu plus de 9 900 personnes, les ouvriers constituent la catégorie socioprofessionnelle la plus nombreuse, suivie des employés qui comptent un effectif de 9 800 personnes. Cette dernière catégorie est particulièrement représentée chez les femmes, puisque 26 % des actives occupées sont employées.

DÉFINITIONS :

Population active occupée : elle comprend les actifs qui occupent un emploi au moment du recensement.

Notion d'activité à Mayotte : L'économie mahoraise repose toujours pour beaucoup sur une activité traditionnelle de subsistance (essentiellement d'agriculture vivrière). Dans ce contexte, la notion d'activité recouvre une réalité souvent complexe, pas toujours bien appréhendée par les personnes recensées. Les variables du recensement concernant la situation des personnes en âge de travailler ont donc fait l'objet d'un important travail de redressement, destiné à rendre les résultats compatibles avec les définitions standards de l'activité et de l'emploi.

Répartition des emplois par type

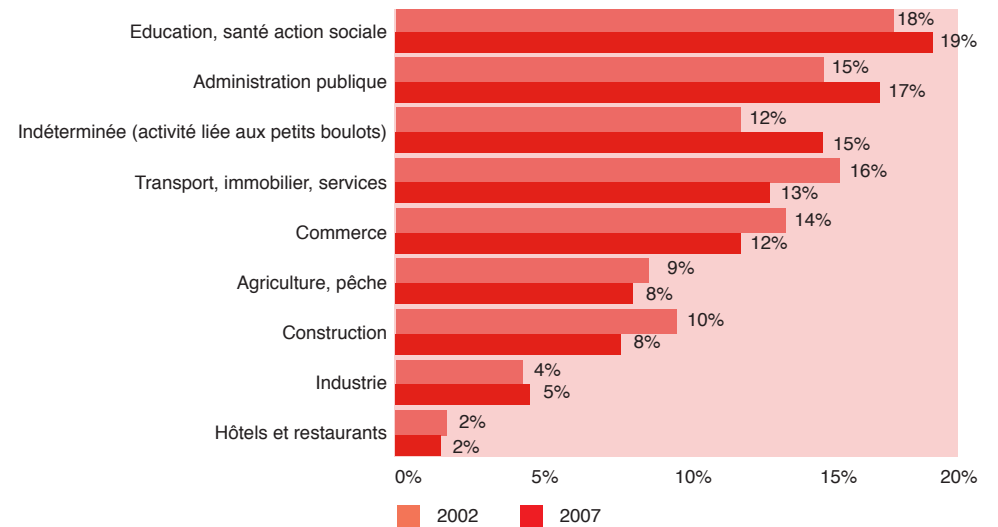


Source : Insee - recensement de la population 2007. * non salariés, apprentis, contrats aidés...

Pour en savoir plus :

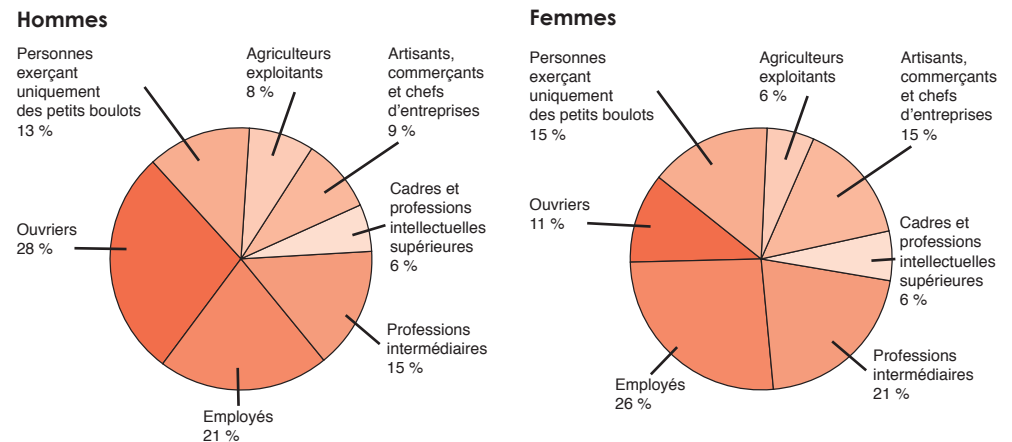
- Insee - Recensements de la population.
- Insee Mayotte Info n°40 - avril 2009 - « La progression de l'emploi permet au chômage de baisser ».

Répartition des emplois par secteur d'activité



Sources : Insee - recensements de la population 2002 et 2007. Lecture : l'administration publique concentre 17 % des emplois en 2007, soit deux points de plus qu'en 2002. 15 % des emplois sont des «petits boulots» sans précision du secteur d'activité

Répartition par sexe et catégorie socioprofessionnelle des actifs ayant un emploi en 2007



Source : Insee - recensement de la population 2007.

La très grande majorité des contrats aidés sont des emplois non marchands. En 2008, les CES, les CDL et les CEC représentent 95 % de ce type de contrats. A travers la satisfaction de besoins d'utilité publique (nettoyage des cours d'eau, des places publiques, etc), ils permettent aux demandeurs d'emploi en difficulté d'accéder à un contrat à durée déterminée à temps partiel.

Dans le secteur marchand, les contrats aidés existants à Mayotte sont le Contrat d'apprentissage (CAP), la Prime pour l'emploi des jeunes (PEJ) et le Contrat de retour à l'emploi (CRE). Ils représentent un peu plus de 2,5 % de l'ensemble des contrats aidés.

Deux dispositifs permettent quant à eux de soutenir financièrement les créateurs d'entreprises à Mayotte : le Projet Initiative Jeune (PIJ), et l'Aide aux Chômeurs Créateurs et Repreneurs d'Entreprises (ACCRE). Les montants octroyés en faveur de la création d'entreprise ont significativement augmenté ces dernières années, passant de 340 000 euros en 2004 à 860 000 euros en 2008, dont 70 % sous forme d'aides directes (ACCRE et PIJ). Les 30 % restants ont contribué au financement de deux structures accompagnant les porteurs de projets : l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE), qui apporte son soutien financier à la création et au développement des très petites entreprises sous forme de microcrédits et la Boutique de Gestion, qui accompagne les porteurs de projets dans leurs démarches.

DÉFINITIONS :

Contrat de retour à l'Emploi (CRE) : l'employeur bénéficie d'exonérations de cotisations patronales, d'une prime à l'embauche et d'une aide à la formation.

Prime pour l'emploi des jeunes (PEJ) : elle a pour but de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 26 ans dans le secteur privé marchand. Elle est versée durant trois années consécutives.

Contrat Emploi Solidarité (CES) : il est destiné à favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficultés dans le cadre d'activités répondant à des besoins collectifs.

Contrat Emploi Consolidé (CEC) : il concerne les titulaires du CES, qui, à l'issue du contrat, rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Prise en charge dégressive du salaire pendant cinq ans.

Chantier de Développement Local (CDL) : dispositif spécifique à Mayotte. Contrat d'un mois et demi utilisé pour assurer des missions de service public.

Projet Initiative Jeune (PIJ création) : créé en 2004, il vise à apporter une aide financière aux jeunes de 18 à 30 ans qui souhaitent créer leur entreprise.

Mesures en faveur de l'emploi : nombre de contrats signés

	2007	2008	Variation 2008/2007
Emploi marchand			
Contrat d'apprentissage (CAP)	97	84	-13%
Contrat de Retour à l'Emploi (CRE)	9	10	11%
Prime pour l'Emploi des Jeunes (PEJ)	42	19	-55%
Emploi non marchand			
Contrat Emploi Solidarité (CES)	2 543	2 608	3%
Contrat Emploi Consolidé (CEC)	263	275	5%
Chantier de Développement Local (CDL)	1 364	1 306	-4%
Soutien et aide à la création d'entreprise			
Aide aux Chômeurs Créateurs et Repreneurs d'Entreprises (ACCRE)	32	41	28%
Projet Initiative Jeune (PIJ)	46	57	24%

Source : DTEFP

Le recensement de 2007 a permis de dénombrier 37 338 actifs occupés (actifs ayant un emploi, et âgés de moins de 65 ans). La répartition géographique des emplois est plus concentrée que la population active occupée autour du bassin d'emploi de Mamoudzou, où se trouvent implantées les principales structures commerciales et de services. Ainsi, le bassin d'emploi de Mamoudzou (Mamoudzou, Koungou et communes de Petite-Terre) rassemble 56 % de l'emploi, pour 52 % de la population en âge de travailler.

Contrairement à la tendance observée durant la période intercensitaire 1997-2002, le taux d'attraction de Mamoudzou est en hausse depuis 2002 : pour 100 résidents actifs ayant un emploi, 160 emplois sont offerts dans la commune en 2007, soit 14 de plus qu'en 2002. Hormis Mamoudzou, aucune commune ne dispose d'assez d'emplois pour occuper l'ensemble des actifs occupés qui y résident.

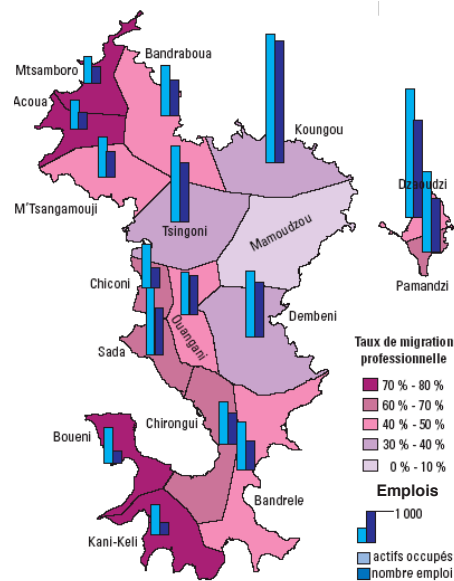
En 2007, 35 % des actifs occupés travaillent dans une autre commune que leur commune de résidence. Les déplacements intercommunaux des actifs pour regagner leur lieu de travail ont augmenté de trois points depuis 2002.

DÉFINITIONS :

Taux d'attraction de l'emploi : rapport exprimé en pourcentage entre les emplois offerts dans la commune et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune.

Taux de migration professionnelle : part des résidents de la commune qui travaillent dans une autre commune de Mayotte.

Déplacements domicile/lieu de travail



Source : Insee, recensement de la population 2007.

Note de lecture : Hormis Mamoudzou (non représenté), aucune commune ne dispose d'assez d'emplois pour occuper l'ensemble des actifs occupés qui y résident. Le taux de migration professionnelle (part des résidents de la commune qui travaillent dans une autre commune de Mayotte) est particulièrement important dans les communes de brousse.

Pour en savoir plus :

- Insee - Recensements de la population.
- Insee Mayotte Info n°40 - avril 2009 - « la progression de l'emploi permet au chômage de baisser ».

Activité par commune (population des 15-64 ans)

Communes	Commune de résidence en 2007				Commune d'emploi en 2007		2002
	Population	Actifs ayant un emploi	Actifs	Taux d'activité	Emplois	Taux d'attraction de l'emploi	Taux d'attraction de l'emploi
Acoua	2 544	763	1 261	49,6	432	56,6	68,8
Bandraboua	4 838	1 354	1 837	38,0	1 037	76,6	86,1
Bandrele	3 834	1 324	2 049	53,4	825	62,3	69,3
Bouéni	3 045	1 027	1 697	55,7	369	35,9	49,5
Chiconi	3 648	1 072	1 745	47,8	590	55,0	68,6
Chirongui	3 785	1 190	1 842	48,7	872	73,3	71,4
Dembeni	5 411	1 812	2 344	43,3	1 496	82,6	86,1
Dzaoudzi	8 649	3 463	4 586	53,0	2 664	76,9	86,4
Kani-Kéli	2 555	832	1 274	49,9	371	44,6	54,5
Koungou	10 356	3 556	4 759	46,0	3 366	94,7	92,2
Mamoudzou	29 857	11 595	15 113	50,6	18 608	160,5	145,5
Mtsamboro	3 794	1 157	1 660	43,8	716	61,9	64,6
M'Tsangamouji	2 869	773	1 309	45,6	428	55,4	72,3
Ouangani	3 521	1 176	1 574	44,7	1 135	96,5	100,0
Pamandzi	5 272	2 242	2 775	52,6	1 527	68,1	70,5
Sada	4 681	1 908	2 366	50,5	1 216	63,7	70,9
Tsingoni	5 132	2 094	2 674	52,1	1 675	80,0	78,8
Hors Mayotte					11		
Total	103 791	37 338	50 865	49,0	37 338		

Source : Insee - recensements de la population.

Le chômage à Mayotte est essentiellement dû à l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi. L'économie locale crée des emplois auxquels ne peut prétendre une grande partie de la population, faute de qualification et d'expérience professionnelle suffisante.

Le taux de chômage au sens du recensement a connu une forte baisse sur la période récente, passant de 29 % en 2002 à 26 % en 2007. Le développement économique rapide de Mayotte a largement contribué à cette baisse du chômage. Le taux de chômage des femmes a particulièrement diminué entre 2002 et 2007, surtout pour les moins de 25 ans. Les non-diplômés restent particulièrement touchés par le chômage, dont le taux s'établit à 33 % de la population concernée. Ce taux se retrouve chez les étrangers (34 %), qui sont nombreux à ne pas avoir de diplôme. Le taux de chômage des diplômés est quant à lui en augmentation depuis 2002, et ce à tous les niveaux de diplôme. Le nombre de jeunes diplômés a en effet augmenté nettement plus vite ces cinq dernières années que le nombre d'emplois qui leur correspondent.

Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » révèle que le sexe, l'âge, le niveau de diplôme ainsi que la nationalité sont les principaux facteurs explicatifs de la situation de chômage. Les femmes ont ainsi, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité plus importante d'être au chômage que les hommes. De même, les plus jeunes sont plus exposés que leurs aînés. Le diplôme reste une protection contre le chômage. Enfin, la nationalité est un facteur déterminant quant au risque d'être au chômage.

Le bassin d'emploi de Mamoudzou (Mamoudzou, Dzaoudzi, Pamandzi et Koungou) concentre 56 % de l'emploi, pour 52 % de la population en âge de travailler (15 - 64 ans).

Le taux de chômage diminue dans cette zone, passant de 27 % en 2002 à 23 % en 2007. L'évolution du taux de chômage confirme en revanche les difficultés d'accès à l'emploi éprouvées par les habitants des communes les plus éloignées du Pôle économique de Mamoudzou. Les communes de Kani-Keli, Bouéni et Mtsamboro voient ainsi leur taux de chômage augmenter depuis 2002, de respectivement + 6 points, + 5 points et + 4 points. Les communes de M'Tsangamouji et de Tsingoni font, à l'opposé, partie des communes dont le taux de chômage a le plus baissé ces cinq dernières années. Les communes où le taux de chômage est le plus faible sont celles de Petite Terre (24 % pour Dzaoudzi et 19 % pour Pamandzi), ainsi que Dembeni, Tsingoni et Sada (respectivement, 22 %, 22 % et 19 %).

DÉFINITIONS :

Chômeur : est considéré comme chômeur, au sens du recensement de Mayotte, toute personne se déclarant sans emploi, en recherche effective de travail, et immédiatement disponible.

Taux de chômage : rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage).

Pour en savoir plus :

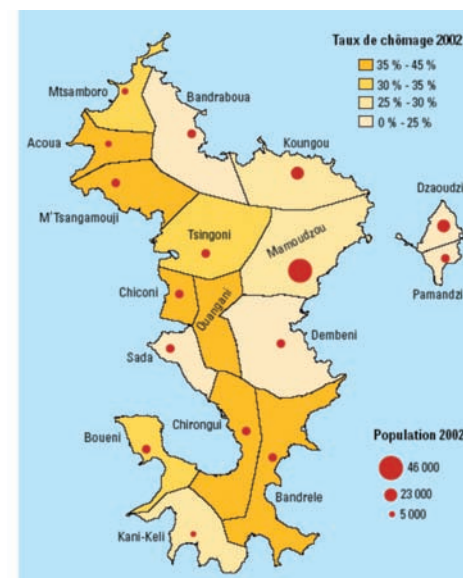
- Insee Mayotte Info n°40 - avril 2009 - « la progression de l'emploi permet au chômage de baisser ».

Evolution des taux de chômage

	2002	2007
Taux de chômage global	29,3%	26,4%
des hommes	18,9%	19,7%
des femmes	45,7%	35,9%
des 15-25 ans	52,8%	41,5%
des 50-60 ans	20,0%	19,9%
des étrangers	37,8%	33,9%
des français	24,0%	21,7%
<i>dont nés à Mayotte</i>	28,2%	26,0%
<i>dont nés en métropole</i>	4,5%	4,4%
Taux de chômage selon le diplôme		
Aucun diplôme	34,3%	32,6%
CEP	23,1%	24,3%
BEPC, brevet	15,4%	23,3%
CAP, BEP	13,2%	20,1%
Bac	8,9%	14,2%
Diplôme universitaire	4,4%	4,6%

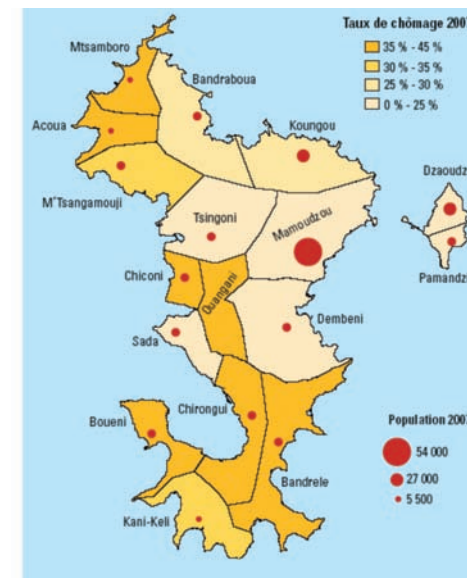
Source : Insee - recensements de la population

Taux de chômage et population 2002



Source : Insee - recensements de la population

Taux de chômage et population 2007



Source : Insee - recensements de la population

Depuis l'installation de son antenne à Mayotte fin 2005, l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), qui est devenue aujourd'hui « Pôle emploi » suite à sa fusion avec les Assedic, est en charge du suivi des demandeurs d'emploi. En 2008, Pôle Emploi a procédé à une refonte complète de sa base, radiant de nombreux inscrits qui n'avaient plus lieu de l'être. Un pointage trimestriel a été mis en place début 2009. En juillet 2009, seuls 5 200 demandeurs d'emploi étaient encore inscrits, alors qu'ils étaient 14 500 début 2008. Toutefois, ce chiffre s'accroît rapidement depuis, avec la prise en compte de nouvelles inscriptions, ou la réinscription (en catégorie A) de personnes radiées candidates à un Contrat Emploi Solidarité (CES).

Les incitations financières pour s'inscrire à Pôle emploi sont encore faibles dans la mesure où l'indemnisation du chômage reste très peu développée à Mayotte. Le chiffre des demandeurs d'emploi est donc un indicateur peu pertinent pour estimer le chômage.

De plus, certains demandeurs d'emploi inscrits ne sont en réalité pas au chômage, du fait d'un recours encore répandu au travail informel, et ce malgré l'intensification des actions menées ces dernières années pour le limiter.

Alors qu'un peu moins de 1 000 offres d'emplois étaient proposées par les employeurs en 2005, Pôle emploi en a enregistré près de 3 800 en 2008, dont 90 % ont pu être satisfaites. Quasiment une offre sur deux enregistrées en 2008 concerne les administrations publiques.

DÉFINITIONS

Il existe cinq catégories de **demandeurs d'emploi** :

la catégorie A regroupe les demandeurs d'emploi sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, (anciennes catégories 1,2,3 hors activité réduite) ;

la catégorie B regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte - 78 heures ou moins au cours du mois (anciennes catégories 1,2,3 ayant une activité réduite) ;

la catégorie C regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue - plus de 78 heures au cours du mois (anciennes catégories 6,7,8) ;

la catégorie D regroupe les demandeurs d'emploi sans emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie... (ancienne catégorie 4) ;

la catégorie E regroupe les demandeurs d'emploi en emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés - ancienne catégorie 5).

Pour en savoir plus :

- DTEFP de Mayotte ; Pôle emploi

Les offres d'emploi

	2 006	2 007	2 008
Total des offres, dont	3 085	3 559	3 821
Agriculture, pêche, aquaculture	1%	2%	2%
Industries	9%	9%	8%
Construction	10%	21%	15%
Commerce	9%	8%	6%
Services	37%	25%	20%
Administrations publiques	34%	35%	49%
Offres satisfaites	82%	89%	88%

Source : Pôle emploi

Nombre de demandeurs d'emploi par année

Années	Nombre de demandeurs d'emploi	Dont catégorie A
2005	12 920	...
2006	11 397	...
2007	13 946	...
2008 (février)	14 524	...
2009 (avril)	5 857	91%
2009 (juin)	7 696	94%
2009 (septembre)	9 545	96%

Source : Pôle emploi

Poursuivant le processus de rattrapage dans lequel il est engagé depuis plusieurs années, le SMIG mensuel brut mahorais a dépassé le 1er juillet 2009 le seuil symbolique des 1 000 euros. Conformément au schéma de convergence en vigueur, le SMIG net représente depuis cette date 80 % du SMIC net national et atteindra 85 % du SMIC au 1er juillet 2010.

Le SMIG mensuel brut a augmenté de 8,0 % par rapport au 1er juillet 2008. Sur la même période, l'Indice des Prix à la Consommation a augmenté de 2,9 %. L'augmentation du pouvoir d'achat du SMIG sur un an est donc de 5,1 %. Au cours des trois dernières années, le SMIG a augmenté 3 fois plus vite que les prix (12,4 % de taux de croissance annuel moyen du SMIG, contre 3,9 % pour l'indice des prix).

Evolution du pouvoir d'achat

Lorsque les statisticiens utilisent le terme « pouvoir d'achat », ils parlent de pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages tel qu'il est défini par la comptabilité nationale.

A Mayotte, en l'absence d'une estimation régulière du RDB, seule l'évolution du pouvoir d'achat du SMIG peut être calculée.

Mesurer l'évolution du pouvoir d'achat du Smig, c'est mesurer son évolution hors inflation. Le pouvoir d'achat du Smig évolue positivement si le Smig enregistre une hausse supérieure à celle des prix. A l'inverse, il diminue si les prix évoluent plus fortement que le Smig. L'indice des prix ne mesure donc pas directement le pouvoir d'achat, mais il sert à son calcul.

LECTURE DU GRAPHIQUE :

Entre janvier 2004 et juillet 2009, le Smig a augmenté de près de 88 %. Dans le même temps, les prix n'ont augmenté en moyenne que de 15 %. Les décrochements successifs entre les deux courbes sont le reflet des gains en pouvoir d'achat pour les personnes payées au Smig.

DÉFINITIONS :

SMIG : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (Mayotte) ;

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (France métropolitaine et départements d'Outre-mer) ;

Le revenu disponible brut des ménages (ou RDB) comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations, diminués des impôts et des cotisations versées. Il représente donc la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne.

Pour en savoir plus :

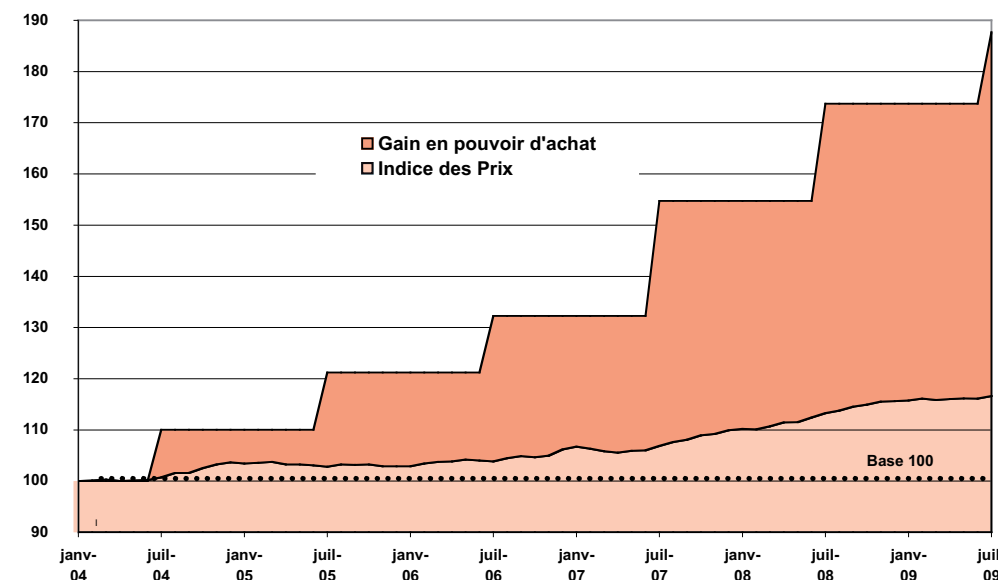
- Insee Mayotte Info n°42, Indice des prix à la consommation.

Evolution du pouvoir d'achat du Smig mahorais

	SMIG mensuel brut		Indice des prix* (IPC)		Variation du pouvoir d'achat du SMIG
	au 1 ^{er} juillet	variation	au 30 juin	variation	
2003	534,04 €	10,9%	94,9	1,6%	9,3%
2004	587,70 €	10,0%	94,4	-0,6%	10,6%
2005	647,27 €	10,1%	96,3	2,0%	8,1%
2006	706,42 €	9,1%	97,3	1,0%	8,1%
2007	826,41 €	17,0%	100,1	2,9%	14,1%
2008	927,81 €	12,3%	106,1	6,0%	6,3%
2009	1 002,17 €	8,0%	109,2	2,9%	5,1%

* base 100 en déc. 2006.
Sources : Insee - Préfecture de Mayotte.

Evolution comparée des prix et du Smig mahorais



Sources : Insee - IPC, base 100 en décembre 2003 ; Préfecture de Mayotte.

En une décennie, le niveau de vie des individus a presque doublé (+ 87 % en euros constants) et atteint 3 750 euros annuels en 2005. Le niveau de vie des 10 % des individus les plus aisés est 10 fois plus élevé que celui des 10 % les plus modestes. En 2005, une personne sur dix possède un niveau de vie inférieur à 850 euros par an. A l'opposé, une personne sur dix a un niveau de vie supérieur à 8 150 euros par an. L'écart entre les revenus des individus les plus aisés et celui des plus modestes est cependant en diminution, puisque le rapport interdécile est passé de 12,6 en 1995 à 9,7 en 2005. En 2006, le rapport interdécile est de 5,0 à La Réunion, et de 3,6 en métropole en 2005.

Plus d'un quart de la population de Mayotte vit sous le seuil relatif de pauvreté (défini à 60 % de la valeur du niveau de vie médian, soit 1 450 euros en 2005). Les disparités de niveaux de vie selon la nationalité ou l'origine des personnes sont très marquées. Ainsi, en 2005, le niveau de vie moyen des étrangers est de 2 480 euros, un niveau quasiment deux fois plus faible que celui des résidents de nationalité française (4 280 euros). Parmi ces derniers, le niveau de vie annuel moyen des originaires de Mayotte s'élève à 3 315 euros, soit cinq fois moins que celui des non originaires.

En 2005, le revenu annuel moyen d'un ménage mahorais atteignait 9 350 euros. Il augmente moins vite que le niveau de vie en raison de la diminution de la taille des ménages, qui est passée de 4,9 personnes par ménage en 1995 à 4,2 en 2005. Entre 1995 et 2005, les revenus des ménages ont augmenté de 74 % hors inflation, une progression sensiblement supérieure à celle du SMIG moyen (+ 50 % sur la même période). Plus d'un ménage sur deux (58 %) dispose de revenus inférieurs au SMIG annuel local.

C'est chez les ménages les plus modestes que la part des revenus provenant des prestations sociales est la plus importante (31 %). Il en est de même pour les revenus provenant de l'entraide (15 %). Les revenus d'activité (52 % du total) sont constitués pour près de la moitié (45 %) de revenus de petits boulots. A l'inverse, l'essentiel des ressources des individus les plus aisés proviennent de l'activité. Les prestations sociales, les retraites et les autres revenus représentent chacun 2 % des ressources de ces ménages.

DÉFINITIONS :

Le **revenu** d'un ménage comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales

Au sein du ménage, chaque individu compte pour une **unité de consommation** (uc), différente selon l'âge. On attribue par convention 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans. Le **niveau de vie** de chaque individu est alors calculé en divisant le revenu du ménage auquel il appartient par le nombre d'unités de consommations du ménage. Ce revenu par équivalent adulte permet de prendre en compte la taille et la composition du ménage.

Pour en savoir plus :

- Insee Mayotte Info n°28 - « le revenu des habitants de Mayotte en 2005 ».
- Mayotte Résultat n°8 - « l'enquête Budget des Familles en 2005 ».

Evolution du niveau de vie des individus entre 1995 et 2005

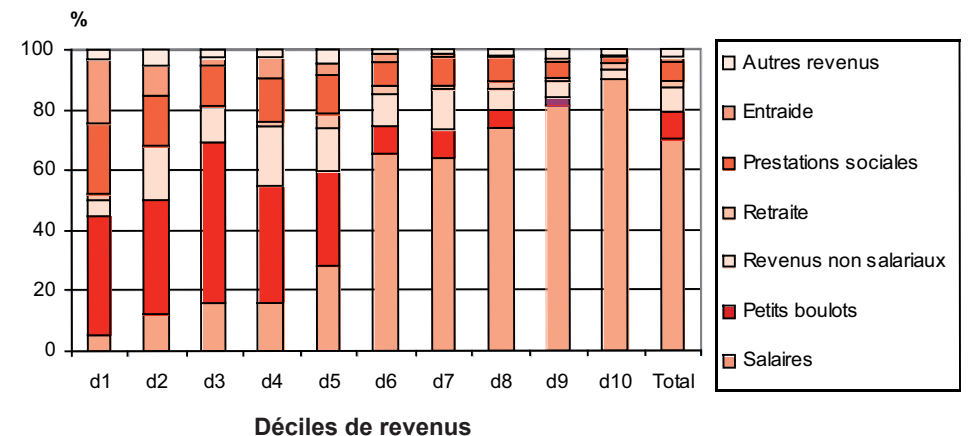
en euros constants 2005, par an.

limite des déciles	1995	2005	évolution
d1	285	838	194,0%
d2	603	1 179	95,6%
d3	848	1 553	83,1%
d4	1 131	1 992	76,1%
niveau de vie médian	1 419	2 417	70,4%
d6	1 719	2 903	68,9%
d7	2 106	3 600	70,9%
d8	2 636	4 731	79,5%
d9	3 597	8 142	126,4%
niveau de vie moyen	1 989	3 728	87,4%
rapport d9/d1	12,6	9,7	-2,9 points
seuil de pauvreté à 60 %	851	1450	70,4%
taux de pauvreté à 60 %	30,9%	27,6%	-3,3 points

Sources : collectivité départementale / Insee - Enquêtes budget de famille 1995 et 2005

Composition des ressources des ménages selon le niveau de revenu

Dans les familles pauvres, 45 % des ressources proviennent de l'entraide et des prestations sociales.



Source : CDM / Insee - Enquête budget de famille 2005

A Mayotte, quatre organismes publics versent des prestations sociales aux ménages.

Les montants versés par la **Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte (CSSM)** sont les plus importants : plus de 45 millions d'euros en 2008 au titre de l'assurance maladie et maternité, montant en hausse de 37 % sur un an. Les prestations versées pour la retraite (comprenant l'Allocation Spéciale pour Personnes Agées, les pensions de retraite, de réversion, de veuvage et l'Allocation aux vieux travailleurs salariés) s'élèvent à plus de 12,6 millions d'euros. Enfin, plus de 740 000 euros ont été attribués aux accidentés du travail.

La **Caisse d'Allocations Familiales (CAF)** de Mayotte a versé en 2008 plus de 30 millions d'euros de prestations, dont 20 millions au titre des allocations familiales (pour près de 15 000 familles bénéficiaires). La CAF prend aussi en charge quatre aides distinctes en plus des allocations Familiales :

- L'Allocation de Rentrée Scolaire est versée, en une seule fois, sur production de l'attestation de scolarité des enfants de 6 à 20 ans. Au total, la CAF a versé près de 4,5 millions d'euros au titre de cette allocation en 2008, pour 22 900 enfants bénéficiaires.
- L'Allocation pour Adulte Handicapé (AAH) a bénéficié en 2008 à 300 personnes, pour un montant total de 858 000 euros en 2008.
- L'Allocation Logement est versée au titre de leur résidence principale aux familles bénéficiant d'allocations familiales pour leurs enfants à charge. Cette allocation n'a concerné en 2008 qu'un peu plus de 100 familles pour un peu plus de 337 000 euros au total.

- La Prestation d'Aide à la Restauration Scolaire (PARS) est versée directement aux établissements scolaires depuis septembre 2005. Elle s'est élevée en 2008 à plus de 4 millions d'euros, pour près de 35 000 enfants concernés.

Le troisième organisme, la **Direction de la Solidarité et du Développement Social (DSDS)** du Conseil Général a versé en 2008 à quelques 2 500 familles bénéficiaires un montant total de 5,5 millions d'euros de prestations, en hausse de 30 % par rapport à 2007. L'Allocation Simple Vieillesse (ASV), destinée aux personnes âgées de 56 à 61 ans (soit 1 407 bénéficiaires), constitue le poste de dépenses le plus important (65 % du total). La DSDS a également en charge les rémunérations versées aux familles d'accueil, des allocations pour Enfant Handicapé, etc.

Enfin, la **Caisse d'Assurance Chômage de Mayotte (CACM)** est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2006. En 2008, un peu plus d'une centaine de chômeurs ont été indemnisés, contre une cinquantaine en 2007 (les droits à l'assurance chômage ne sont ouverts qu'aux licenciés d'un contrat à durée indéterminée et/ou aux licenciés économiques). Le montant total versé par la CACM en 2008 au titre de l'assurance chômage s'élève à plus de 261 000 euros.

Sources :

- Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte
- Caisse d'Allocation Familiale
- Collectivité Départementale
- Direction de la solidarité et du Développement Social
- Caisse d'Assurance Chômage de Mayotte

Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte (CSSM)

Prestations sociales versées (k€)	2007	2008
Assurance Maladie Maternité	32 898	45 018
Retraite	13 061	12 644
Accident du travail	627	740
Total	46 586	58 402

Caisse d'allocations familiales (CAF)

Prestations sociales versées (k€)	2007	2008
Allocations familiales	20 533	20 261
Allocation rentrée scolaire	3 601	4 445
Allocation pour adultes handicapés	776	857
Allocation logement	254	337
Prestation d'aide à la restauration scolaire	1 382	4 329
Total	26 546	30 230

Direction de la Solidarité et du Développement Social (DSDS)

Prestations sociales versées (k€)	2007	2008
Allocation Simple Vieillesse (ASV)	2 598	3 616
Tierce Personne Allocation Spéciale pour Personne âgée (TP/ASPA)	153	208
Tierce Personne Allocation Adulte Handicapé (TP/AAH)	102	111
Tierce Personne Allocation Enfant Handicapé (TP/AEH)	264	236
Allocation enfant handicapé	370	334
Secours exceptionnels et frais de transport	37	47
Allocation mensuelle	17	12
Fonds d'Aide Sociale d'Urgence pour le Logement	-	40
Rémunération Famille d'Accueil	626	843
Frais d'optique	9	3
Rapatriement des corps	101	95
Total	4 277	5 546

Les allocations chômage

	2007	2008
Etablissements affiliés	2 150	1 887
Etablissements cotisants	1 811	1 644
Montant des cotisations encaissées (k€)	1 116	1 287
Allocataires admis	51	108
Allocations versées (nombre)	228	500
Montant des allocations versées (k€)	121	261

A Mayotte, l'équipement des ménages en biens durables n'a cessé de s'améliorer au cours des vingt dernières années. Les facteurs de cette croissance sont de plusieurs ordres :

- le développement du commerce, notamment dans le secteur de l'équipement de la maison ;
- l'augmentation régulière du SMIG, dans le cadre du processus de rattrapage du SMIC national, qui a permis d'améliorer nettement le pouvoir d'achat des mahorais, notamment ces dernières années ;
- le recours accru aux crédits à la consommation.

En 2007, 82 % des ménages mahorais possèdent un téléviseur (96 % à La Réunion). Le téléphone portable est également l'un des biens d'équipement les plus prisés ; il a fait une entrée en masse dans les foyers puisque 80 % des ménages possèdent un GSM en 2007. En revanche, la téléphonie fixe est restée faible et diminuée (20 % en 2007, contre 34 % en 2002). Bien que la tradition de laver le linge à la main reste encore ancrée dans le mode de vie mahorais, l'équipement en lave-linge a progressé, atteignant 20 % de taux d'équipement, soit 7 points de plus qu'en 2002. Ce taux reste particulièrement faible comparé à La Réunion et à la France métropolitaine (respectivement 88 % et 91 %).

Un quart des ménages dispose d'au moins une voiture, contre moins de 20 % en 2002, ce qui représente 700 véhicules supplémentaires chaque année, confirmant le plein essor du marché de l'automobile.

L'équipement en climatisation et en connexions Internet reste en revanche encore marginal (respectivement 8 % et 10 % de taux d'équipement en 2007).

Les taux d'équipement des ménages affichent de fortes disparités en fonction des communes. Petite-Terre est, comme en 2002, mieux équipée que le reste du territoire, particulièrement en téléphonie et en climatisation. Il en va de même pour les communes de Bouéni, Sada et Kani-Kéli. Ces communes, éloignées de la zone urbaine de Mamoudzou, sont en moyenne mieux équipées en véhicules et en congélateurs notamment.

DÉFINITIONS :

Ménage : au sens statistique, un ménage est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Pour en savoir plus :

- Insee, Recensements de la population.

Taux d'équipement des ménages par commune

	Ménages	GSM	Réfrigérateur	Congélateur	Lave-linge	Climatiseur	TV	Ordinateur	Internet	Automobile
ACOUA	1 072	72%	49%	57%	12%	2%	81%	12%	4%	19%
BANDRABOUA	2 100	73%	45%	57%	13%	5%	76%	12%	6%	20%
BANDRELE	1 628	72%	56%	54%	17%	5%	78%	16%	8%	24%
BOUENI	1 249	85%	65%	70%	36%	9%	86%	20%	9%	30%
CHICONI	1 464	83%	54%	60%	14%	2%	84%	12%	4%	22%
CHIRONGUI	1 613	81%	57%	61%	18%	4%	81%	18%	8%	25%
DEMBENI	2 331	71%	38%	50%	9%	3%	72%	9%	5%	16%
DZAOUDZI	3 581	87%	70%	55%	27%	10%	90%	19%	13%	22%
KANI-KELI	1 053	83%	61%	71%	21%	7%	89%	15%	7%	30%
KOUNGOU	4 920	74%	51%	50%	16%	9%	82%	14%	9%	22%
MAMOUDZOU	13 548	81%	58%	48%	22%	11%	82%	18%	12%	23%
MTSAMBORO	1 524	80%	61%	57%	21%	3%	81%	16%	6%	22%
MTSANGAMOUI	1 285	73%	48%	60%	10%	4%	84%	11%	4%	18%
OUANGANI	1 640	73%	44%	51%	13%	4%	73%	12%	8%	21%
PAMANDZI	2 427	88%	75%	60%	38%	17%	90%	28%	18%	31%
SADA	1 965	80%	61%	57%	27%	6%	80%	24%	11%	31%
TSINGONI	2 338	74%	51%	54%	18%	8%	79%	16%	12%	22%
Ensemble 2007	45 738	79%	56%	54%	20%	8%	82%	17%	10%	23%
Ensemble 2002	36 892	...	44%	30%	13%	4%	61%	7%	...	19%

Sources : Insee - recensements de la population 2002 et 2007

Comparaison des taux d'équipements Mayotte, Réunion et métropole

Equipement	Mayotte 2002	Mayotte 2007	Réunion 2006	Métropole 2006
Réfrigérateur	44,4	56,4	98,5	97,5
Congélateur (seul)	30,0	53,8	54,8	53,8
Lave-linge	12,9	20,4	87,6	91,0
Téléviseur	61,3	81,9	95,6	95,0
Ordinateur	7,4	16,7	38,6	55,7

Sources : Insee - recensements de la population ; enquêtes budget de famille.

La consommation totale des habitants de Mayotte a été multipliée par trois en dix ans pour atteindre 378 millions d'euros en 2005. Même corrigée de l'évolution des prix, le montant total de la consommation a été multiplié par 2,5.

La structure de la consommation s'est elle aussi grandement modifiée en 10 ans. Les services sont désormais le premier poste de consommation. Près d'un tiers des dépenses de consommation leur sont consacrées, ce qui représente une dépense annuelle moyenne par ménage de plus de 2 600 euros, contre 930 euros dix ans auparavant. La part du logement notamment a connu une progression importante, les ménages y consacrant 16% de leur budget en moyenne en 2005. La part des dépenses liées au transport (achat d'automobile, taxi, essence, transport aérien...) a elle aussi fortement augmenté. À contrario, les produits alimentaires ont perdu leur place prépondérante. Alors qu'en 1995, ils représentaient 37% des dépenses, ils n'en représentent plus que 25% en 2005. Bien qu'en forte baisse, la part de l'alimentaire dans les dépenses de consommation à Mayotte reste encore supérieure de 10 points à celle qui lui est consacrée en métropole.

L'autoconsommation permet aux ménages de disposer de biens qu'ils peuvent consommer sans avoir à les acheter. Il s'agit essentiellement de produits alimentaires, cultivés ou issus de la pêche et de l'élevage. À Mayotte, la valeur de ces biens s'élève en moyenne pour chaque ménage à 552 euros par an, soit 6% de la valeur des biens et services achetés.

Désormais les grandes surfaces et petits commerces alimentaires sont devenus les premiers lieux d'achat pour

l'alimentation, avec 35% de part de marché chacun. Les marchés et marchands ambulants arrivent en troisième position (29%), même s'ils restent les lieux d'achat privilégiés des habitants de Mayotte pour les fruits (80% des achats), les légumes et le poisson (la moitié des achats). L'habillement s'achète pour 57% sur les marchés, 22% dans les petits magasins non alimentaires, et 6% sont achetés hors de Mayotte. Les grands magasins non alimentaires distribuent les trois quarts de l'électroménager, plus de 40% du mobilier mais seulement un quart de l'ensemble des produits ménagers. Un tiers du mobilier acheté est d'occasion et provient de particuliers.

DÉFINITIONS :

Ces résultats sont issus de l'enquête « Budget de famille 2005 », réalisée auprès d'un échantillon de 1 870 ménages domiciliés sur l'ensemble de la collectivité départementale de Mayotte. Cette enquête, la deuxième du genre, actualise les résultats de l'enquête de 1995.

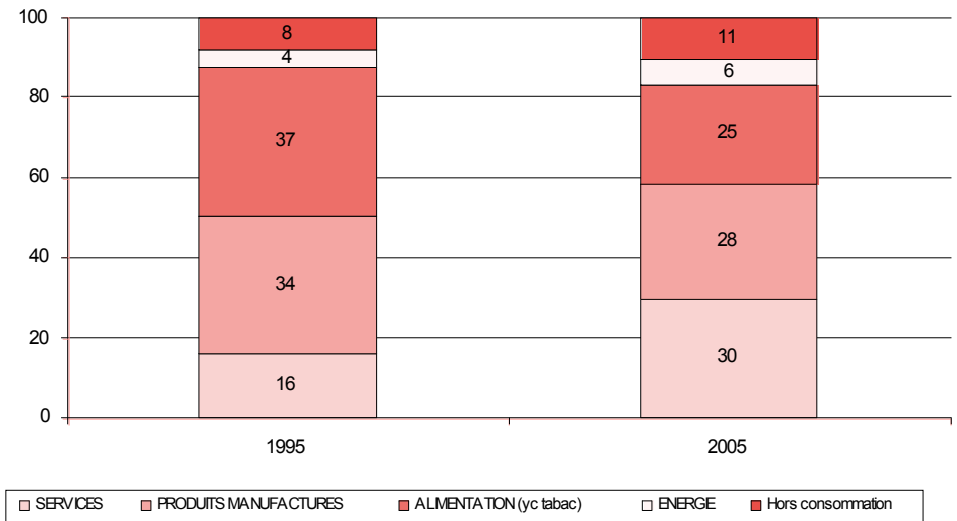
Les dépenses de consommation sont observées sur l'ensemble de l'année, afin de tenir compte de leur forte saisonnalité ; elles excluent les impôts et taxes, les grosses dépenses de rénovation, les prêts...

Pour en savoir plus :

- Insee Mayotte Info n°29 - « consommer à Mayotte en 2005 ».
- Mayotte Résultat n°8 - « L'enquête Budget des Familles en 2005 ».

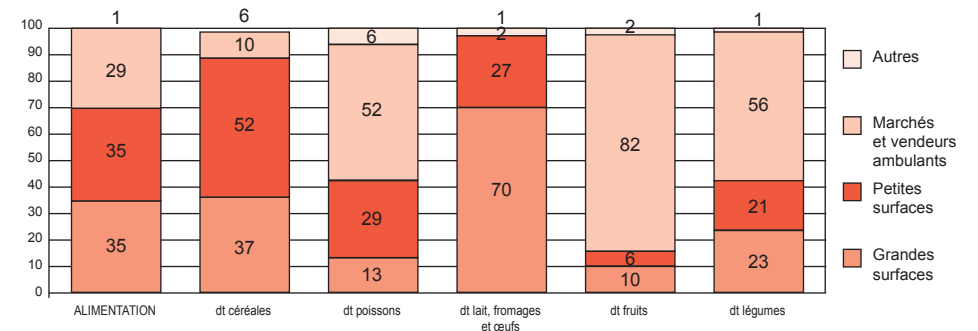
Répartition des dépenses en 1995 et 2005 (en %)

Les services en pleine expansion



Source : CDM/Insee - Enquêtes budget de famille 1995 et 2005

Lieux d'achats alimentaires en 2005 (en %)



Source : CDM/Insee - Enquête budget de famille 2005

En 2005, 84 % des revenus des ménages mahorais sont consacrés aux dépenses de consommation. La consommation annuelle moyenne des ménages résidant à Mayotte s'élève à 7 830 euros. A titre de comparaison, la consommation annuelle moyenne des ménages réunionnais s'élevait à 21 524 euros en 2006, hors impôts et remboursement d'emprunts.

La nature des dépenses est fortement conditionnée par le niveau des revenus. Les 10 % de ménages les plus modestes (revenus inférieurs à 250 euros par mois) doivent subvenir en priorité aux besoins fondamentaux. Les postes de dépenses courantes (alimentation, habillement, logement et santé) représentent près des trois-quarts de leur dépense annuelle totale, contre moins de 40 % pour les ménages les plus aisés (plus de 1 000 euros de revenus mensuels). Les denrées alimentaires notamment pèsent lourdement (40 %) dans la structure de la consommation des ménages à faible revenu, alors qu'elles ne représentent que 17 % de la consommation des ménages les plus riches. A l'inverse, l'automobile est encore un luxe réservé aux ménages les plus aisés, et seulement un cinquième des ménages mahorais possédait une voiture en 2005. Les dépenses de transport représentent environ 20 % de la consommation totale des ménages les plus aisés, trois fois plus que pour les plus modestes. Enfin, les dépenses cumulées de télécommunications, de loisirs et de restauration s'élèvent en moyenne à plus de 2 500 euros par an pour les ménages aisés, contre moins de 150 euros pour les ménages les plus démunis.

La consommation diffère selon le lieu de résidence. Elle est plus élevée notamment pour les ménages habitant Mamoudzou ou Koungou, et moins élevée en Petite-Terre, où la consommation est

atypique en raison de dépenses de transport très réduites.

La catégorie socioprofessionnelle influe fortement sur le volume et la nature des achats. Ainsi, la consommation annuelle moyenne des ménages dont la personne de référence est inactive ou au chômage est la plus faible, s'élevant à 3 820 euros. Les ménages dont la personne de référence exerce une profession de cadre ou une profession intermédiaire ont une consommation totale près de six fois supérieure, et trois fois supérieure à celle des employés et des ouvriers. Ces ménages de catégorie sociale élevée représentent 13,5 % des ménages mahorais, mais sont à l'origine de 37 % de la consommation totale du territoire. Ils se distinguent par leur niveau de consommation élevé, mais aussi par la structure de leur consommation.

DÉFINITIONS :

Ces résultats sont issus de l'enquête « Budget de famille 2005 » (cf. p64).

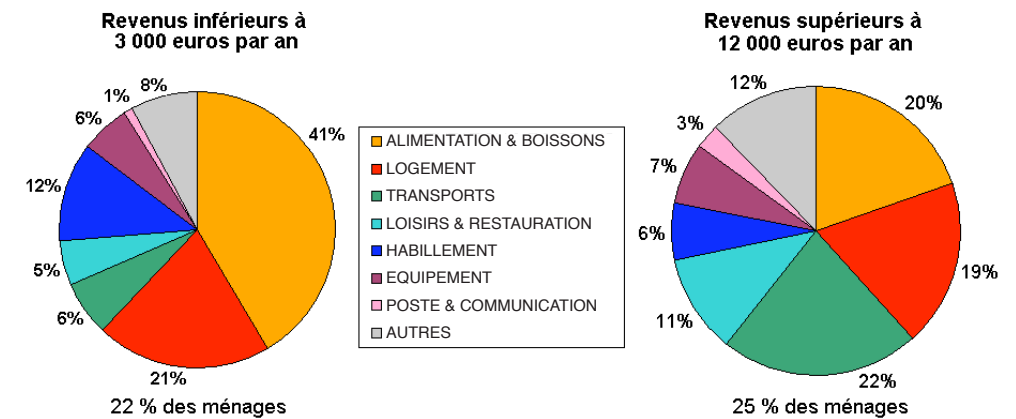
Le **revenu** d'un ménage comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales.

Les **dépenses de consommation** sont observées sur l'ensemble de l'année, afin de tenir compte de leur forte saisonnalité ; elles excluent les impôts et taxes, les grosses dépenses de rénovation, les prêts...

Pour en savoir plus :

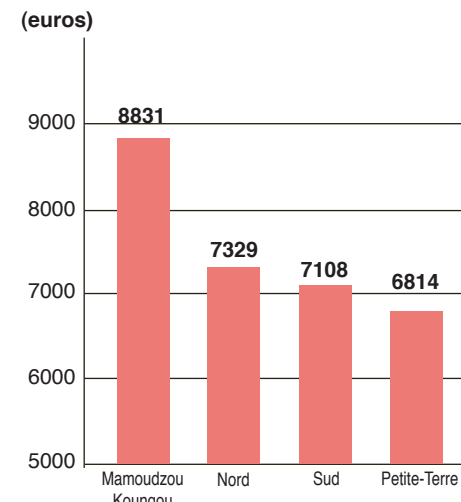
- Insee Mayotte Info n°30 - « consommer à Mayotte - de nombreuses disparités ».
- Mayotte Résultat n°8 - « l'enquête Budget des Familles en 2005 ».

Structure de consommation selon le niveau de revenu



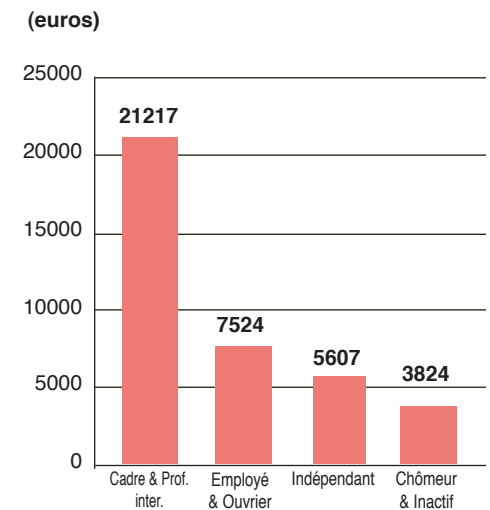
Source : CDM/Insee - «Enquête Budget de Famille» 2005

Dépense annuelle moyenne des ménages selon le lieu d'habitation



Source : CDM/Insee - Enquête budget de famille 2005

Dépense annuelle moyenne des ménages selon la PCS* de la personne de référence



Source : CDM/Insee - Enquête budget de famille 2005

* PCS : Profession et Catégorie Socio-professionnelle

Le parc de logements de Mayotte est récent. En 2007, 54 000 logements ont été recensés à Mayotte (soit 9 000 de plus qu'en 2002). Parmi ces logements 84 % sont des résidences principales. Entre 2002 et 2007, le taux de croissance annuel moyen s'élève à 4,4 %. Il est supérieur au taux de croissance annuel moyen de la population (3,1 %). Plus de la moitié des résidences principales ont moins de dix ans et leur taille moyenne augmente.

Depuis 2002, la part des bangas a été réduite de moitié et ne représente plus que 5 % du parc immobilier en 2007. Par ailleurs, le nombre de logements vacants a fortement augmenté depuis le recensement de 2002, en particulier dans certains villages en brousse. Bon nombre de ménages se sont rapprochés du pôle d'emploi de Mamoudzou, ou ont émigré vers La Réunion ou la France métropolitaine.

En 2007, 55 % des ménages sont propriétaires de leur logement. Ce taux est en légère diminution par rapport à 2002 (- 4 points). Près des trois quarts des propriétaires possèdent aussi le sol sur lequel est construit leur logement. Très souvent, il s'agit de Français nés à Mayotte qui ont construit sur des terrains familiaux. La location concerne quant à elle 5 700 ménages supplémentaires par rapport à 2002. Il s'agit pour beaucoup de ménages métropolitains, installés pour de courtes périodes, et de ménages étrangers. Peu de ménages dont la personne de référence est née à Mayotte sont locataires.

Les logements en dur ne représentent que 57 % du parc immobilier, en 2007 comme en 2002. Le nombre de loge-

ments en tôle continue d'augmenter avec 7 000 logements supplémentaires depuis 2002 (+ 11 points). En revanche, la part des logements en matériaux traditionnels (torchis, raphia, etc.) baisse sensiblement.

DÉFINITIONS :

Ménage : au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Logement : est un ensemble séparé et indépendant de pièces d'habitation situé dans une construction.

Résidence principale : logement le plus couramment habité par un ménage.

Banga de célibataire : logement situé hors enclos dont l'occupant est rattaché à un ménage.

Pour en savoir plus :

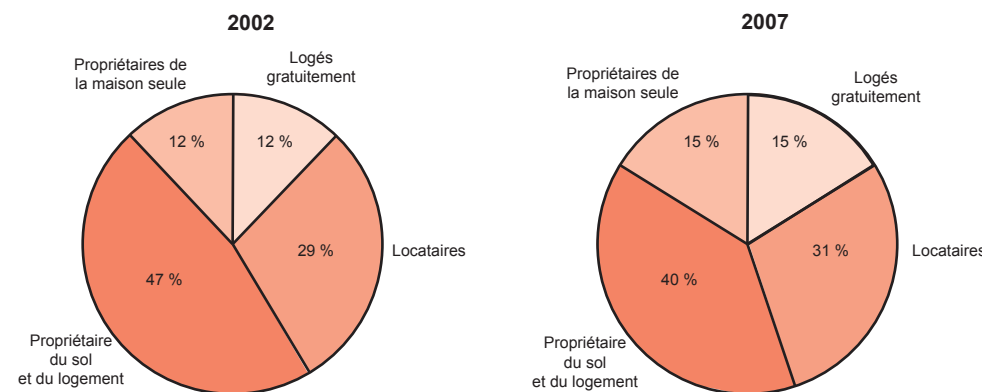
- Insee Mayotte Infos n° 41, avril 2009 - « de petits logements pour de grands ménages ».

Parc de logement selon la catégorie de logement

	2002		2007	
Résidences principales	36 892	81,6%	45 738	84,3%
Bangas de célibataires	4 623	10,2%	2 472	4,6%
Autres*	3 706	8,2%	6 015	11,1%
Parc total	45 221		54 225	

Source : Insee, recensements de la population 2002 et 2007.
* Logements vacants, résidences secondaires, ...

Résidences principales selon le statut d'occupation



Source : Insee, recensements de la population 2002 et 2007.

Le rythme de la construction de logement a été très important ces cinq dernières années. Le nombre de ménages a augmenté plus rapidement encore que la population en raison de la baisse de natalité et de la décohabitation. De ce fait, le nombre moyen de personnes par logement diminue. Il est de 4,1 personnes par logement en 2007, contre 4,3 en 2002.

La taille des logements est en augmentation mais reste néanmoins encore modeste : 2,7 pièces en moyenne en 2007, une taille très inférieure à celle des logements réunionnais et métropolitains (respectivement 3,9 et 4,0 pièces), alors que les ménages sont en moyenne plus grands. Les logements en dur sont les plus spacieux (3,3 pièces en moyenne). A contrario, les logements en tôle ne comportent en moyenne que 1,8 pièce. Bon nombre des ménages résidant à Mayotte vivent donc dans des logements surpeuplés.

Le confort des logements continue de s'améliorer, avec cependant des évolutions différentes selon le type d'équipement. Si la desserte en eau s'est améliorée grâce à un service de bornes publiques et à la solidarité de voisinage, seuls 75 % des ménages sont alimentés en eau directement dans le logement ou dans l'enclos. Le raccordement au réseau électrique touche, quant à lui, 92 % des ménages (contre 76 % en 2002), dont quasiment tous les logements en dur.

La part des logement inconfortables a diminué, passant de 35 % en 2002 à 28 % en 2007. Cependant, ce taux reste très élevé comparé aux taux de logements sans confort des départements d'Outre-mer. 12 800 ménages environ vi-

vent dans ces logement inconfortables, dont la plupart sont construits avec des matériaux précaires. Ce type d'habitat concerne plus particulièrement les ménages dont la personne de référence est de nationalité étrangère.

DÉFINITIONS :

Ménage : au sens statistique, est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

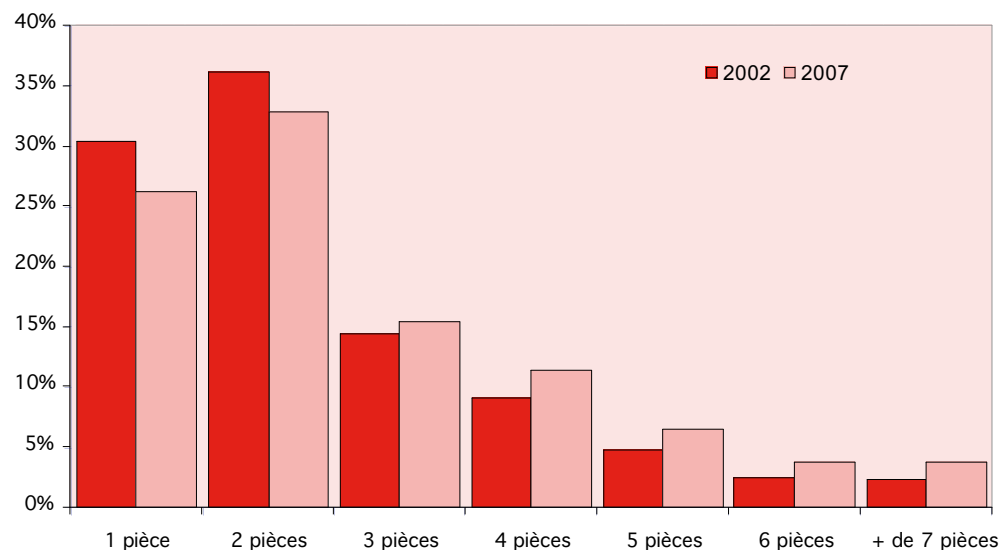
Logement inconfortable : logement ne disposant pas de l'un des trois éléments de confort de base :

- eau courante, dans le logement ou dans l'enclos ;
- électricité ;
- installation sanitaire.

Pour en savoir plus :

- Insee Mayotte Infos n° 41, avril 2009 - « de petits logements pour de grands ménages ».

Répartition des résidences principales selon le nombre de pièces



Source : Insee, recensements de la population 2002 et 2007

Évolution du confort des résidences principales

Nombre moyen de:	2002	2007
pièces par résidence principale	2,4	2,7
personnes par résidence principale	4,3	4,1
personnes par pièce	1,8	1,5

Confort des résidences principales	2002	2007
Electricité dans le logement	76%	92%
Prise d'eau dans le logement	26%	37%
Douche ou baignoire intérieure	22%	30%

Source : Insee, recensements de la population 2002 et 2007

Une partie seulement des logements construits à Mayotte fait l'objet d'une délivrance de permis de construire, en raison de la propension des constructeurs à ne demander aucune autorisation préalable, y compris pour des logements en dur. Cette situation s'améliore cependant d'année en année.

En 2008, 492 demandes de permis de construire à usage d'habitation ont fait l'objet d'un accord, pour un total de 759 logements autorisés, la différence entre ces deux chiffres étant liée aux régularisations. Ces chiffres ne tiennent pas compte des logements autorisés sur la commune de Mamoudzou, commune totalement autonome pour l'instruction et la délivrance des permis de construire.

Concernant l'habitat social, une nouvelle politique a été engagée depuis 2005. Il s'est agi d'une part de développer un nouveau produit de financement des logements en accession sociale ciblant les ménages à faibles revenus, et d'autre part de mettre en place des produits de financement de logements locatifs sociaux (16 logements engagés en 2008).

Cette nouvelle politique a conduit à l'abandon de la case SIM, produit bon marché, mais peu adapté à la demande actuelle.

L'impact de la mise en œuvre de cette nouvelle politique ne pourra cependant se mesurer que sur le long terme, notamment concernant les projets de logements locatifs sociaux en cours de montage.

Le volume des possibilités d'engagement sur la LBU, variable d'une année à l'autre, a connu une baisse en 2008, mais

devrait retrouver son niveau de 2007 dès l'année 2009. S'agissant des crédits de paiement disponibles, ils ont augmenté progressivement depuis 2004 et devraient connaître une nouvelle hausse en 2009.

Aux aides de l'État viennent s'ajouter des aides de la collectivité départementale de Mayotte, notamment en direction des projets de résorption de l'habitat insalubre et des opérations visant la construction de lotissements composés de logements sociaux. Cette aide complémentaire en faveur des communes représente globalement 10 % du coût des opérations.

DÉFINITIONS :

LBU : la Ligne Budgétaire Unique est une dotation de l'État regroupant l'ensemble des aides à la construction et à l'amélioration de l'habitat, et à la résorption de l'habitat insalubre.

RHI : Résorption de l'Habitat Insalubre.

Nombre de logements en accession (habitat social)

	2004	2005	2006	2007	2008
Logements engagés LBU	331	353	167	124	123
Logements livrés	429	372	218	203	68

Source : Direction de l'Équipement

Ligne Budgétaire Unique (LBU)

	2004	2005	2006	2007	2008
Engagements en millions d'euros	17,4	22,4	18,5	20,0	15,2
dont RHI (Etat)	7,1	9,4	7,5	10,6	1,5
Crédits de paiements en millions d'euros	10,4	11,0	10,4	11,6	12,7
dont RHI (Etat)	4,0	3,0	3,1	5,4	5,4

Source : Direction de l'Équipement

En 2008, le nombre global d'infractions constatées a diminué, passant de 22 184 faits constatés en 2007 à 21 265 en 2008.

Le déplacement de la délinquance de la zone de police (commune de Mamoudzou) vers la zone de gendarmerie, constaté depuis 2007, semble se confirmer.

En zone de police, la délinquance générale (hors infraction à la législation des étrangers) a baissé de 12,4 %. Le nombre de faits élucidés a progressé dans le même temps de 7,0 %, pour près de 900 faits élucidés en 2008, soit un taux d'élucidation dépassant 41 % (contre 34 % en 2007 et 26 % en 2006).

Le nombre de cambriolages a fortement diminué entre 2007 et 2008, passant de 360 faits à moins de 250 faits en 2008 (soit une baisse de près d'un tiers). Le nombre des autres vols simples a lui aussi diminué d'un tiers.

En zone de gendarmerie, la délinquance générale (hors infractions à la législation des étrangers) a baissé de 3,7 %, passant de 3 500 faits déclarés en 2007 à 3 370 en 2008. Le nombre de faits élucidés augmente légèrement (+ 0,6 %), pour un taux d'élucidation s'établissant à 58 %.

DÉFINITIONS :

Crimes et délits, délinquance : il s'agit ici d'infractions constatées et non de jugements prononcés ou de personnes condamnées.

Vols simples : vols avec entrée par ruse en tous lieux, vols à l'étalage, à la roulotte, de véhicules, vols dans un sac à main laissé sans surveillance, etc.

Vols avec violence : vols à l'arraché.

Pour en savoir plus :

- Rapport d'activité des services de l'Etat à Mayotte, Préfecture de Mayotte

Infractions constatées

	2008	Evol / 2007
Vols	2 701	-14,6%
Escroquerie et infractions économiques et financières	845	-18,4%
Crimes et délits contre la personne	943	8,5%
Autres infractions	16 776	-5,5%
dont infractions sur les stupéfiants	62	-23,5%
dont délits police des étrangers	15 580	-6,7%
TOTAL	21 265	-6,8%

Source : Préfecture de Mayotte

Délinquance générale

	Zone de police			Zone de Gendarmerie		
	2007	2008	Evol	2007	2008	Evol
Délinquance hors étrangers en situation irrégulière	2 434	2 166	-12,4%	3 499	3 370	-3,7%
dont :						
Cambriolages	361	243	-32,7%	529	508	-4,0%
Vols liés aux engins motorisés	168	136	-19,1%	454	403	-11,2%
Autres vols simples	438	292	-33,3%	566	494	-11,2%
Atteintes aux mœurs	60	52	-13,3%	88	95	8,0%
Coups et blessures	197	229	16,2%	315	366	16,2%
Infractions contre la famille et l'enfant	19	20	5,3%	24	26	8,3%
Nombre de faits élucidés	828	890	7,0%	1 954	1 966	0,6%
Taux d'élucidation	34%	41%	+ 7 pts	56%	58%	+ 2 pts

Source : Préfecture de Mayotte

Mayotte regroupait un peu plus de 30 400 licenciés sportifs en 2008, avec 42 disciplines différentes et deux unions (Union Nationale des Sports Scolaires et Union des Sports des Ecoles Primaires). En un an le nombre de licenciés a augmenté de près de 17 %.

Avec 11 229 licenciés pour 141 clubs, le football est de loin le sport le plus pratiqué à Mayotte. Le nombre de licenciés dans cette discipline est resté stable entre 2005 et 2007, mais a connu une forte hausse en 2008 (+ 22 %).

Le handball occupe la deuxième place en termes de nombre de licenciés. Après avoir connu une légère baisse du nombre de pratiquants licenciés entre 2006 et 2007, leur effectif a augmenté de nouveau de presque 7 % entre 2007 et 2008.

Le volley-ball occupe la troisième place avec un nombre de licenciés en forte augmentation (+ 25 % en 2008). Dans cette discipline, un tiers des licenciés sont des femmes.

La voile est de loin la discipline sportive qui a connu la plus forte augmentation : cette discipline comptait 20 licenciés en 2006, 48 en 2007 et 155 en 2008. Le nombre de pratiquants a donc été multiplié par huit en deux ans. Là encore, un tiers de ces licenciés sont des femmes.

Pour toutes ces activités, on compte environ 400 clubs. Depuis 2000 ce chiffre ne cesse d'augmenter. Il était alors de 248. Des disciplines nouvelles sont apparues. Ainsi, durant les trois dernières années, sont apparus ou se sont structurés en associations : la natation, le tir, le tir à l'arc, le triathlon, le karaté et l'escalade.

Les femmes représentent 24 % des licenciés sportifs à Mayotte. Si le football ou le rugby sont les sports de prédilection des hommes, les femmes les pratiquent aussi (respectivement 4 % et 8 %). La représentation des femmes est en particulier très forte dans les arts martiaux : le judo (30 %), le taekwondo (30 %) et le karaté (40 %).

Un état des lieux des équipements sportifs a été réalisé à Mayotte en 2008 par la Direction de la Jeunesse et des sports. Ceux-ci se divisent principalement en deux catégories : les plateaux (multi-activités) et les grands terrains (utilisés pour la pratique du football ou rugby principalement). Cette étude a pour but d'informer et de sensibiliser les communes, puisque seulement 14 % des équipements sportifs de Mayotte sont considérés comme étant en bon état.

DÉFINITIONS :

UNSS : Union Nationale des Sports Scolaires

USEP : Union des Sports des Écoles Primaires

Nombre de licenciés sportifs par discipline en 2008

	TOTAL	dont femmes en %	Variation 2008/2007 nombre de licenciés en %	Nombre de clubs
Aéronautique	46	11	+15,0	1
Arts martiaux	711	34	+2,6	10
Athlétisme	325	33	-18,5	15
Basketball	1 144	23	-26,1	36
Canoë-kayak	100	40	-1,0	2
Cyclisme	510	5	+6,0	6
Education physique et de gymnastique volontaire	201	83	2,50	1
Equitation	156	66	+4,7	0
Etudes et sports sous-marins	458	33	+10,9	5
Fédération de clubs sportifs et artistiques de la défense	1 129	45	+4,1	3
Football	11 229	4	+21,6	141
Golf	164	32	-23,7	1
Handball	2 476	35	+6,9	31
Natation	32	50	.	2
Pétanque et jeu provençal	603	12	+80,5	13
Planeur ultra-léger motorisé	24	13	-20,0	1
Randonnée pédestre	60	72	+20,0	1
Rugby	771	8	+14,4	9
Tennis	942	35	+30,5	14
Tennis de table	684	13	-25,9	16
UNSS	4 171	41	+35,2	27
USEP	3 127	50	+52,2	28
Voile	155	34	+222,9	3
Volleyball	1 116	33	+25,0	25
Autres disciplines	110	32	-70,2	10
TOTAL	30 444	24	+16,9	401

État des équipements sportifs de Mayotte

Communes	Grands Terrains	Plateaux	% d'équipements sportifs en bon état
Acoua	2	3	20
Bandraboua	5	4	22
Bandréle	4	3	14
Bouéni	3	4	0
Chiconi	3	5	13
Chirongui	7	3	0
Dembéni	6	5	27
Dzaoudzi	2	3	0
Kani Kéli	6	4	10
Koungou	5	3	0
Mamoudzou	8	13	14
M'tsamboro	3	3	17
M'tsangamouji	3	3	17
Ouangani	4	3	14
Pamandzi	2	6	25
Sada	2	5	29
Tsingoni	4	3	14
TOTAL	69	73	14

Source : Direction de la Jeunesse et des Sports

En 2008, 251 lits sont ouverts en secteurs hospitalier et extra-hospitalier à Mayotte. En dix ans, la capacité d'accueil a progressé de 35 %, mais elle a baissé de 9 % entre 2007 et 2008.

La capacité globale en lits reste encore largement insuffisante au regard des besoins de la population. En 2008, le taux d'équipement est de 1,3 lits pour 1 000 habitants, contre 2,9 à La Réunion et 4,1 en France métropolitaine.

Au 31 décembre 2008, 1 209 professionnels du secteur public exercent à Mayotte, soit une hausse de 9,3 % par rapport à 2007. Le taux de croissance du nombre de médecins est particulièrement élevé (+ 33 % entre 2007 et 2008). Pour la première fois depuis 2004, la proportion des spécialistes devient moins importante que celle des généralistes.

En 2008, les 166 médecins du Centre Hospitalier de Mayotte représentent plus de 13 % du personnel médical de l'hôpital. La densité médicale dans l'île est d'environ 100 médecins pour 100 000 habitants. La même année, à La Réunion, on dénombre 161 médecins pour 100 000 habitants.

Enfin, le secteur libéral reste encore très marginal à Mayotte, avec une dizaine de généralistes et une dizaine de spécialistes. Les médecins libéraux représentent ainsi moins de 10 % du total des médecins de l'île. A La Réunion, cette proportion atteint près de deux tiers.

Le système de santé à Mayotte

A Mayotte, le système de santé repose sur quatre entités complémentaires :

- Le Centre Hospitalier de Mayotte (CHM), établissement public situé à Mamoudzou, regroupe l'essentiel du plateau technique et assure les consultations spécialisées, les hospitalisations, les actes chirurgicaux et plus de la moitié des accouchements dans l'île.
- Un réseau d'une quinzaine de dispensaires médico-sociaux assurent des soins de proximité et conduisent des actions de préventions
- Les hôpitaux intercommunaux (l'antenne du CHM de Petite-Terre à Dzaoudzi, l'hôpital du Sud à Chirongui, l'hôpital du Centre à Kahani et l'hôpital du Nord à Dzoumogné prévu en 2010) sont des structures de niveau intermédiaire. Ils assurent une permanence médicale pour traiter les premières urgences, fournissent des consultations de médecine générale et spécialisée, et disposent d'une maternité.
- Le secteur privé libéral, encore très limité, est concentré sur Mamoudzou et Petite-terre.

Pour en savoir plus :

- Rapport annuel du Centre Hospitalier de Mayotte.

Capacité en lits des secteurs hospitalier et extra-hospitalier

Nombre de lits	2005	2006	2007	2008
Hôpital de Mamoudzou				
Lits de médecine	27	27	27	27
Lits de pédiatre & néonatal	42	42	42	42
Lits de chirurgie viscérale	29	18
Lits de chirurgie orthopédie	29	16
Lits de réanimation	13	14	14	14
Lits de maternité	45	45	45	45
Lits en urgences	8	8	8	8
Maternités rurales				
Lits de maternité du Sud	20	20
Lits de maternité du Nord	19	19
Lits de maternité du Centre	20	20
Hôpital de Dzaoudzi				
Lits de médecine	14	14	14	14
Lits de maternité	8	8	8	8
Total	157	158	275	251

Source : Centre Hospitalier de Mayotte

Nombre de postes de la santé publique

Professions	2005	2006	2007	2008
Médecins :	117	120	125	166
<i>dont généralistes</i>	56	57	62	85
<i>dont spécialistes</i>	61	63	63	81
Dentistes	5	5	5	5
Pharmaciens	5	5	6	6
Sage-femmes	86	89	91	101
Infirmiers	233	249	284	289
Kinésithérapeutes	7	7	8	8
Aides-soignants	157	175	190	190
Agents de service et d'hygiène	234	250	274	279
Total	961	1 019	1 107	1 209

Source : Centre Hospitalier de Mayotte

En 2008, plus de 127 000 admissions ont été enregistrées dans les établissements hospitaliers publics (Mamoudzou et Dzaoudzi). Les consultations ont augmenté de 11 % par rapport à 2007. Les consultations faisant suite à ces admissions en secteur hospitalier n'incluent pas celles effectuées dans les 16 dispensaires répartis sur l'ensemble du territoire.

Au cours des cinq dernières années, le nombre de consultations en pédiatrie est resté relativement stable, autour de 3 500.

En 2008, près de 23 000 patients ont bénéficié des soins avec hébergement à l'hôpital, pour un total de plus de 85 000 journées d'hospitalisation, ce qui représente une augmentation de plus de 15 % entre 2005 et 2008.

La durée moyenne d'hospitalisation à Mayotte est très courte (3,7 jours), et ce quel que soit le service concerné. Elle reste très largement inférieure aux durées moyennes d'hospitalisation enregistrées en métropole ou dans les DOM. Cette courte durée des séjours s'explique essentiellement par l'insuffisance des capacités d'hospitalisation.

En 2008, le taux d'occupation s'élève à 93,2 %, en progression de sept points en un an.

En métropole, les interruptions volontaires de grossesses ont été autorisées à partir de la loi du 17 janvier 1975. Elles sont pratiquées à Mayotte depuis 1982.

Enfin, le nombre d'évacuations sanitaires vers La Réunion ou la métropole est en diminution en 2008, mais ce nombre fluctue de manière sensible d'une année sur l'autre.

DÉFINITIONS :

Durée moyenne de séjour : elle est obtenue en divisant le nombre total de journées d'hospitalisation par le nombre d'admissions.

Taux d'occupation : il est obtenu en divisant le nombre total de journées d'hospitalisation par le nombre de journées réalisables. Ces dernières correspondent au nombre de lits multiplié par 365.

Pour en savoir plus :

- Rapport d'activité du Centre Hospitalier de Mayotte.

Nombre de consultations du secteur hospitalier

	2005	2006	2007	2008
Médecine Mamoudzou & Dzaoudzi	10 625	9 602	18 449	26 148
Maternité Mamoudzou & Dzaoudzi	20 907	21 012	24 803	25 663
Chirurgie	8 070	7 454	11 498	12 631
Brulés	551	437	558	785
Pédiatrie	3 633	3 242	3 789	3 549
Ophthalmologie	5 701	5 586	6 291	6 897
O.R.L.	4 335	4 110	4 364	3 992
Psychiatrie Dzaoudzi	43	197	336	196
Psychiatrie Mamoudzou
Urgences Mamoudzou & Dzaoudzi	28 883	40 405	40 314	43 011
Kinésithérapie	5 801	4 273	4 099	4 420
Total ⁽¹⁾	88 549	96 318	114 501	127 292

⁽¹⁾ Hors psychiatrie Mamoudzou

Hospitalisation

	2005	2006	2007	2008
Nombre d'entrées	21 194	20 559	21 561	22 977
Journées d'hospitalisation	74 182	74 589	77 196	85 644
Durée moyenne de séjour (en jours)	3,5	3,6	3,6	3,7
Taux d'occupation (en %)	78,8%	83,7%	85,9%	93,2%

Nombre d'IVG et nombre d'évacuations sanitaires vers La Réunion (EVASAN)

	2005	2006	2007	2008
Nombre d'IVG	1 655	1 648	2 128	2 565
Nombre d'EVASAN	595	529	589	533

Source : Centre Hospitalier de Mayotte

Malgré des progrès notoires, Mayotte connaît encore un retard de développement sanitaire. En particulier, le paludisme reste présent en dépit de l'intensification des actions de lutte anti-vectorielle. En 2008, 400 cas de paludisme ont ainsi été déclarés, un chiffre toutefois en net recul. Depuis 2002, le nombre de cas de paludisme connus a été divisé par cinq.

Alors que la lèpre a quasiment disparu en outre-mer, environ 50 nouveaux cas par an ont été diagnostiqués sur l'île ces cinq dernières années. Mayotte reste le territoire français qui connaît le plus haut niveau endémique pour cette maladie.

L'accès inégal à l'eau potable a un fort retentissement sur la morbidité liée aux gastro-entérites, surtout chez les enfants. L'absence d'assainissement et les lents progrès en matière de gestion des ordures ménagères maintiennent le risque de typhoïde et de leptospirose. De plus, une méningite à méningocoque de type B persiste, alors qu'aucun vaccin n'existe. Les mouvements de population entre Mayotte et les pays voisins, sont aussi des facteurs déterminants dans la prise en compte des risques de développement des maladies épidémiques.

En 2006, plus de 7 000 cas de chikungunya ont été comptabilisés à Mayotte. Depuis 2007, aucun nouveau cas de cette maladie transmissible par l'intermédiaire du moustique *Aedes albopictus* n'a été enregistré.

Afin de prévenir les pathologies transmises par les moustiques, la DASS de Mayotte intensifie les opérations de démoustication durant la saison des pluies, et coordonne les actions de sensibilisation de la population menées par les acteurs institutionnels et associatifs. En outre, dès l'apparition de certaines épidémies dans la région, telles que la fièvre de la vallée du Riff en Tanzanie, la peste à Madagascar ou le choléra aux Comores, la DASS met en œuvre des campagnes d'information et de sensibilisation auprès de la population.

Sources :

- Cellule de Veille Sanitaire (CVS)
- DASS de Mayotte, en collaboration avec la CIRE Réunion-Mayotte et le Centre Hospitalier de Mayotte

Pour en savoir plus :

- Rapport annuel du Centre Hospitalier de Mayotte.

Les principales maladies transmissibles

Nouveaux cas déclarés	2004	2005	2006	2007	2008
Paludisme	756	514	565	564	411
Sida	8	47	7	...	16
Lèpre	35	17	54	68	57
Typhoïde	...	35	...	35	38
Tuberculose	38	17	...	32	16
Hépatite B	42
Méningite à méningocoque	9	14	6	13	4

Source : Direction des Affaires Sanitaires et Sociales

En 2009, Mayotte compte 78 000 élèves répartis dans 226 établissements scolaires. La population scolaire a augmenté de 5 % par an en moyenne ces dernières années. Depuis 2007, l'ambition principale de l'académie est de permettre une meilleure maîtrise du français, qui passe par l'intégration progressive des enfants de moins de six ans. 3 100 enfants de 3 ans ont ainsi été préscolarisés en 2009, et rejoignent les 5 500 enfants de 4 ans et les 6 000 enfants de 6 ans scolarisés en pré-élémentaire.

Les effectifs du premier degré maintiennent un rythme de croissance annuel de 4 % en moyenne sur la période 2005-2009, proche de l'évolution démographique de la tranche d'âge. Depuis 2005, la livraison de 18 écoles a permis de stabiliser le nombre moyen d'élèves par établissement dans le premier degré.

La population du second degré continue à augmenter plus rapidement que la démographie, en raison de l'augmentation du taux de scolarisation dans cette tranche d'âge. Avec un taux de croissance annuel moyen de 8 % pour la période 2005-2009, le nombre d'élèves scolarisés dans le second degré est ainsi passé de 21 000 élèves à 28 000 en quatre ans. La livraison d'un lycée en 2008 a permis d'accueillir 2 000 élèves supplémentaires. Cependant les constructions scolaires restent insuffisantes en regard de l'accroissement des populations concernées, et le nombre moyen d'élèves par établissement est en progression constante, au collège comme au lycée.

En 2008, plus de 4 100 enseignants exercent à Mayotte, un chiffre en progression annuelle moyenne de 4,7 % depuis 2005. Cette augmentation reste légèrement inférieure au rythme de croissance du nombre d'élèves.

Les deux tiers des enseignants du premier degré étaient employés par la collectivité départementale de Mayotte à la rentrée 2005, ce qui représentait alors 1 500 enseignants. En 2008, ils ne sont plus que 900, en raison de l'intégration progressive du personnel mis à disposition par la collectivité dans la fonction publique d'État.

DÉFINITIONS :

Premier degré : classes maternelles, primaires et pré-professionnelles de formation (PPF).

Second degré : collèges et lycées.

Pour en savoir plus :

- Le site internet du Vice-Rectorat <http://www.ac-mayotte.fr/>

Nombre d'établissements scolaires

	2005	2006	2007	2008	2009
Ecoles primaires	180	193	198	198	198
Collèges	16	17	18	18	19
Lycées	8	8	8	9	9

Répartition des effectifs scolaires

	2005	2006	2007	2008	2009
Maternelle	10 651	11 931	12 607	13 081	14 611
Elémentaire	30 499	30 528	31 333	31 505	32 725
PPF	1 265	1 552	1 536	1 763	1 857
Premier degré	42 415	44 011	45 476	46 349	49 193
Collège	14 329	15 402	16 125	17 170	18 028
Lycée général et technologique	4 067	4 258	4 610	5 194	6 095
Enseignement professionnel	2 471	3 226	3 998	4 245	4 287
Second degré	20 867	22 886	24 733	26 609	28 410
Total	63 282	66 897	70 209	72 958	77 603

Moyenne des effectifs scolaires par établissement

	2005	2006	2007	2008	2009
Premier degré	236	228	230	234	248
Collège	896	906	896	954	949
Lycée	817	936	1 076	1 049	1 154

Répartition des enseignants par niveau et statut

	2005	2006	2007	2008
Premier degré	2 169	2 223	2 274	2 354
dont ETAT	634	88	1 166	1 426
dont collectivité de Mayotte	1 535	1 335	1 108	928
Second degré	1 419	1 546	1 718	1 769
Total	3 588	3 769	3 992	4 123

Source : Vice-rectorat de Mayotte

Le retard scolaire touche particulièrement la population mahoraise. Le nombre d'élèves n'ayant jamais été préscolarisés reste préoccupant, puisqu'en 2008, 17 % des écoliers n'avaient pas été préscolarisés à l'entrée en CP. Pour nombre d'entre eux, l'acquisition du français va ralentir l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Pourtant des efforts de scolarisation ont été réalisés, et la proportion d'élèves rentrant au CP à l'âge normal est en augmentation constante, atteignant 86 % en 2008 (soit 11 points de plus qu'en 2005). Les flux migratoires importants, et les difficultés liées à un état-civil non stabilisé contribuent à ralentir le processus de préscolarisation des élèves.

Les redoublements qui s'accumulent tout le long du cycle primaire expliquent le retard moyen important constaté lors de l'entrée en 6^{ème} : en 2008, 38 % seulement de la génération concernée est rentrée au collège à l'âge normal.

La diminution du retard durant la scolarité au collège est en revanche nette. En 2005, la moitié des élèves seulement effectuait un parcours normal de la 6^{ème} à la 3^{ème} ; ils sont en 2008 près des trois quarts dans ce cas. Au lycée, la baisse de la proportion de redoublements est plus lente : en 2009, 72 % des lycéens quittent le lycée sans redoublement, alors qu'ils étaient 60 % en 2005.

A Mayotte, l'évaluation des acquis des élèves en CE2 et en 6^{ème} a été mise en place en 2002, et généralisée depuis. Cette évaluation vise à améliorer la connaissance individuelle des élèves en dotant les enseignants de protocoles standardisés pour repérer les points forts et les points faibles des élèves en début d'année. Les résultats pour l'évaluation

en CE2 font apparaître des difficultés importantes en français, même si le niveau s'améliore progressivement. Le score global moyen de réussite (proportion d'items réussis) est ainsi passé de 27 % en 2003 à 40 % en 2007 sur la base d'exercices similaires. La baisse de près de 10 points constatée en 2008 est liée à un changement dans la nature des évaluations. En 6^{ème}, les taux de réussite atteignent 40 % en fin de période, en français comme en mathématiques, sachant que les deux peuvent être liés (difficultés à lire et comprendre les énoncés).

Pour en savoir plus :

- Le site internet du Vice-Rectorat <http://www.ac-mayotte.fr/>

Enfants rentrant au CP sans préscolarisation

	2003	2007	2008	2009
nombre	721	944	1143	866
pourcentage	12 %	14 %	17 %	12 %

Pourcentage d'élèves rentrant dans la classe à l'âge normal

	2003	2007	2008	2009
CP	69,4	76,3	83,4	86,3
CM2	23,9	35,3	38,0	41,0
6 ^{ème}	20,9	29,8	39,1	...

Pourcentage d'élèves effectuant une scolarité sans redoublement

	2000 à 2003	2002 à 2005	2004 à 2007	2005 à 2008	2006 à 2009
de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	52,3	52,2	70,4	74,5	83,4
de la seconde à la terminale	59,3	66,9	63,5	67,2	71,7

Évaluation à l'entrée en CE2 - Score global de réussite (%)

	2003	2005	2006	2007	2008
Français	27,2	33	34,8	39,4	31,0
Mathématiques	39,8	35,4	36,4	39,9	31,7

Évaluation à l'entrée en 6^{ème} - Score global de réussite (%)

	2003	2005	2006	2007	2008	2009
Français	37,8	27,5	28,2	25,4	47,7	39,9
Mathématiques	34,5	41,4	42,8	37,3	35,7	40,2

Source : Vice-rectorat de Mayotte

A la rentrée de 2009, un peu plus de 3 700 étudiants et lycéens mahorais sont inscrits dans des établissements scolaires et universitaires, en France métropolitaine ou à La Réunion. Depuis 2006, le nombre de lycéens étudiant hors Mayotte est en baisse régulière, les capacités d'accueil sur le territoire s'étant notablement renforcées.

Le nombre d'étudiants est quant à lui quasiment stable depuis 2006, autour de 2 250. Plus de la moitié sont en licence. A peine une vingtaine d'élèves entrent en classe préparatoire. Si plus de 90 % des étudiants partent pour obtenir un diplôme délivré par l'Éducation nationale, certaines filières dépendant d'autres ministères tendent à se développer. Ainsi, l'effectif des étudiants des filières médicales et paramédicales progresse régulièrement : en 2009, ils étaient plus de 50 étudiants concernés, contre une trentaine en 2005.

Les aides accordées par la collectivité départementale aux jeunes mahorais scolarisés en France métropolitaine ou à La Réunion sont versées sur une période de 10 mois chaque année, pour un montant qui dépend du niveau d'étude. Le budget annuel qui y est consacré se stabilise autour de 14 millions d'euros.

DÉFINITIONS :

Diplôme de niveau III : diplôme sanctionnant les deux premières années d'études supérieures : diplôme universitaire de technologie (D.U.T), brevet de technicien supérieur (B.T.S), diplôme d'études universitaires générales (D.E.U.G).

Diplômes de niveau I et II : diplôme de second ou troisième cycle universitaire : licence, maîtrise, diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S), diplôme d'études approfondies (D.E.A), doctorat ou diplôme de grandes écoles.

Source :

- Direction des affaires sociales et universitaires (DASU) du Conseil Général.

Pour en savoir plus :

- Le site internet du Vice-Rectorat
<http://www.ac-mayotte.fr/>
- Le site de l'éducation nationale
<http://www.education.gouv.fr/>

Nombre de lycéens et étudiants hors Mayotte

	2005	2006	2007	2008	2009
Lycéens étudiant en France métropolitaine	1 682	1 656	1 580	1 521	1 351
Lycéens étudiant à La Réunion	170	143	138	113	101
Total lycéens	1 852	1 799	1 718	1 634	1 452
Etudiants en France métropolitaine	1 698	2 149	2 159	2 133	2 142
Etudiants à La Réunion	69	92	96	121	111
Total étudiants	1 767	2 241	2 255	2 254	2 253
Total général	3 619	4 040	3 973	3 888	3 705
Aides de la collectivité départementale*	13,5	13,6	13,8	13,8	...

* en millions d'euros

Source : Direction des Affaires Scolaires et Universitaires (DASU)

Répartition des étudiants hors Mayotte par niveau

	2005	2006	2007	2008	2009
NIVEAU III	534	632	680	659	711
NIVEAU I et II	1 057	1 350	1 258	1 355	1 364
dont licence	950	1 211	1 080	1 139	1 175
Autres	176	259	317	240	178
Total	1 767	2 241	2 255	2 254	2 253

Source : Direction des Affaires Scolaires et Universitaires (DASU)

Le Diplôme National du Brevet est le premier examen diplômant. Il a concerné 3 750 élèves à Mayotte en 2009. Le taux de réussite oscille autour de 70 %, très en deçà du taux de réussite métropolitain (83,3 % en 2009).

La proportion d'élèves continuant leurs études après le collège a très fortement augmenté au cours des dix dernières années. En 2008, 57 % des élèves sortant de troisième ont été orientés vers une seconde générale, et 42 % vers les sections professionnelles. En 2004, ils n'étaient que 84 % à continuer leurs études après la troisième.

Près de 1 800 élèves ont passé leur bac en 2009, toutes filières confondues. Le taux de réussite au baccalauréat général (630 élèves concernés en 2009) est en progression constante depuis 2004 ; il est passé de 57 % à 73 % en 5 ans.

Les taux de réussite pour les baccalauréats technologiques et professionnels connaissent de plus grandes variations d'une année sur l'autre. Pour ces deux filières, l'année 2007 a vu moins de la moitié des présents reçus, mais les taux se sont nettement améliorés depuis et, pour la première fois en 2009, la proportion d'élèves admis au baccalauréat professionnel a dépassé légèrement celui de la métropole (91,5 %). Dans ces filières, les élèves continuent à avoir des difficultés pour trouver des structures proposant les stages prévus dans les cursus.

Les élèves des terminales générales et technologiques choisissent essentiellement les filières générales (46 % des postulants) et la filière « sciences et technologies de gestion » (même proportion), les autres filières technologiques restant encore marginales.

Pour les baccalauréats professionnels, les sections secrétariat et commerce sont les plus demandées, regroupant à elles seules la moitié des élèves.

Enfin, concernant les terminales BEP, les spécialités « carrières sanitaires et sociales », « maintenance des véhicules » et « métiers de l'électronique » regroupent 70 % des élèves.

Pour en savoir plus :

- Site internet du Vice-Rectorat de Mayotte : www.ac-mayotte.fr

Élèves reçus au brevet et aux baccalauréats

	brevet		bac général		bac technologique		bac professionnel	
	Présents	% recus	Présents	% recus	Présents	% recus	Présents	% recus
2004	2332	68,7	599	56,6	739	58,5	48	56,3
2005	2563	66,6	627	59,3	774	54,9	136	58,1
2006	2583	70,0	566	64,7	776	57,0	174	60,3
2007	3018	71,7	548	69,2	784	41,8	241	49,0
2008	3360	69,9	569	70,5	858	60,3	299	50,8
2009	3750	68,6	634	73,3	838	61,3	301	92,0

Répartition des élèves de terminale en 2009

	effectifs	%
Terminales Générales et Techniques		
Economie et Social	312	18,2
Littéraire	198	11,6
Scientifique	280	16,4
Sciences et techniques médico-sociales	96	5,6
Sciences et technologies de la gestion	795	46,5
Sciences et technologies industrielles	30	1,8
Ensemble	1711	100,0
Terminales BacPro		
Secrétariat et Bureautique	58	20,3
Accueil, Restauration	39	13,6
Bois et Bâtiment	37	12,9
Moteurs et Mécanique Automobile	35	12,2
Comptabilité	33	11,5
Commerce, Vente	84	29,4
Ensemble	286	100,0
Terminales BEP		
Carrières Sanitaires et Sociales	98	33,6
Maintenance des véhicules et matériels	60	20,5
Métiers de l'électronique	60	20,5
Chaudronnerie et Structures métalliques	15	5,1
Technique froid et conditionnement de l'air	15	5,1
Téchnique du gros œuvre en bâtiment	29	9,9
Travaux Publics	15	5,1
Ensemble	292	100,0

Source : Vice-rectorat de Mayotte

En 2005, le produit intérieur brut de Mayotte s'élève à 910 millions d'euros. Il a progressé en moyenne de 10 % par an entre 2001 et 2005.

Le secteur institutionnel des administrations publiques est le principal contributeur à la création de richesse à Mayotte. La valeur ajoutée de ce secteur représente en effet près de la moitié du PIB en 2005. Même si leurs parts respectives dans la valeur ajoutée globale ont diminué, les secteurs des entreprises et des ménages (y compris entreprises individuelles) ont eux aussi connu une croissance particulièrement dynamique sur la période (respectivement + 7 % et + 8 % de croissance annuelle moyenne).

La répartition du PIB selon les emplois confirme l'importance des administrations publiques, dont la consommation finale a progressé quasiment au même rythme que celle des ménages (+ 11 % par an en moyenne). Les exportations ont crû fortement sur la période (de 14 % par an en moyenne), mais leur très faible poids en regard des importations rend l'impact de cette progression négligeable en terme de contribution à la croissance du PIB.

Ramené à la population, le PIB de Mayotte s'établit à 5 200 euros par habitant en 2005, contre 4 000 euros quatre ans auparavant. Malgré une augmentation très dynamique sur la période 2001 - 2005, le PIB par habitant reste 5 fois inférieur à celui de la France entière. Il représente aussi moins du quart du PIB moyen européen, mais huit fois plus que celui des Comores.

DÉFINITIONS :

Le **Produit intérieur brut (PIB)** mesure l'ensemble des richesses créées dans un territoire (pays ou région). Cet agrégat représente donc le résultat final de l'activité de production des unités productives résidentes.

La **Valeur ajoutée (VA)** est le solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire (valeur des biens et services utilisés pour assurer cette production).

La **formation brute de capital fixe** est la différence entre les acquisitions et les cessions d'actifs corporels (machines, ...) ou incorporels (logiciels, ...) réalisées par les producteurs résidents pour être utilisés de façon répétée et continue dans leurs processus de production pendant au moins un an.

Cérom - Comptes économiques rapides pour l'outre-mer - est un cadre de travail dans lequel l'Insee, l'AFD et l'ledom collaborent pour développer et valoriser les systèmes d'informations économiques des départements d'outre-mer.

Pour en savoir plus :

- Document de travail Cérom « évaluation du PIB à Mayotte » - mai 2005. Ce document est disponible sur le site de l'Insee à Mayotte : www.insee.fr/fr/regions/mayotte dans la rubrique Acteurs publics : études et partenariats.

Répartition du PIB de Mayotte par secteur institutionnel

Secteurs institutionnels	2001	2005
Ménages, y compris entreprises individuelles	28%	26%
Société financières et non financières	28%	25%
Administrations publiques	44%	49%

Sources : Insee - comptes économiques de Mayotte, méthodologie Cérom.

Répartition du PIB de Mayotte par emploi final

Emplois finals	2001	2005
Dépense de consommation finale	111%	113%
<i>dont ménages</i>	58%	59%
<i>dont administrations</i>	53%	54%
Formation brute de capital fixe	27%	25%
Exportations de biens et services	2%	2%
Importations de biens et services	-40%	-40%

Sources : Insee - comptes économiques de Mayotte, méthodologie Cérom.

PIB par habitant et par pays/région en 2005

Petits pays (Population : inférieure à 1 million d'habitants)	Population (2005) (milliers d'habitants)	PIB par Hab (en euros)
Comores	600	650
Djibouti	800	1 000
Belize	290	3 570
St Vincent et Grenadines	116	3 900
Dominique	72	3 970
Sainte-Lucie	160	5 060
Mayotte	175	5 200
Seychelles	82	9 680
Guyane	191	12 884
La Réunion	775	15 475
Nouvelle Calédonie (2004)	231	21 369
Union européenne des 25	460 000	23 700
France	63 000	27 811

Sources : ONU - World Development Indicators ; Insee - comptes économiques régionaux ; Cérom.

En 2005, les entreprises ayant dépassé au moins une fois le seuil de 150 000 euros de chiffre d'affaires (CA) depuis 1995 sont au nombre de 556. À elles seules, elles ont réalisé plus de 95 % du CA de l'ensemble des entreprises soumises à déclaration des bénéfices industriels et commerciaux et à l'impôt sur les sociétés, un CA en progression de 12,3 % par rapport à 2004.

La Valeur Ajoutée (VA) dégagée en 2005 par ces grandes entreprises s'élève à 227 millions d'euros, ce qui représente 26 % de leur production. La modestie de la croissance de la VA (+ 7,3 % par rapport à 2004) au regard de celle observée les années précédentes tire essentiellement son origine des dépenses croissantes en matières premières (renchérissement des produits pétroliers, de l'acier...).

Particulièrement touchés par ces surcoûts, les secteurs de l'agriculture et de l'Industrie (y compris énergie) ont vu leur VA baisser en 2005. Le commerce demeure le plus gros contributeur à la croissance : sur les 7,3 points de croissance de l'ensemble des secteurs, 3,1 points lui sont imputables, sous les effets cumulés de la progression importante de sa VA (+ 12,0 %) et de son poids (le commerce représente 26 % de la VA totale). Mais c'est le secteur des transports qui a été le plus dynamique en 2005, avec une progression de 23,1 % de sa VA.

En 2005, les grandes entreprises mahoraises ont dégagé un excédent brut d'exploitation (EBE) de 95 millions d'euros, en progression de 10 % par rapport à l'année précédente. Cependant, cette croissance est tirée par seulement quatre secteurs sur huit, la plus forte augmentation revenant au secteur des transports (+ 52,4 %).

DÉFINITIONS :

La Valeur Ajoutée (VA) est ce qui reste à l'entreprise après paiement des coûts directement liés à la production. Elle est calculée en retranchant de la valeur de la production la consommation intermédiaire, c'est-à-dire les biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production.

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) est obtenu en retranchant de la VA les charges salariales et les impôts et en ajoutant les subventions.

La Branche Unité Fictive (BUF) : dans les comptes des sociétés financières, les paiements d'intérêts sont considérés comme une forme de revenu de la propriété. En comptabilité nationale, ils sont la rémunération d'un service et doivent être enregistrés dans le compte de production et contribuer positivement à la VA. Dans le cas contraire, l'EBE et la VA des banques seraient sous-évalués. Pour garder une cohérence globale, on ajoute la BUF qui fait apparaître dans son compte de production la consommation intermédiaire correspondant exactement aux services bancaires financés par les intérêts nets. Étant donné que cette consommation est le seul poste non nul des comptes de la BUF, la VA de la branche est négative.

Pour en savoir plus :

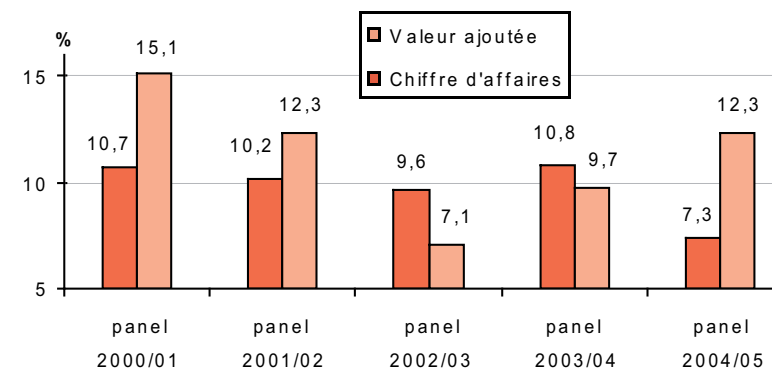
- MAYOTTE RESULTATS n°6 « Activité des plus grandes entreprises mahoraises en 2005 » - mars 2007.
- INSEE INFOS n°27 « Les grandes entreprises mahoraises en 2005 ».

Les grandes entreprises par secteur d'activité en 2005

Secteur d'activité	Chiffre d'Affaires	Valeur Ajoutée	Evolution 05 / 04	VA / CA	EBE / VA
Agriculture	3,1	0,9	-17,9%	27,8%	31,9%
Industrie, Energie	143,0	38,1	-5,9%	26,6%	51,9%
Construction	113,5	37,0	5,0%	32,6%	27,7%
Commerce	401,7	61,5	12,0%	15,3%	37,4%
Transports	52,5	19,4	23,1%	36,9%	35,6%
Activités financières	31,4	17,8	11,5%	56,8%	74,0%
Services aux entreprises, activités immobilières	106,9	46,4	11,0%	43,4%	61,0%
Services aux particuliers, éducation, santé,					
Action sociale	26,3	14,7	0,5%	55,9%	13,3%
Branche Unité Fictive (BUF)		-8,5	4,7%		
Total	878,5	227,3	7,3%	25,9%	41,9%

Sources : Insee - Direction des Services Fiscaux - Unité : millions d'euros

Croissance de la VA et du CA depuis 2001



Sources : Insee - Direction des Services Fiscaux

L'année 2008 a été marquée par une inflation plus forte que les années précédentes. Les prix ont augmenté de 5,0 % sur l'ensemble de l'année, soit le plus haut niveau d'inflation observé à Mayotte depuis 2002. Le poste « produits alimentaires et boissons » contribue fortement à cette hausse de l'inflation, avec une augmentation de près de 11 % sur un an, dans la continuité de la forte hausse observée déjà en 2007. Ce sont surtout les « produits frais » (+ 24 % sur un an), les « viandes et volailles » (+ 16 %) et le « poisson » (+ 14 %) qui expliquent cette hausse. Les prix des postes « énergie » et « tabac » ont aussi sensiblement progressé en 2008. La hausse des prix des services reste limitée (+ 4 %), compte tenu de la forte hausse du SMIG sur la période. Enfin, les prix des produits manufacturés restent globalement stables, l'augmentation mesurée sur certains postes (« appareils ménagers » et « véhicules ») est compensée par la baisse sensible des prix du poste « habillement et chaussures » (- 4 %).

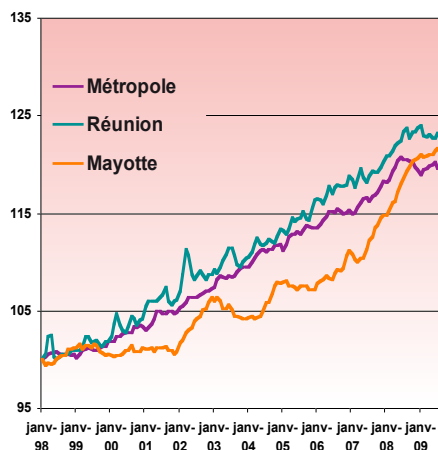
L'inflation est nettement plus contenue depuis le début de 2009 ; on observe même globalement une baisse des prix au troisième trimestre. Sur l'ensemble de l'année, l'inflation est de 1,0 % (contre 5,0 % en 2008).

Sur le long terme, les prix à Mayotte, à La Réunion et en France Métropolitaine connaissent une évolution comparable, soit environ + 20 % sur douze ans. Si l'évolution des prix est relativement continue sur l'ensemble de cette période à La Réunion comme en métropole, elle est beaucoup plus cyclique à Mayotte, alternant des phases de forte croissance (années 2001 et 2003), de stagnation (entre 1999 et 2001), voire de décroissance (notamment au second semestre 2003). Depuis 2005, l'évolution des prix à Mayotte est plus rapide qu'au niveau national, et les trois indices se rejoignent en niveau en fin de période.

DÉFINITIONS :

L'indice des prix à la consommation est un instrument de mesure qui fournit une estimation de l'évolution d'ensemble des prix des biens et services consommés par les ménages. Il ne permet pas de mesurer le niveau des prix, mais sert à décrire leurs variations dans le temps. À Mayotte, 1 148 relevés de prix sont effectués chaque mois par l'Insee auprès de 137 points de vente et fournisseurs de biens et services, avec la collaboration de 2 enquêtrices.

Évolutions comparées des prix depuis janvier 1998



Source : Insee - Indice des prix, base 100 en janvier 1998.

Pour en savoir plus :

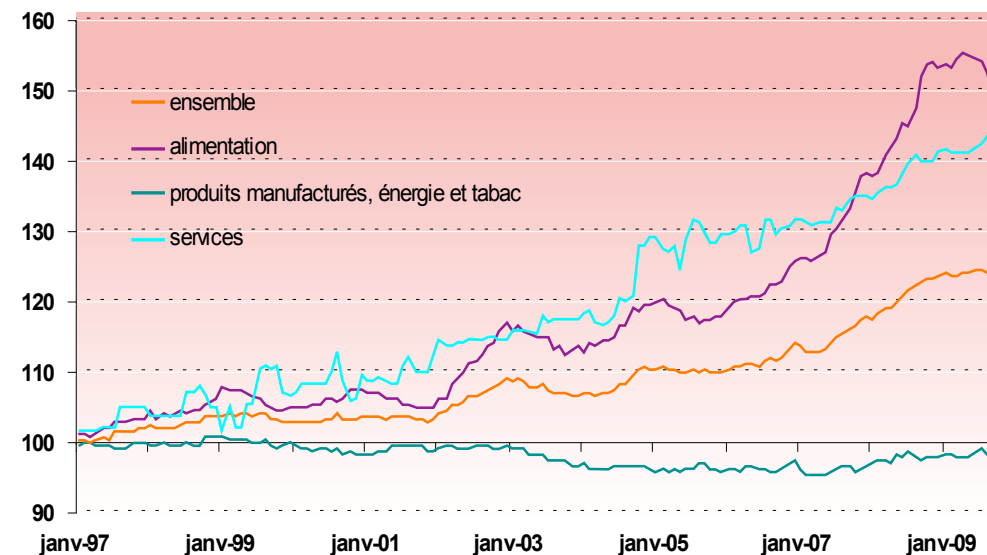
- Insee Mayotte Info n°43 et 44, Indice des prix à la consommation.

L'indice des prix à Mayotte - Evolution annuelle en glissement

Regroupements	Pondération	déc.-07	déc.-08	déc.-09
ENSEMBLE	10 000	3,3	5,0	1,0
Produits alimentaires et boissons	2 712	10,0	10,9	-2,6
<i>dont produits céréaliers</i>	416	9,1	4,2	-8,4
<i>dont produits frais</i>	386	6,7	23,6	-10,9
<i>dont viandes et volailles</i>	839	16,2	16,2	-0,6
Produits manufacturés	3 177	1,0	0,0	0,9
<i>dont habillement et chaussures</i>	798	-0,2	-3,7	-0,6
<i>dont appareils ménagers</i>	121	-2,2	1,1	0,7
<i>dont véhicules</i>	808	3,0	1,7	-1,4
Energie	699	-10,0	7,1	-4,6
Tabac	70	7,8	10,9	13,9
Services aux ménages	3 342	2,6	4,4	4,8
<i>dont services liés au logement</i>	1 317	2,6	3,6	6,1
<i>dont transports et communications</i>	943	0,9	3,2	4,8

Source : Insee - Indice des prix, base 100 en décembre 1996.

Évolution des prix par grands postes à Mayotte depuis janvier 1997



Source : Insee - Indice des prix, base 100 en décembre 1996.

L'indice des prix à la consommation est un instrument de mesure qui fournit une estimation de l'évolution d'ensemble des prix des biens et services consommés par les ménages. Ce que l'on mesure avec l'indice des prix n'est pas, comme on l'entend souvent dire, le « coût de la vie », ni même son évolution, et ne permet pas de reconstituer le budget en euros d'un consommateur moyen ou des consommateurs les plus modestes. Concrètement, il ne permet pas de mesurer le niveau des prix, mais sert à décrire leurs variations dans le temps.

Pour pouvoir calculer un prix moyen pour l'ensemble des biens et services consommés, il faudrait multiplier de manière considérable le nombre de relevés effectués. En effet, le prix d'un même type de produit peut varier fortement selon la qualité, la marque, le lieu d'achat ou le mode d'acheminement. Mais, sur longue période, les prix pour un même type de produit évoluent de manière relativement parallèle, ce qui permet d'avoir une bonne mesure de leur évolution moyenne avec un nombre limité de relevés.

Il est néanmoins possible de calculer un prix moyen pour certaines catégories de produits dont les prix sont relativement homogènes. Ces prix moyens sont désormais publiés chaque fin de trimestre, en complément de l'indice des prix à la consommation du mois.

Prévu par l'article 75 de la loi d'orientation pour l'Outre-mer (LOOM) du 13 décembre 2000, l'observatoire des prix et des revenus a été créé à Mayotte en juin 2007. Cet observatoire a pour missions d'analyser le niveau et la structure des prix et des revenus, et de fournir aux ac-

teurs du débat public une information régulière sur leur évolution afin d'évaluer l'efficacité des politiques publiques mises en place. La composition de l'observatoire des prix, présidé par le Préfet de Mayotte, recouvre la diversité des acteurs locaux concernés par le sujet (élus locaux, représentants des administrations, organisations socio-professionnelles, syndicats, chambres consulaires...). Des groupes de travail spécifiques ont été mis en place, dont l'un sur le « panier de la ménagère », à l'origine de la publication régulière des prix moyens des produits les plus consommés à Mayotte.

Pour en savoir plus :

- Insee Mayotte Info n°43, Indice des prix à la consommation.

Prix moyens de certains produits consommés à Mayotte

Produit	quantité	3 ^{ème} trimestre 2006	3 ^{ème} trimestre 2007	3 ^{ème} trimestre 2008	3 ^{ème} trimestre 2009	4 ^{ème} trimestre 2009
Baguette de pain 200 à 250 g	200 g	0,44 €	0,52 €	0,65 €	0,68 €	0,67 €
Pâtes sèches de marque	500 g	1,19 €	1,37 €	1,34 €	1,33 €	1,31 €
Riz - sac de 5 kg et plus	1 kg	0,74 €	0,75 €	1,05 €	1,03 €	0,92 €
Farine type 55	1 kg	0,56 €	0,60 €	0,88 €	0,86 €	0,83 €
Pommes de terre	1 kg	1,55 €	1,78 €	1,81 €	1,58 €	1,95 €
Tomates	1 kg	5,45 €	4,47 €	3,83 €	5,25 €	3,46 €
Concombre	1 kg	2,81 €	3,08 €	3,44 €	2,87 €	2,63 €
Aubergines	1 kg	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,33 €	2,28 €
Oignon	1 kg	1,90 €	2,23 €	1,79 €	1,75 €	2,06 €
Pommes	1 kg	2,79 €	2,85 €	2,80 €	3,24 €	3,31 €
Boeuf import - carton 10 kg congelé	1 kg	3,72 €	3,52 €	4,08 €	4,39 €	4,31 €
Poulet entier import congelé - 1 à 1,3 kg	1 kg	2,64 €	2,61 €	2,92 €	3,22 €	3,28 €
Ailes de poulet import congelées - 10 kg	1 kg	2,19 €	2,44 €	2,52 €	2,67 €	2,65 €
Oeuf calibre 55 - boîte de 18 à 30 unités	unité	0,28 €	0,29 €	0,29 €	0,30 €	0,31 €
Poisson local - vente hors grande distribution	1 kg	4,01 €	4,53 €	5,59 €	5,67 €	6,00 €
Lait UHT demi-écrémé	1 litre	1,01 €	1,03 €	1,05 €	0,99 €	0,96 €
Lait caillé local - sachet 1 litre	1 litre	1,89 €	2,07 €	2,15 €	2,27 €	2,26 €
Fromage pâte cuite à la coupe	1 kg	11,91 €	11,30 €	11,66 €	12,27 €	11,94 €
Yaourt local - pot de 125 g	125 g	0,41 €	0,46 €	0,49 €	0,51 €	0,51 €
Sucre blanc	1 kg	0,89 €	0,92 €	0,89 €	0,86 €	0,87 €
Huile végétale hors huile d'olive	1 litre	1,19 €	1,40 €	1,74 €	1,99 €	1,95 €
Haricots blancs - boîte 1/2	400 g	0,97 €	0,94 €	0,97 €	1,07 €	0,96 €
Tomate concentré - boîte de 70 g	70 g	0,23 €	0,25 €	0,26 €	0,29 €	0,29 €
Sardines à l'huile - boîte de 125 g	125 g	0,45 €	0,46 €	0,55 €	0,55 €	0,54 €
Bière de luxe - boîte alu 33 ou 34 cl	33 cl	1,07 €	1,19 €	1,15 €	1,16 €	1,16 €
Boissons Gazeuses - boîte alu 33 ou 34 cl	33 cl	0,64 €	0,65 €	0,66 €	0,73 €	0,73 €
Charbon de bois local	corbeille	3,00 €	4,00 €	4,33 €	5,00 €	5,00 €
Pétrole lampant	1 litre	0,56 €	0,56 €	0,65 €	0,62 €	0,64 €
Gaz butane	bouteille de 12,5 kg	26,50 €	26,63 €	28,41 €	27,25 €	27,25 €
Electricité - prix composite *	1 kWh	0,10 €	0,10 €
Super sans plomb	1 litre	1,33 €	1,29 €	1,40 €	1,24 €	1,23 €
Lessive à la main de marque - carton 550 à 700 g	1 kg	6,24 €	6,43 €	6,74 €	5,83 €	6,06 €
Bombe insecticide pour insectes volants	400 ml	1,68 €	1,87 €	1,87 €	2,06 €	1,91 €
Consultation médicale simple - médecin de ville	Consultation	...	26,40 €	26,40 €	26,40 €	26,40 €
Main d'oeuvre mécanique auto	1 heure	30,87 €	31,01 €	36,30 €	38,63 €	40,88 €
Taxi - 1 course taxi-ville		1,00 €	1,03 €	1,10 €	1,10 €	1,20 €
Barge - 1 ticket barge piéton		0,75 €	0,75 €	0,75 €	0,75 €	0,75 €
Abonnement mensuel ordinaire France Télécom		9,51 €	10,80 €	13,38 €	13,38 €	13,38 €
Recharge tél. portable - prix à la min. vers même opérateur		...	0,14 €	0,14 €	0,15 €	0,17 €
Abonnement mensuel télévision satellite (bouquet complet)		54,00 €	54,00 €	54,00 €	55,00 €	55,00 €

Source : Insee, Indice des prix

* Prix composite : prix moyen d'un kWh pour un abonné domestique, quel que soit son contrat et intégrant l'abonnement.

Le budget de l'Etat à Mayotte représente un volume de dépenses civiles de près de 500 millions d'euros en 2008. Alors que les investissements avaient légèrement régressé (- 3,5 %) en 2007, ils augmentent de plus de 18 % en 2008. Les dotations aux collectivités locales progressent quant à elles de 13,4 %.

Les recettes de fonctionnement de la Collectivité départementale ont progressé de 13,3 % en 2008 et s'élèvent à 272 millions d'euros. Les principales ressources de la Collectivité proviennent des droits de douanes et des impôts directs.

Les charges de fonctionnement ont enregistré une hausse de 13,8 % par rapport à 2007 et atteignent 256 millions d'euros. Les dépenses de personnel ont notamment augmenté de 10 % en 2008 et représentent 109 millions d'euros, soit 44 % des dépenses réelles de fonctionnement. Les recettes d'investissement se montent en 2008 à 78 millions d'euros, en forte baisse (- 46 %) par rapport à 2007. La principale ressource d'investissement provient de la souscription d'emprunts (50 millions d'euros). En parallèle, les dépenses d'équipement, en forte progression (+ 41 %), s'élèvent en 2008 à 109 millions d'euros.

En 2008, la situation financière des 17 communes de Mayotte s'est encore nettement dégradée par rapport aux années précédentes, notamment en raison de dépenses de fonctionnement qui progressent plus vite en 2008 que les recettes de fonctionnement (+ 21,6 % contre + 8,0 %).

En 2008, le Fonds Intercommunal de Péréquation (FIP) a une nouvelle fois été réformé pour mieux tenir compte des difficultés financières des communes. Le prélèvement de la quote-part des recettes fiscales et douanières de la Collectivité départementale ne s'effectue plus directement entre les sections de fonctionnement et d'investissement du FIP mais abonde le FIP dans sa globalité. Le décret du 7 janvier 2008 a défini de nouvelles modalités de calcul de répartition du fonds, ainsi que les règles d'élection et de fonctionnement de ce nouveau comité de gestion.

DÉFINITIONS :

FIP : Le Fond Intercommunal de Péréquation a été institué par la loi du 13 juillet 2001. Depuis 2002, les communes de Mayotte bénéficient du FIP (produit de l'impôt foncier sur les terrains, de la contribution des patentes et des centimes additionnels à l'impôt sur les personnes physiques). Les ressources sont réparties entre les communes pour 70 % au prorata de leur population légale telle que constatée au dernier recensement de la population et pour 30 % au prorata de leur superficie.

Pour en savoir plus :

- Rapport annuel 2008 de l'IEDOM
- Rapport d'activités des services de l'Etat à Mayotte

Les dépenses de l'Etat (en millions d'euros)

	2006	2007	2008	Evolution 2008/2007
Dépenses directes	329,5	351,5	398,5	13,4%
<i>dont fonctionnement</i>	306,5	329,3	372,3	13,1%
<i>dont investissement</i>	23,0	22,2	26,2	18,0%
Dotation aux collectivités locales	70,9	78,3	88,8	13,4%
<i>dont dotation globale de fonctionnement (DGF)</i>	20,6	21,6	25,5	17,9%
<i>dont Collectivité départementale</i>				
<i>dont dotation globale de fonctionnement (DGF)</i>	33,5	34,5	39,7	15,1%
TOTAL	400,4	429,8	487,3	13,4%

Les finances de la Collectivité Départementale (en millions d'euros)

Recettes réelles de fonctionnement	223	240	272	13,3%
Dépenses réelles de fonctionnement	192	225	256	13,8%
Recettes réelles d'investissement	12	143	77	-46,2%
Dépenses réelles d'investissement	70	77	109	41,6%

Les finances des communes (en millions d'euros)

Recettes réelles de fonctionnement	54,7	70,3	75,9	8,0%
Dépenses réelles de fonctionnement	51,4	59,2	72,0	21,6%
Recettes réelles d'investissement	33,2	31,9	45,0	41,1%
Dépenses réelles d'investissement	35,6	38,6	56,2	45,6%

Source : Trésorerie générale et Paierie départementale de Mayotte

Les échanges commerciaux entre Mayotte et l'extérieur sont caractérisés par une très forte prédominance des importations. La balance commerciale mahoraise est donc structurellement déficitaire. Le déficit de la balance commerciale s'accroît même d'année en année, en raison de la hausse continue des importations, et le taux de couverture est inférieur à 2 % depuis 2007.

Les importations atteignent en 2008, hors hydrocarbures, 363 000 tonnes pour une valeur de 376 millions d'euros, et ont augmenté de 43 % en volume et de 12 % en valeur. La croissance rapide des importations suit la forte progression de la demande ces dernières années, qu'il s'agisse de la consommation des ménages ou de la commande publique, la construction d'infrastructures et de logements générant des importations élevées de biens de construction notamment.

Pour l'année 2008, ce sont essentiellement les importations de produits minéraux (+ 121 % en un an, dont près de 200 000 tonnes de ciment, pour 17,4 millions d'euros) qui ont contribué à la forte hausse du tonnage importé. Les produits alimentaires, les machines et appareils et les matériels de transport représentent, en 2008, un peu moins des deux tiers des importations en valeur.

En 2008, près de 84 000 tonnes d'hydrocarbures ont été importées, pour plus de 56 millions d'euros, en baisse de 4,1 % par rapport à 2007. Les produits pétroliers représentent ainsi 13 % du total des importations en valeur.

Le faible niveau d'exportation (5,3 millions d'euros) s'explique par la faiblesse structurelle des capacités de production et des investissements productifs, par les limites des ressources naturelles de l'île et par la reconversion progressive des producteurs agricoles locaux.

Les produits exportés, en baisse de 3 % par rapport à 2007, concernent quasi exclusivement et à égalité en 2008, les cultures traditionnelles (essence d'ylang-ylang, vanille) et les poissons d'élevage. Les produits aquacoles représentaient en 2008 11 % des exportations totales (en baisse de 9 %), tout comme l'ylang-ylang (11 %, en hausse de 3 % sur un an).

DÉFINITIONS :

Taux de couverture du commerce extérieur : rapport de la valeur des exportations à celle des importations, pour un produit ou un ensemble de produit. Sans précision, il s'agit du taux de couverture pour l'ensemble des produits.

Balance commerciale : Solde des échanges extérieurs, soit la différence entre la valeur des exportations et celle des importations.

Pour en savoir plus :

- Rapport annuel de l'IEDOM

Répartition des importations par poste, hors hydrocarbures

montants en millions d'euros	2007	2008	Variation 2008/2007
Produits alimentaires	72,0	88,4	22,8%
Machines et appareils	71,0	83,1	17,0%
Matériel de transport	65,7	54,3	-17,3%
Métaux et ouvrages en métaux	33,6	35,6	6,0%
Produits chimiques	24,5	28,4	15,6%
Produits minéraux	12,0	17,4	44,5%
Plastiques caoutchouc	11,5	12,6	9,3%
Papier	9,2	9,8	6,2%
Textiles et vêtements	9,0	9,0	0,3%
Divers	28,1	37,6	33,8%
Total	336,7	376,2	11,7%

Balance commerciale, hors hydrocarbures

	2005	2006	2007	2008	variations 2008/2007
Balance commerciale (en millions d'euros)	-214	-247	-331	-371	12,1%
Taux de couverture (en %)	2,4%	2,3%	1,9%	1,4%	-0,6 %

Répartition des exportations par poste

montants en millions d'euros	2007	2008	Variation 2008/2007
Poissons aquacoles	0,645	0,586	-9%
Ylang-ylang	0,590	0,610	3%
Vanille	0,003	0,002	-33%
Cannelle	0,000	0,000	0%
Sous-total	1,238	1,198	-3%
Marchandises réexportées	5,146	4,141	-20%
Total général	6,384	5,339	-16%

Source : Direction régionale des Douanes

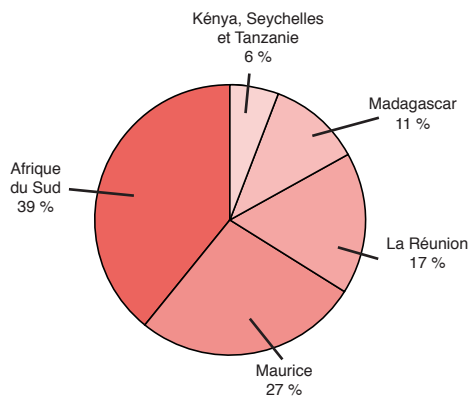
En 2008, plus de 140 pays ont entretenu des relations commerciales avec Mayotte, la plupart étant localisés dans deux grandes zones géographiques : l'Océan Indien d'une part, et l'Asie du Sud d'autre part. La France métropolitaine reste le principal fournisseur de Mayotte, bien que sa part dans le total ait baissé de 13 points en 5 ans, au bénéfice notamment de la Chine.

Neuf pays de la zone « Océan Indien » ont entretenu des échanges commerciaux avec Mayotte, même si à ce jour aucun accord de libre échange n'a été établi avec ces pays. Le Groupe de Travail de Haut Niveau (GTHN), mis en place en 2008, a en particulier pour mission de favoriser la circulation des biens et des personnes entre les Comores et Mayotte. C'est dans ce cadre qu'une première opération d'importation de produits végétaux (tomates, pommes de terre et oignons) en provenance des Comores a été réalisée fin 2008. Portant sur un millier de tonnes, elle est amenée à se renouveler.

En 2008, la Collectivité a importé pour 25 millions d'euros (en augmentation de 10 % par rapport à 2007) de biens en provenance des pays de la zone Océan Indien, soit 7 % du total des importations (hors hydrocarbures). L'Afrique du Sud, l'île Maurice et La Réunion sont, dans l'ordre, les trois principaux pays fournisseurs de Mayotte dans cette zone.

Les exportations vers les pays de la zone sont très faibles. En 2008, Mayotte a exporté pour seulement 2 millions d'euros de marchandises dans la zone Océan Indien (il peut s'agir de productions locales ou de produits réexportés), essentiellement vers les Comores et La Réunion.

Répartition des importations en provenance de la région Océan Indien en 2008 (hors hydrocarbures)

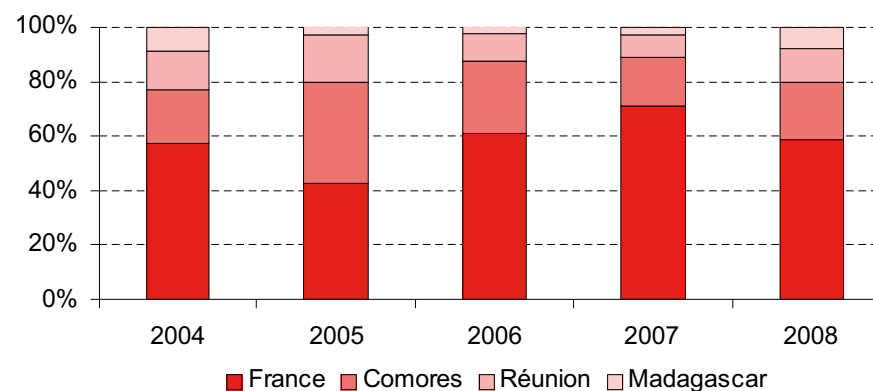


Source : Direction régionale des Douanes

Pour en savoir plus :

- Rapport annuel 2009 de l'ledom

Evolution des exportations par destination (en %)



Importation par pays fournisseurs (en milliers d'euros)

	2007	2008	2008/2007	Répartition 2008
Europe	216 012	229 917	6%	61%
dont France métropolitaine	166 231	157 312	-5%	42%
Asie	45 044	59 923	33%	16%
Dont Chine	21 866	28 902	32%	8%
Brésil	12 160	10 423	-14%	3%
Afrique du Sud	7 914	9 731	23%	3%
Emirats Arabes Unis	6 865	7 415	8%	2%
Maurice	6 782	6 573	-3%	2%
Etats Unis	4 941	5 247	6%	1%
Réunion	3 700	4 140	12%	1%
Autres	33 284	42 794	29%	11%
Total	336 702	376 163	12%	100%

Source : Direction régionale des Douanes

Au 31 décembre 2008, l'encours global des actifs financiers recensés à Mayotte s'élève à près de 330 millions d'euros, en hausse de 6,9 % en glissement annuel (après + 10,5 % l'année précédente). La croissance des actifs financiers a été largement soutenue par la progression des avoirs détenus par les ménages, premiers détenteurs d'actifs financiers sur la place.

L'encours de la collecte auprès des ménages mahorais s'accroît ainsi de 26 millions d'euros en un an (+ 18,7 %) et atteint 166 millions d'euros. Les sociétés quant à elles voient leur encours global évoluer de façon plus modérée : + 2,8 % sur un an, soit 2,4 millions d'euros supplémentaires collectés. Les autres agents, qui incluent notamment les sociétés d'assurance et les administrations, impactent pour leur part négativement la croissance de l'ensemble.

L'encours collecté auprès de ces organismes diminue en effet de 7,4 millions d'euros au titre de l'exercice 2008, soit un recul de 9 % sur un an, confirmant une tendance inscrite dans la durée.

L'examen de la répartition des actifs financiers détenus à Mayotte indique qu'ils sont majoritairement constitués de dépôts à vue collectés auprès des ménages mahorais. Cette préférence pour la liquidité se vérifie également dans la hiérarchie des placements par type, la part occupée par les placements liquides devant celle de l'épargne longue.

Les arbitrages opérés par les agents économiques mahorais ont conduit à plusieurs bouleversements dans l'ordre des placements ces dernières années. Néanmoins, une certaine stabilité semble s'être installée depuis le 1^{er} trimestre 2007, consacrant la suprématie des dépôts à vue.

Pour en savoir plus :

- Rapport annuel 2009 de l'ledom

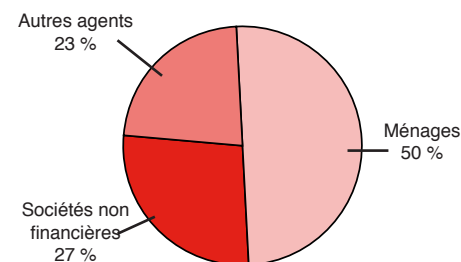
Répartition des actifs financiers par catégorie de placement (en millions d'euros)

au 31 décembre	2005	2006	2007	2008	évol. 2008/07
Ensemble des actifs financiers	274,8	278,2	307,4	328,4	6,9%
Placements liquides ou à court terme	105,5	134,5	159,0	157,8	-0,8%
Epargne à long terme	33,9	36,2	39,3	56,4	43,4%

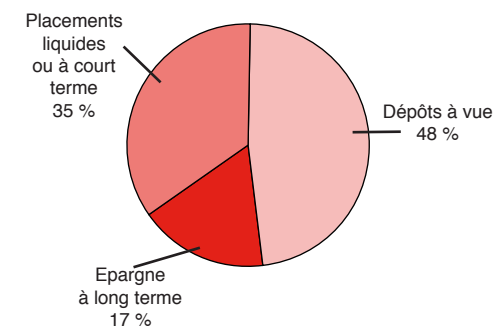
Source : Rapport 2009, ledom

Structure des actifs financiers au 31 décembre 2008

Répartition par agent économique



Répartition par nature



Source : Rapport 2009, ledom

Répartition des dépôts à vue par agents économiques

au 31 décembre	2005	2006	2007	2008
Dépôts à vue (en millions d'euros)	105,5	134,5	159,0	157,8
Variation annuelle	-7,0%	+27,5%	+18,2%	-0,8%
Sociétés non financières	38,1%	36,7%	43,9%	43,2%
Ménages	35,5%	37,6%	36,0%	36,6%
Autres agents	26,5%	25,7%	20,1%	20,2%

Source : Rapport 2009, ledom

Au 31 décembre 2008, le montant des concours bruts octroyés à Mayotte par l'ensemble des établissements de crédit (représentés ou non localement) s'élève à 690 millions d'euros, en forte hausse par rapport à 2007 (+ 34 %, après + 23 % l'année précédente). Exposés à la concurrence des établissements de crédit « hors zone », n'ayant pas d'implantation sur le territoire, les établissements de crédit locaux consentent néanmoins plus des deux tiers des crédits distribués aux différents agents économiques de Mayotte.

La qualité des engagements souscrits reste bonne, l'encours sain représentant 96,7 % de l'encours total. Les créances douteuses brutes déclarées sur l'ensemble des concours (toutes zones confondues) enregistrent cependant une hausse significative en 2008 (+ 31 %).

Les entreprises locales, principales bénéficiaires des encours octroyés à Mayotte, participent pour une large part à la croissance de l'encours total des passifs financiers en 2008 : elles ont accru leurs engagements vis-à-vis des établissements de crédit de 52 millions d'euros par rapport à décembre 2007, les portant à 280 millions d'euros. La progression de l'encours des engagements souscrits par les ménages s'inscrit elle aussi dans une tendance à la hausse à peine moins marquée.

L'encours total des crédits consentis par les établissements de crédit installés localement (ECIL) s'établit à 465 millions d'euros (+ 20 % en glissement annuel,

après + 30,6 % l'année précédente). Le volume d'affaires des établissements de la place a augmenté de plus de 76 millions d'euros (après + 91 millions l'année précédente).

La qualité de l'encours de crédits consentis par les ECIL reste satisfaisante, avec un taux de créances douteuses qui s'élève à 4 % de l'ensemble des concours bruts. Ce chiffre, relativement faible au vu des données de ces dernières années, confirme la bonne maîtrise en 2008 du risque global de la place. L'encours sain s'élève ainsi à près de 447 millions d'euros.

Pour en savoir plus :

- Rapport annuel 2009 de l'ledom

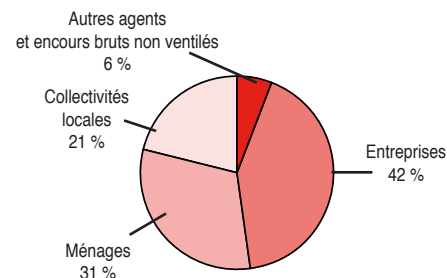
Evolution de la qualité des engagements souscrits auprès de l'ensemble des établissements de crédit (en millions d'euros)

au 31 décembre	2005	2006	2007	2008	évol.08/07
Encours total	395,4	419,2	517,2	691,7	33,7%
Créances douteuses brutes	42,6	41,8	17,0	22,3	30,8%
dont provisions sur créances douteuses	28,0	12,9	6,5	7,5	15,1%
dont créances douteuses nettes	14,6	29,0	10,6	14,8	40,5%
Encours sain	352,8	377,4	500,2	669,5	33,8%
Taux de créances douteuses brutes	10,8%	10,0%	3,3%	3,3%	-0,1%
Taux d'approvisionnement	65,8%	30,7%	38,1%	33,5%	-12,0%

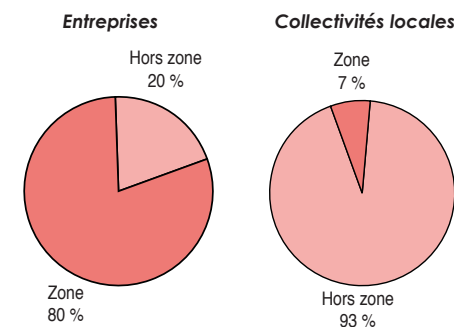
Source : Rapport 2009, ledom

Structure des actifs financiers au 31 décembre 2008

Répartition par agent économique de l'encours sain au 31/12/2008



Implantation des établissements de crédits prêteurs par agents



Source : Rapport 2009, ledom

Evolution de la qualité des engagements souscrits auprès des établissements de crédits locaux (en millions d'euros)

	2005	2006	2007	2008	évol.08/07
Encours total	263,3	297,7	388,8	465,1	19,6%
Créances douteuses brutes	10,7	11,7	16,8	18,6	11,3%
dont provisions sur créances douteuses	5,4	5,9	6,5	7,5	14,8%
dont créances douteuses nettes	5,3	5,9	10,3	11,2	9,0%
Encours sain	252,6	285,9	372,0	446,5	20,0%
Taux de créances douteuses brutes	4,1%	3,9%	4,3%	4,0%	-7,0%
Taux d'approvisionnement	50,6%	50,1%	38,7%	40,0%	3,2%

Source : Rapport 2009, ledom

Les différents décrets relatifs à la création et la gestion du système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements (SIRENE) sont applicables à la collectivité départementale de Mayotte depuis le 1^{er} janvier 2007.

Les entreprises de commerce représentent plus de 43 % du nombre total d'entreprises. Il s'agit, pour la plupart, de très petites structures familiales, mais on compte aussi à Mayotte une vingtaine de supermarchés à dominante alimentaire. Ces surfaces alimentaires sont détenues par le groupe Bourbon Distribution Mayotte (Casino), sous les enseignes Jumbo Score, Score et Snie, et par le groupe Sodifram, sous les enseignes Sodifram, Sodicash, Shopi et HD.

Le secteur industriel mahorais est encore peu développé, et comptait 350 entreprises actives fin 2008. À Mayotte, les principales activités (hors énergie) concernent l'embouteillage, l'imprimerie, l'extraction de minerai, la métallurgie, le travail du bois et du plastique, la fabrication de savon et l'agroalimentaire (produits laitiers, œufs, aliments pour bétail, boissons, boulangerie, bière).

L'activité du secteur de la construction à Mayotte est largement stimulée par la commande publique. En effet, la forte croissance démographique génère des besoins importants en logements et en infrastructures (écoles, routes, hôpitaux, équipements sportifs, etc.).

Le BTP constitue ainsi un secteur stratégique dans l'île. Par ailleurs, la modernisation de la politique de l'État en matière d'habitat social (avec la création de nouveaux produits pour l'accès à la propriété et le locatif), les travaux de réhabilitation de quartiers d'habitat insalubre, et le développement de l'immobilier privé (tiré par la

hausse des revenus, le recours accru au crédit immobilier, l'extension du régime de l'épargne logement à Mayotte et le développement de sociétés immobilières privées) contribuent au dynamisme de ce secteur.

A elle seule, Mamoudzou accueille 3 870 entreprises, soit près de 40 % du total des entreprises en activité fin 2008. Si l'on considère l'ensemble du bassin économique de Mamoudzou, ce sont plus de la moitié des entreprises qui y sont implantées. Mamoudzou joue ainsi clairement un rôle de leader et de pôle économique sur l'île de Mayotte.

DÉFINITIONS :

Entreprise : unité économique, juridiquement autonome, organisée pour la mise en œuvre d'un ensemble de facteurs de production de biens et de services pour le marché. La plupart des entreprises n'ont qu'un seul établissement.

Sirene : répertoire informatique géré par l'Insee. Il a pour mission d'enregistrer l'état-civil des entreprises : le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance pour une personne physique ou la raison sociale pour une personne morale.

Pour en savoir plus :

- Décret n° 2006-1328 du 31 octobre 2006 portant extension des dispositions du décret n° 73-314 du 14 mars 1973

Répartition des entreprises par secteur d'activité (fin 2008)

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises
Agriculture, sylviculture et pêche	2 307
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	349
Construction	1 416
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	4 363
Information et communication	95
Activités financières et d'assurance	49
Activités immobilières	250
Activités scientifiques et techniques services administratifs et de soutien	424
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	500
Autres activités de services	242
Ensemble	9 995

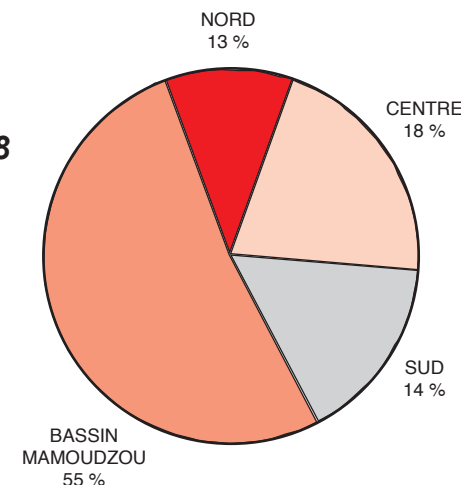
Source : Insee - Sirene

Répartition des entreprises par commune (fin 2008)

Acoua	188	Koungou	630
Bandraboua	409	Mamoudzou	3 869
Bandrele	289	Mtsamboro	355
Bouéni	347	M'Tsangamouji	378
Chiconi	318	Ouangani	338
Chirongui	473	Pamandzi	708
Dembeni	344	Sada	388
Dzaoudzi	244	Tsingoni	394
Kani-Kéli	323		

Source : Insee - Sirene

Répartition des entreprises par zones en 2008



Source : Insee - Sirene

En 2008, les vingt entreprises qui génèrent le plus de chiffre d'affaires à Mayotte recouvrent une grande diversité d'activités. Le commerce et la construction sont fortement présents dans ce palmarès, avec respectivement onze et quatre entreprises. Les autres grands secteurs ne sont pas absents, les services comptant trois entreprises et l'industrie deux.

Le secteur de la grande distribution (supermarchés et hypermarchés) confirme son importance en dominant les activités de commerce. En effet, en 2008, les groupes « Bourbon Distribution Mayotte » et « Sodifram » se classent dans le haut du palmarès des vingt plus grandes entreprises de Mayotte, tant en terme de valeur ajoutée qu'en chiffre d'affaire. Le secteur de l'automobile, en plein essor, est également bien représenté en maintenant deux entreprises dans le classement selon le CA.

Le BTP figure aussi en bonne place, et l'industrie reste dans le palmarès avec les entreprises de distribution d'eau et d'électricité (SOGEA et EDM, qui ont chacune dégagé plus de 13 millions d'euros de VA en 2008).

Le classement par CA est relativement stable dans le temps. En effet, dix-neuf entreprises sur vingt figuraient déjà dans le palmarès en 2005.

Au palmarès de la valeur ajoutée, on retrouve pratiquement la même représentation des secteurs d'activité. Les services sont mieux représentés avec cinq entreprises. Quant aux activités de commerce, elles dégagent globalement de plus en plus de VA, et le nombre d'entreprises commerciales figurant dans ce classement a augmenté par rapport au palmarès de 2005. Elles sont à présent au nombre de neuf. Parmi celles-ci, quatre sont classées dans les deux premières tranches de VA.

DÉFINITIONS :

Le chiffre d'affaires (CA) représente le montant des affaires (hors taxes) réalisées par l'entreprise avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante. Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.

La Valeur Ajoutée (VA) est ce qui reste à l'entreprise après paiement des coûts directement liés à la production. Elle est calculée en retranchant de la valeur de la production la consommation intermédiaire, c'est-à-dire les biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production.

Les vingt plus grandes entreprises de Mayotte selon le chiffre d'affaires en 2008*

Raison sociale	Activité principale exercée	Tranche de CA (millions d'euros)
BOURBON DISTRIBUTION MAYOTTE COLAS SODIFRAM SRR MAYOTTE TÉLECOM MOBILE TOTAL MAYOTTE	Hypermarchés Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires Supermarchés Télécommunications Commerce de détail de carburants	Plus de 40
CANANGA SMEC SOGEA SOMACO STÉ MAHORAISE DE RADIODÉLÉPHONIE	Commerce de gros de bois et de matériaux de construction Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires Captage, traitement et distribution d'eau Commerce de détail de produits à base de tabac Autres commerces de détail spécialisés divers	de 30 à 40
ELECTRICITÉ DE MAYOTTE ETPC SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE MAYOTTE SMTPC SNIE	Production d'électricité Exploitation de gravières et sablières Agences immobilières Construction d'autres bâtiments Commerce de gros alimentaire spécialisé divers	de 19 à 30
BALLOU CENTRE CMTS SMCI SODISCOUNT SOMIVA	Autres commerces de détail en magasin non spécialisé Transports urbains et suburbains de voyageurs Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers Supermarchés Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	de 13 à 19

Les vingt plus grandes entreprises de Mayotte selon leur valeur ajoutée en 2008*

Raison sociale	Activité principale exercée	Tranche de VA (millions d'euros)
COLAS ELECTRICITÉ DE MAYOTTE SODIFRAM SOGEA SRR MAYOTTE TÉLECOM MOBILE	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires Production d'électricité Supermarchés Captage, traitement et distribution d'eau Télécommunications	Plus de 13
BOURBON DISTRIBUTION MAYOTTE ETPC SMEC SOMACO TOTAL MAYOTTE	Hypermarchés Exploitation de gravières et sablières Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires Commerce de détail de produits à base de tabac Commerce de détail de carburants	de 7 à 13
CANANGA CMTS SMCI SMTPC SODISCOUNT SOREFI MAYOTTE	Commerce de gros de bois et de matériaux de construction Transports urbains et suburbains de voyageurs Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers Construction d'autres bâtiments Supermarchés Autre distribution de crédit	de 3 à 7
SANDRAGON SNIE SOMIVA STÉ ISSOUFALI	Activités de sécurité privée Commerce de gros alimentaire spécialisé divers Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers Activités des agences de voyage	moins de 3

Source : Direction des Services Fiscaux de Mayotte

* Au sein de chaque tranche, les entreprises sont classées par ordre alphabétique

D'après le pré-recensement agricole réalisé par la Direction de l'Agriculture et de la Forêt (DAF) en 2009, Mayotte compte 15 500 ménages agricoles. Éleveurs ou cultivateurs, ils représentent 30 % du total des ménages mahorais. 28 % de ces ménages agricoles commercialisent une partie de leur production, mais seulement 8 % en vendent plus de la moitié. La production agricole est donc essentiellement destinée à l'autoconsommation des ménages. Les exploitations sont très petites : l'équivalent d'une personne à temps plein (6 jours par semaine) y travaille en moyenne. Le travail des saisonniers, qui s'ajoute à cette main d'œuvre permanente, représente en moyenne 15 jours par exploitation et par an.

Les communes rurales de l'île comptent plus de 35 % de ménages agricoles. Cette tendance est particulièrement marquée dans le Sud de l'île, plus de la moitié des ménages pratiquant une agriculture traditionnelle, centrée sur des cultures de subsistance. La pluviométrie moindre et les sols pauvres incitent les producteurs à s'orienter vers les productions vivrières (bananier, manioc, ambre-vade). Dans le Nord-Ouest de l'île, plus de 90 % des ménages agricoles commercialisent leurs fruits et légumes.

C'est autour de Mamoudzou (zone entourée en bleu sur les cartes ci-contre) que les ménages agricoles, peu nombreux en proportion (moins de 20 %), sont les plus actifs. L'agriculture devient un réel métier dans cette zone qui concentre l'essentiel des exploitations spécialisées en maraîchage. Les sols, la pluviométrie et la facilité d'écoulement des produits sont très propices à ce type de cultures. Les 2 000 ménages agricoles recensés sur la commune de Mamoudzou sont concentrés dans les villages de Tsoundzou et Vahibé.

Seuls 460 ménages agricoles (soit 3 % du total), des zones Centre et Nord-Ouest, déclarent pratiquer des cultures de rente, ylang ou vanille. Ces cultures nécessitent une main d'œuvre importante qui les rend de moins en moins compétitives malgré leur qualité reconnue.

Près d'un ménage agricole sur cinq, soit environ 3 000, possède au moins un bovin adulte. Comme pour les cultures de rente, la répartition des éleveurs n'est pas uniforme sur le territoire. C'est dans le centre de l'île que l'on rencontre la plus forte densité d'éleveurs : un agriculteur sur quatre y élève des bovins.

DÉFINITIONS :

Un **ménage** (ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté) est dit **agricole** lorsqu'une personne au moins le composant cultive une parcelle en dehors de l'enclos d'habitation ou élève des animaux.

Est considérée comme **activité agricole** toute mise en culture d'une parcelle et tout type d'élevage

Pour en savoir plus :

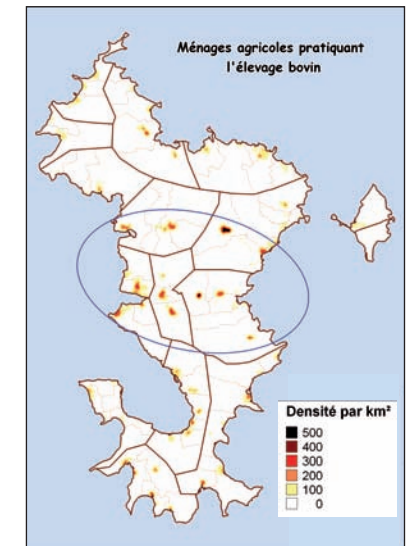
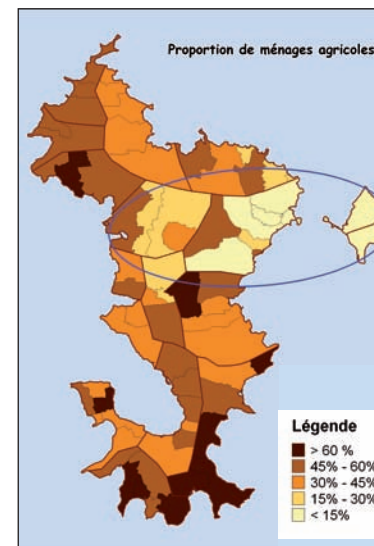
- Direction de l'Agriculture et de la Forêt : note de synthèse du pré-recensement agricole réalisé en 2009 par le service d'information statistique et économique (SISE).

Ménages pratiquant l'agriculture en 2009

Commune	Nb ménages agricoles	dont cultures vivrières	dont Maraîchage	dont élevage bovins	dont élevage caprins-ovins
Acoua	608	608	4	60	96
Bandraboua	993	988	58	167	63
Bandrele	1 100	1 085	138	219	160
Bouéni	713	711	4	108	137
Chiconi	850	847	27	212	65
Chirongui	1 012	997	76	241	67
Dembeni	1 205	1 170	115	239	107
Dzaoudzi	386	382	11	43	8
Kani-Kéli	775	773	51	200	68
Koungou	1 595	1 591	105	199	213
Mamoudzou	2 175	2 141	237	420	204
Mtsamboro	920	920	2	111	153
M'Tsangamouji	802	802	0	69	30
Ouangani	671	670	19	224	94
Pamandzi	49	49	0	10	2
Sada	706	704	21	168	88
Tsingoni	936	934	50	221	100
Ensemble	15 496	15 372	918	2 911	1 655

Source : Pré-recensement réalisé par la DAF

Proportion et nombre de ménages agricoles



Source : Pré-recensement réalisé par la DAF

La France dispose d'un large espace maritime au sein du Canal du Mozambique, puisque la Zone économique exclusive (ZEE) attachée à Mayotte s'étend sur 73 600 km².

Le secteur de la pêche artisanale tient une place importante à Mayotte, et est divisé en deux catégories : la pêche embarquée et la pêche à pied. La pêche embarquée artisanale comporte la pêche en pirogue en bois, faisant partie intégrante de la culture locale, et la pêche à partir de barques « Yamaha ». La pêche à pied est aussi très ancrée dans la culture locale, et donc qualifiée de « traditionnelle » au même titre que la pêche en pirogue.

Les techniques de pêche à Mayotte demeurent peu diversifiées et rudimentaires, la plus répandue étant la pêche à la palangrotte, pratiquée de jour comme de nuit.

La production annuelle du secteur de la pêche à Mayotte est estimée à environ 2 000 tonnes de poissons, pour un chiffre d'affaires d'environ 4 millions d'euros. La moitié des ménages de pêcheurs consomme toutes leurs captures, alors que seulement 20 % vendent pratiquement tout.

La pêche reste un secteur majoritairement informel, et il est très difficile de recenser précisément les pêcheurs à Mayotte.

La plupart des embarcations sont modestes et ne répondent pas aux critères de sécurité nationaux. Les pêcheurs travaillant sur pirogues commercialisent rarement leur pêche, il s'agit plutôt d'une activité destinée à l'autoconsommation.

En général, les pirogues restent à l'intérieur du lagon et les « barques Yamaha » naviguent en zone proche et sur les dizaines de Dispositifs de concentration des poissons (DCP).

L'effort de l'État pour aider le secteur de la pêche et de l'aquaculture à se mettre aux normes et à se moderniser est conséquent. Le 13^{ème} contrat de projet Etat-Région 2008-2014 prévoit une enveloppe de 16 millions d'euros pour le développement de la pêche et de l'aquaculture mahoraise. 700 000 euros ont déjà été consacrés à la modernisation de l'outil de production. Ces crédits ont notamment permis le lancement d'une nouvelle unité palangrière, le Mtwaro, de la Copemay. La pêche palangrière est en effet porteuse à Mayotte, avec des rendements importants.

Définitions :

La ligne à main, appelée **palangrotte**, est constituée d'un fil de nylon gréé d'un hameçon et enroulé sur un bout de bois. Un plomb ou un caillou fixé par un nœud largable sert de lest. Des petits poissons ou des calamars sont utilisés comme appâts.

Embarcations destinées à la pêche - flotte 2008

Embarcations	Nombre	Technique de pêche	Nombre de sortie /embarcation	Carburant litre/ embarcation	Zone de pêche	Captures (tonnes/an)
Barques améliorées	30	Palangrotte	27	17 900	Hors lagon	210
Barques Yamaha	250	Palangrotte	108	3 240	lagon	1 250
Barques Yamaha	40	Traîne	108	9 720	lagon	300
Barques Yamaha	20	Filet	180	5 400	lagon	288
Bonneteaux	2	Long line	36	12 600	Hors lagon	50
Mak2	2	Canne	108	12 960	lagon	13
Pirogues motorisées	60	palangrotte	36	540	lagon	43
Total	404					2 154

Source : Chambre d'Agriculture de Mayotte

Les ressources énergétiques importées à Mayotte en 2007 représentent 81 300 tonnes équivalent pétrole (TEP). Les importations ont crû de 9,2 % par rapport à 2006 et de plus de 60 % depuis 2002. Cette croissance concerne essentiellement les importations de gazole et d'essence.

La consommation primaire totale, déduite des importations, des productions locales et des variations de stock, est de 89 ktep. Elle regroupe aussi bien le secteur énergétique (production d'électricité) que les secteurs finaux (résidentiels/tertiaire...). En France métropolitaine, en 2007, la consommation d'énergie primaire était de 276,1 Mtep, et de 1,1 Mtep à La Réunion.

Le taux de dépendance énergétique, qui est la part d'importation dans la consommation primaire, s'élève à 92,2 %. La part renouvelable (à Mayotte, il s'agit du bois, du charbon de bois et de l'énergie solaire) de la consommation primaire s'élève à 7,8 %.

En 2008, plus de 108 500 m³ de produits pétroliers ont été consommés, soit 11 % de plus qu'en 2007. La consommation de produits pétroliers est en progression régulière, du fait de la hausse de la consommation d'électricité, produite à partir de gazole, mais aussi en raison de l'accroissement du parc automobile.

Le pétrole lampant est encore utilisé à Mayotte par une partie de la population, qui n'a pas accès à l'électricité et/ou au gaz. L'amélioration de l'équipement des ménages explique cependant la diminution régulière de la consommation de pétrole lampant.

DÉFINITIONS :

T.E.P. (Tonne Équivalent Pétrole) : quantité de chaleur obtenue par la combustion parfaite d'une tonne de pétrole

Consommation primaire : il s'agit de la consommation d'énergie finale à laquelle s'ajoutent les pertes et la consommation des producteurs et des transformateurs d'énergie. La consommation d'énergie primaire permet de mesurer le taux d'indépendance énergétique.

Pour en savoir plus :

- Bilan énergétique de Mayotte 2007 (Observatoire Mahorais de l'Énergie)

Importations de combustibles et de carburants

Importations (tep)	2002	2006	2007	évol. 2007/2006 en %
Essence	8 109	10 133	11 583	14,3
Gazole	32 241	54 316	59 920	10,3
Avgas	22	31	38	21,7
Carburacteur	3 381	3 912	3 699	-5,4
Pétrole lampant	5 605	4 738	4 180	-11,8
GPL butane	1 236	1 265	1 843	45,8
Charbon de bois	0	0	1	
TOTAL	50 596	74 394	81 265	9,2

La consommation primaire totale en 2007

Produits	Consommation primaire Tonne équivalent pétrole
Essence	11 824
Gazole	59 959
Avgas	38
Carburateur	3 896
Pétrole lampant	4 402
GPL butane	1 841
Charbon de bois	1
Bois	6 932
Huiles usagées	190
Solaire thermique	10
Solaire photovoltaïque	...
TOTAL ⁽¹⁾	89 093

⁽¹⁾ hors solaires photovoltaïque

Consommations totales (en m³) des produits pétroliers (hors armée)

	2005	2006	2007	2008
Gazole	58 189	63 550	71 825	82 665
Carburants auto	15 389	14 650	15 719	15 864
Pétrole lampant	6 597	5 723	5 358	4 854
Carburacteur	4 850	4 725	4 632	5 308
Essence avion		41	48	62
TOTAL	85 025	88 689	97 582	108 753

Source : Observatoire de l'énergie

La production, le transport et la distribution de l'énergie électrique sont assurés par Électricité de Mayotte (EDM). C'est une société d'économie mixte créée en mai 1997 et employant plus de 150 personnes. Les actionnaires sont la Collectivité Départementale (50 %), EDF-EDEV (25 %), SAUR International (25 %) et l'État (1 %).

L'année 2007, à Mayotte, a été marquée par l'essor de l'utilisation d'une énergie renouvelable particulièrement prometteuse, l'énergie solaire pour la production d'électricité (photovoltaïque) et le thermique (chauffe-eau solaire).

EDM dispose en Petite-Terre (Badamiers), d'une centrale thermique au gazole, dont la puissance totale de production installée en 2008 est de 38,1 MW. Pour faire face à l'augmentation de la consommation, EDM a mis en service, en 2006, une centrale provisoire de 7 MW à Kawéni, qui a été portée à 11 MW en 2007. Une nouvelle centrale thermique a été construite à Longoni (Grande-Terre), dont la production sur le réseau a démarré en septembre 2008 et a été officiellement réceptionnée le 15 janvier 2009. Avec ses cinq moteurs, cette nouvelle centrale, qui représente un investissement de plus de 40 millions d'euros, dispose d'une capacité initiale de production de 40 MW (extensible à 80 MW), ce qui a permis de doubler les capacités totales d'EDM.

En 2008, EDM comptabilisait près de 33 600 abonnés, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2007.

La consommation électrique est de plus de 190 millions de kWh, en progression de 8 % sur un an et de plus de 30 % par rapport à 2005. Cette augmentation de la consommation électrique à Mayotte s'explique par la forte croissance démographique, la progression du taux d'équipement des ménages, ainsi que la hausse de l'activité économique.

EDM a mis en place en septembre 2008, un système d'offre d'électricité à la carte, baptisé « Ankiba ». Ce dispositif permet aux clients de créditer leur compteur électrique avec des unités prépayées. Le client peut ainsi organiser sa consommation et réaliser des économies d'énergie.

Production et consommation annuelle

	2005	2006	2007	2008	Evol. 2008/2007
Puissance installée (kW)	38 800	45 800	49 800	78 100	57%
Nombre d'abonnés	29 946	30 878	32 232	33 596	4%
Energie délivrée (Milliers de kWh)	142 258	152 726	175 256	190 074	8%
Energie délivrée par abonné (kWh)	4 751	4 946	5 437	5 658	4%

Source : Electricité de Mayotte

Nombre d'abonnés

	2005	2006	2007	2008	Evol. 2008/2007
Particuliers & professionnels	101 347	109 539	119 757	131 423	10%
Administrations	14 279	15 696	18 105	19 016	5%
Eclairage public	2 378	2 648	2 997	3 149	5%
Industriels	22 966	23 527	33 079	35 107	6%
Autres	1 288	1 316	1 318	1 379	5%
TOTAL	142 258	152 726	175 256	190 074	8%

Source : Electricité de Mayotte

En 2008 Mayotte a accueilli 38 000 touristes, soit un peu moins qu'en 2007. La fréquentation importante de 2007 (plus de 40 000 touristes) s'explique en partie par des reports de voyages annulés en 2006 en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de chikungunya. La fréquentation touristique de Mayotte reste encore faible comparée à celle des autres îles de l'Océan indien. Ainsi, en 2008 La Réunion a accueilli près de 400 000 visiteurs, et Maurice, la destination la plus fréquentée de la zone, plus de 900 000.

À Mayotte, 90 % des touristes sont en provenance soit de France métropolitaine, soit de La Réunion, ces deux origines se répartissant de manière équivalente. Les touristes provenant de la France métropolitaine sont en augmentation constante depuis 2005, avec une progression annuelle moyenne de 15,7 %. Les différentes actions de promotion et de communication menées par le comité du tourisme ciblent en priorité cette clientèle.

Rendre visite à la famille ou à des amis reste toujours le motif principal pour voyager (44 % des touristes en 2008, en hausse de 10 points par rapport à 2007). Le tourisme d'agrément concerne 31 % des touristes, et le tourisme d'affaires 22 %, soit une part nettement plus faible qu'en 2007.

Les durées de séjour varient sensiblement suivant le motif de la visite. Les touristes affinitaires restent en moyenne nettement plus longtemps que les touristes venus pour affaires.

Mayotte accueille d'autres visiteurs, les croisiéristes, qui n'y font qu'escale. Ils ne sont pas considérés comme touristes, puisque les définitions internationales imposent de passer au moins une nuit sur le territoire.

DÉFINITIONS :

Tourisme d'affaires : séjour lié au travail, aux activités professionnelles, aux séminaires.

Tourisme d'agrément : la motivation principale du séjour est la découverte de l'île, les vacances, la détente.

Tourisme affinitaire : la motivation du séjour est la visite à des parents, ou amis, en plus du séjour de vacances.

Autres touristes : séjour de non-résidents ayant évoqué des motivations autres que celles évoquées ci-dessus : études, sport ...

Pour en savoir plus :

- www.insee.fr/Mayotte

Nombre de touristes selon le lieu de résidence

Provenances	2005	2006	2007	2008
France métropolitaine	11 074	13 556	15 469	17 140
La Réunion	22 803	13 453	18 475	17 176
Autres pays	4 886	4 128	6 728	3 641
ENSEMBLE	38 763	31 137	40 672	37 957

Source : INSEE - CDM - CTM - Enquêtes «Flux touristiques à Mayotte»

Répartition des touristes selon le motif du séjour (en %)

	2005	2006	2007	2008
Agrément	43	23	32	31
Affaires	16	31	30	22
Affinitaire	32	37	34	44
Autres motifs	9	8	4	3

Source : INSEE - CDM - CTM - Enquêtes «Flux touristiques à Mayotte»

Durée moyenne des séjours selon le motif du séjour (en jours)

	2005	2006	2007	2008
Agrément	12	16	24	24
Affaires	11	17	13	14
Affinitaire	27	26	22	27

Source : INSEE - CDM - CTM - Enquêtes «Flux touristiques à Mayotte»

Avec plus de 247 000 passagers à l'arrivée et au départ de Mayotte (hors passagers en transit), 2008 est une année record (+ 8 % par rapport à 2007). Le trafic de l'aéroport ne cesse de s'intensifier : plus de 4 200 mouvements commerciaux ont ainsi été enregistrés en 2008.

Les 1 930 mètres de l'unique piste de l'aéroport de Pamandzi permettent d'accueillir des gros porteurs tels que les Boeing 777, d'une capacité de 300 passagers. Mais la distance est trop courte pour que ces gros porteurs effectuent des liaisons directes Mayotte-Métropole, avec le plein de carburant. C'est pourquoi les vols longue distance au départ de Dzaoudzi doivent effectuer soit une escale technique (plein de carburants) intermédiaire, soit une escale commerciale.

Dans le cadre d'une convention spécifique annexée au 13^{ème} Contrat de projet 2008-2014, l'État et la collectivité départementale se sont engagés à financer à moyen terme un ensemble d'infrastructures comprenant une nouvelle aérogare et une piste longue permettant des vols directs vers la métropole notamment. Le rallongement de la piste est ainsi présenté par beaucoup d'acteurs économiques et politiques de Mayotte comme la solution incontournable pour développer le tourisme.

Le fret aérien est minime par rapport au fret maritime, mais en constante augmentation. D'après la direction de l'Aviation Civile, en 2008, plus de 2 250 tonnes de fret (dont 650 tonnes de fret postal) ont été manipulés à Mayotte, soit 6 % de plus qu'en 2007 et 70 % de plus qu'en 2004. Les importations par voie aérienne concernent principalement des produits alimentaires.

Répartition des mouvements commerciaux

Destinations	2008 (en %)
Réunion	47,9
Métropole	21,3
Anjouan	5,7
Madagascar	13,4
Comores	5,1
Nairobi	6,0
Autres	0,6
Total hors transit	100,0

DÉFINITIONS

Mouvements : les mouvements d'appareils comprennent les atterrissages et les décollages sur l'aérodrome.

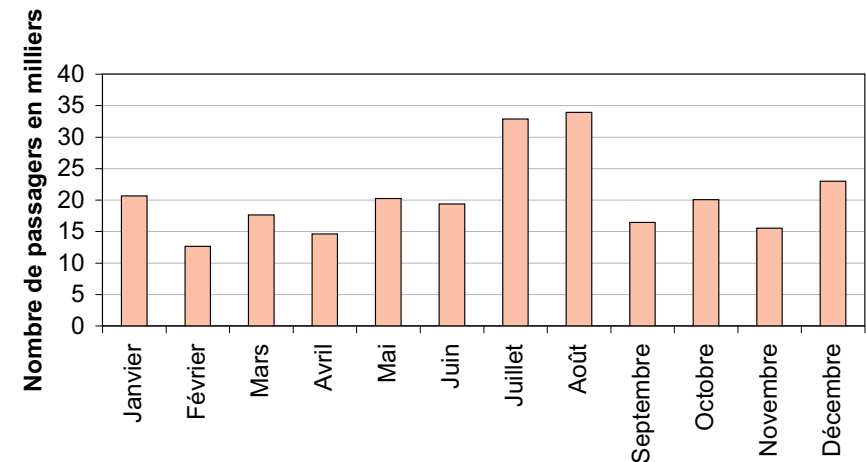
Transits : les voyageurs en transit passent par un lieu sans y séjourner, avant d'être acheminés vers un autre lieu. Lors d'une escale aérienne, ils ne franchissent pas les contrôles de police et de douanes nécessaires à l'entrée dans le pays.

Evolution du trafic aérien

	2004	2005	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
Mouvements d'appareils commerciaux	3 515	3 833	3 592	3 713	4 227	14%
Total passagers	178 521	210 070	214 214	242 712	263 332	8%
<i>Passagers commerciaux</i>	<i>166 128</i>	<i>200 389</i>	<i>210 982</i>	<i>230 261</i>	<i>247 623</i>	<i>8%</i>
<i>Passagers en transit</i>	<i>12 393</i>	<i>9 681</i>	<i>3 232</i>	<i>12 451</i>	<i>15 709</i>	<i>26%</i>
Fret (en tonnes)	1 317	1 703	1 978	2 126	2 257	6%
<i>Fret commercial</i>	<i>1 034</i>	<i>1 395</i>	<i>1 618</i>	<i>1 690</i>	<i>1 604</i>	<i>-5%</i>
<i>Poste</i>	<i>283</i>	<i>308</i>	<i>360</i>	<i>436</i>	<i>653</i>	<i>50%</i>

Sources : Aviation civile ; Mayotte Air Service

Trafic mensuel de passagers commerciaux (année 2008)



Source : Aviation civile - Mayotte Air Services.

Le port de Mayotte comprend le port de commerce, situé à Longoni au nord de Grande-Terre, le port de Dzaoudzi, situé en Petite-Terre, qui accueille passagers, plaisanciers, pétroliers et pêcheurs et le port de Mamoudzou qui accueille les plaisanciers et les barges.

Le port de Longoni, construit en 1992, dispose d'un nouveau quai, livré en 2009. Ce quai mesure 223 m de long pour un tirant d'eau d'environ 14 m.

Pour des questions de rentabilité, il n'existe plus de ligne directe entre la France métropolitaine et Mayotte. Presque toutes les lignes font désormais une escale de transbordement à Port-Louis ou, plus récemment, à Djibouti (ce qui permet de raccourcir sensiblement les délais d'acheminement depuis la France métropolitaine). Mayotte est ensuite desservie par feeders (petits porte-conteneurs).

Le tonnage manipulé au port de Mayotte a fortement diminué au cours des cinq dernières années, passant de 490 000 tonnes environ en 2004 à moins de 460 000 tonnes en 2008, selon la Direction du Port.

Mayotte reste de ce point de vue loin derrière La Réunion (4 millions de tonnes manipulées) ou les Antilles (plus de 3 millions de tonnes).

L'activité principale est bien sûr l'importation (plus de 80 % du tonnage en 2008) pour l'approvisionnement de l'île. Les exportations maritimes sont presque marginales (moins de 11 % du tonnage manipulé) et consistent essentiellement en renvoi de conteneurs vides ou d'effets personnels.

Le trafic de conteneurs est resté relativement stable sur les trois dernières années, autour de 35 000 conteneurs Équivalent Vingt Pieds (EVP) manipulés par an.

Le port de Dzaoudzi accueille régulièrement des bateaux de croisière. En cumul sur l'année 2008, la Direction du port a enregistré un peu moins de 6 000 croisiéristes. Ce chiffre est en baisse, seulement 20 escales de paquebots ayant été comptabilisées sur l'année, contre une quarantaine en moyenne les années précédentes.

Mais le trafic maritime de passagers le plus important est sans conteste la liaison Mayotte-Anjouan, effectuée plusieurs fois par semaine par le Maria Galanta et le Tratinga. C'est par ce moyen que sont majoritairement conduits, dans leur pays d'origine, les étrangers en situation irrégulière (plus de 16 000 reconduites à la frontière en 2008).

Un service régulier de barges maritimes relie les îles de Petite-Terre et Grande-Terre, distantes de 2,6 km. Il s'agit d'une liaison économique vitale en raison de la présence de l'aéroport sur Petite-Terre mais également parce qu'elle permet à des milliers de Petits-Terriens de rejoindre chaque jour la Grande-Terre pour y travailler. Au total, le Service des Transports Maritimes (STM) recense plus de 4 millions de passagers par an, faisant de la barge mahoraise une des lignes maritimes régulières les plus fréquentées de France.

Evolution du trafic maritime

	2004	2005	2006	2007	2008	Variation 2008/2007 (en%)
Nombre d'escales commerciales	296	287	290	275	243	-12
<i>dont pétroliers</i>	14	18	19	20	24	20
<i>dont paquebots</i>	40	36	38	38	20	-47
Trafic de marchandises (hors hydrocarbures)						
Tonnage importé	240 294	249 944	242 814	294 977	309 260	5
Tonnage exporté	29 244	26 990	33 323	35 686	39 932	12
Tonnage transbordé	150 032	118 319	139 211	46 631	19 655	-58
Total hors hydrocarbures	419 570	395 253	415 348	377 294	368 847	-2
Tonnage hydrocarbures	67 483	71 707	459 038	81 744	89 076	9
Total avec hydrocarbures	487 053	466 960	488 970	459 038	457 923	0
Nombre total d'Equivalents Vingt Pieds manipulés	31 695	30 196	35 841	34 035	35 401	4

Source : Direction du Port

Le parc automobile de Mayotte n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Au cours de l'année 2008, 7 781 véhicules ont été immatriculés, soit une augmentation de presque 12 % par rapport à 2007.

Entre 2007 et 2008, le nombre d'immatriculations de véhicule neufs a connu une augmentation de 10 %. Celui des véhicules d'occasion a quant à lui progressé de 12 % sur cette même période.

Cette forte augmentation du nombre de voitures mises en circulation s'accompagne d'un accroissement important du nombre de permis de conduire délivrés. En 2007, 2 320 permis de conduire ont été délivrés, contre 2 555 en 2008, soit une hausse de 10 %.

En l'absence de lignes de bus régulières, les taxis à Mayotte font office de transport en commun, en ville (taxis urbains) comme dans les villages (taxis interurbains ou « taxis brousse »). Le nombre de licences accordées est fixé par arrêté préfectoral.

Entre 2007 et 2008, le nombre d'accidents de la route et de victimes a augmenté de manière sensible, avec une hausse de 43 % des accidents corporels. Une baisse sensible de l'accidentologie a néanmoins été constatée en zone gendarmerie pour l'année 2008, avec des baisses de 27,5 % du nombre d'accidents corporels, de 20 % du nombre de tués, et de 43 % du nombre de blessés.

Le réseau routier de Mayotte se compose de 90 kilomètres de routes nationales et de 139 kilomètres de routes départementales, desservant l'ensemble des communes de l'île.

Depuis quelques années d'importants travaux de réhabilitation des chaussées existantes sont entrepris pour améliorer l'état des routes. Si des aménagements ont déjà été réalisés par le passé pour tenter de désengorger le trafic (rochades de M'Tsapéré en 2002 et de Passamainty en 2005), aux heures de pointe, certaines routes restent congestionnées, notamment l'axe Longoni - Mamoudzou qui relie les principaux pôles économiques (le port, la zone industrielle de Kawéni).

Immatriculation des véhicules et des deux roues

	2005	2006	2007	2008
Véhicules neufs	Pas de distinction	1 289	1 617	1 771
Véhicules d'occasion		4 459	4 641	5 198
Deux roues neufs		260	368	378
Deux roues d'occasion		310	335	434
Total	5 901	6 318	6 961	7 781

Source : Préfecture de Mayotte - Bureau de la circulation

Nombre d'accidents et de victimes

	2007	2008	Variation 2008/2007
Nombre d'accidents corporels	189	270	+43%
Nombre de tués	5	5	-
Nombre total de blessés (graves + légers)	249	315	+26%
Nombre de dépistages d'alcoolémie pratiqués	4 654	6 165	+32%
Nombre de dépistages d'alcoolémie positifs	248	384	+55%
Nombre de P.V. établis pour excès de vitesse	6	29	+383%
Nombre de rétention immédiate du permis de conduire suite à alcoolémie excessive	122	158	+29%

Source : Rapport d'activités des services de l'Etat à Mayotte, Préfecture.

Nombre de permis de conduire

	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
Permis de conduire délivrés	1 843	2 321	2 555	+10%
Permis de conduire annulés	...	186	243	+31%

Source : Préfecture de Mayotte - Bureau de la circulation

A

Accidents de la route12.4
 Croissance naturelle (population) ...2.1
 Actifs financiers des résidents8.8
 Actifs, actives
 taux d'activité.....3.1 3.2 3.4 3.5
 Activité hospitalière6.2
 Activité principale exercée (APE)9.2
 Âges (structure par âge)2.2
 Agrégats économiques1.5
 Agriculture10.1
 Aides aux Chômeurs (ACCRE ...)3.3
 Aides soignants6.1
 Alcoolisme (causes de décès) ..2.6 12.4
 Alimentation
 (budget prix)5.2 5.3 8.3 8.4
 Allocations diverses4.3
 Arrivées de passagers
 (avion, bateau)12.2 12.3
 Automobile (immatriculation)12.4
 Automobile (taux d'équipement)5.1

B

Baccalauréats (résultats)7.4
 Balance commerciale8.6
 Bangas5.4
 Blessés (accidents de la route)12.4
 Bovins (exploitations, effectifs)10.1
 Branche Unité Fictive (BUF)8.2
 Brevet d'études professionnelles
 (BEP)7.4
 Budget de la Collectivité
 départementale8.5
 Budget des communes8.5
 Budget des familles5.2 5.3

C

Cadres et prof. intellectuelles sup.3.2
 CAF (Caisse d'Allocations Familiales) .4.3
 Cantons1.3 1.7
 Caprins, ovins10.1
 Carburants11.1
 Catégories socioprofessionnelles3.2
 Chantier de Développement Local
 (CDL)3.3

Cheptel bovin10.1
 Chiffre d'affaires.....9.2
 Chikungunya.....6.3
 Chômage au recensement3.5
 Chômage dans les communes3.5
 Clients et fournisseurs8.7
 Climat.....1.9
 Climatiseur (taux d'équipement)5.1
 Collectivités d'Outre-mer (C.O.M)1.7
 Collèges7.1
 Combustibles11.1
 COMESA1.4
 Commerce extérieur8.6 8.7
 Commission de l'Océan Indien (COI) .1.4
 Communes (élus)1.3
 Confort des logements5.5
 Congélateur (taux d'équipement)5.1
 Conseillers généraux1.3
 Contrat d'apprentissage (CAP)3.3
 Contrats de retour à l'emploi (CRE) ...3.3
 Contrats emploi consolidé (CEC)3.3
 Contrats emploi solidarité (CES)3.3
 Criminalité5.7

D

Décès2.1 2.2
 Délinquance5.7
 Demandeurs d'emploi.....3.6
 Densité de population1.4 1.5 1.7
 Dentistes6.1
 Dépôts à vue.....8.8
 Député.....1.3
 Deux-roues12.4
 Diplômes7.4
 Durée de séjour des touristes12.1

E

Eau1.10
 Écoles maternelles / primaires (nombre) ...7.1
 Effectifs scolaires7.1
 Electricité11.2
 Élevages (productions agricoles)10.1
 Élus.....1.3
 Émigration2.4
 Emplois aidés.....3.3
 Emplois dans les communes3.4
 Encours de crédits8.9

K

Kinésithérapeutes6.1

L

La Réunion.....1.5
 Lave-linge (taux d'équipement)5.1
 Licences sportives, licenciés (sports) ...5.8
 Ligne budgétaire unique (LBU)5.6
 Locataires5.4
 Logement social5.6
 Lycées7.1

M

Maires.....1.3
 Maladies6.3
 Médecins (généralistes et spécialistes) ..6.1
 Ménages.....2.7
 Ménages agricoles10.1
 Météorologie1.9
 Migrations2.2
 Monnaie8.8
 Mortalité, mortalité infantile2.6

N

Naissances.....2.5
 Natalité - Fécondité2.5
 Navires (mouvements)12.3
 Niveau de vie4.2
 Nomenclature des professions.....3.2

O

Océan Indien.....1.4
 Ordinateur (taux d'équipement)5.1
 Organisation administrative1.3

P

Palangrotte10.2
 Palmarès (20 plus grandes entreprises) ..9.2
 Paludisme6.3
 Paquebots12.3
 Parc automobile12.4
 Parc de logements.....5.4

Enseignants (nombre)7.1
 Épargne8.8
 Équipement des ménages5.1
 Espérance de vie à la naissance2.6
 Essence (auto, avion)11.1
 Établissements scolaires7.1
 Étrangers2.4
 Étudiants hors Mayotte7.3
 Évolution de l'indice des prix8.3
 Évolution de la population2.1
 Excédent brut d'exploitation (EBE).....8.2
 Exportations8.6

F

Familles (ménages et)2.7
 Fécondité2.5
 Finances publiques.....8.5
 Fond Intercommunal de Péréquation 8.5
 Formation brute de capital fixe (FBCF) ..8.1
 France métropolitaine1.6
 Fréquentation touristique12.1
 Fret aérien et postal12.2

G

Gazole11.1
 Géographie (de Mayotte)1.2
 GSM (taux d'équipement)5.1

H

Histoire de Mayotte1.1
 Hôpitaux (capacité en lits).....6.1

I

Immatriculations des véhicules12.4
 Immigration2.4
 Importations, exportations.....8.6 8.7
 Indice des prix8.3
 Indice synthétique de fécondité (ISF) .2.1
 Infirmiers6.1
 Inflation8.3
 Internet (taux d'équipement)5.1
 Interruptions volontaires de
 grossesse (IVG)6.2

INDEX ALPHABETIQUE

Passifs financiers des résidents	8.9
Pays exportateurs	8.7
Pays voisins de Mayotte.....	1.4
Pêche.....	10.2
Permis de conduire	12.4
Personne de référence du ménage	2.7
Personnels et équipements	6.1
Petits boulots	3.1
Pétrole lampant	11.1
Pharmaciens	6.1
Pluviométrie.....	1.9
PNUD	1.4
Pondération (indice des prix)	8.3
Population active	3.1
Population active occupée.....	3.2
Population des communes	2.3
Population scolaire.....	7.2
Pouvoir d'achat.....	4.1
Précipitations.....	1.9
Prestations sociales.....	4.3
Prix moyens.....	8.4
Pratiques sportives	5.8
Productions agricoles.....	10.1
Produit intérieur brut (PIB)	8.1
Projet Initiative Jeune (PIJ).....	3.3
Pyramide des âges.....	2.2

R

Réfrigérateur (taux d'équipement).....	5.1
Régions européennes	1.8
Régions françaises	1.7
Répartition spatiale des entreprises	9.1
Résidences principales	5.4 5.5
Résorption d'Habitat Insalubre (RHI)	5.6
Retards scolaires	7.2
Revenu disponible brut.....	4.1

S

Sage-femmes	6.1
Santé	6.1
Sénateur	1.3
Sirene.....	9.1
Situation géographique de Mayotte	1.2
SMIC,SMIG et pouvoir d'achat.....	4.1 1.6

Solde migratoire	2.1
Solde naturel	2.1
SPA (standard de pouvoir d'achat)	1.8
Sports.....	5.8
Structure par âge	2.2
Superficie.....	1.4

T

Télévision (taux d'équipement)	5.1
Tabac (indice des prix)	8.3
Taux d'activité, taux d'emploi	3.1
Taux d'attraction de l'emploi	3.4
Taux de chômage.....	3.5
Taux de couverture (commerce extérieur).....	8.6
Taux de criminalité.....	5.7
Taux de fécondité	2.1 2.5
Taux de migration professionnelle	3.4
Taux de mortalité	2.6
Taux de natalité	2.5
Taux de variation (population)	2.3
Température.....	1.9
Transition démographique	2.2
Transports aériens	12.2
Transports maritimes	12.3
Transports routiers	12.4
Typologie des entreprises	9.1
Union européenne	1.8
UNSS (union sportive)	5.8
USEP (union sportive).....	5.8

V


Valeur ajoutée	8.2 9.2
Vanille (exportations)	8.6
Véhicules	12.4
Vols constatés (délinquance)	5.7

Y

Ylang-ylang (exportations).....	8.6
---------------------------------	-----

**Conception - Impression : IMPRIMAH - Mayotte
Dépôt légal : Mai 2010**

**© Insee - 2010 - reproduction autorisée
sauf à des fins commerciales,
moyennant mention de la source.
Autorisation préalable pour toute diffusion
par voie électronique.**



Le Tableau Économique de Mayotte a pour ambition de réunir l'essentiel des données statistiques disponibles à Mayotte. La première version est parue en 1998. Cette cinquième édition met à jour les données existantes et contient de nouvelles rubriques. Le format et la diversité des sujets abordés au travers des 12 chapitres en font un outil idéal pour découvrir et mieux comprendre la société et l'économie de Mayotte. Pour chaque rubrique, un texte de présentation commente et complète les tableaux, cartes et graphiques présentés. L'iconographie détaillée, la définition précise des termes employés et les nombreuses références bibliographiques destinent cet ouvrage à un large public.

ISSN : 1292-9891



Prix : 10 €

Code SAGE : TEM201084

ISBN : 978-2-11-099114-0

